1134 (2022-2023) — N° 3*bis*
1135 (2022-2023) — N° 4*bis*

PARLEMENT WALLON

SESSION 2022-2023

9 DÉCEMBRE 2022

PROJETS DE DÉCRET

contenant le budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2023 *

contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2023 **

RAPPORT

présenté au nom de la Commission du budget et des infrastructures sportives

par

MM. Tzanetatos et Witsel

5e session de la XIe législature

* Voir Doc. **1134** (2022-2023) — Nos 1 à 3 – Annexes 1 à 10*quater*

** Voir Doc. **1135** (2022-2023) — Nos 1, 1*bis* à 4 – Annexes 1 à 10*quater*
CRIC (2022-2023) – Nos 61 et 70
CRAC (2022-2023) – Nos 61 et 70

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			Division organique 01. Parlement de Wallonie		
Programme	**01.00**	**01, 002**	Dotation au Parlement de Wallonie	71.447	71.447
Programme	**01.01**	**01, 003**	Dotation au service du médiateur de la Région wallonne	1.762	1.762
			Totaux pour la division organique 01.	73.209	73.209
			Division organique 02. Dépenses de cabinet		
			Ministre-Président de la Wallonie		
Programme	**02.01**	**02, 004**	Subsistance	4.929	4.929
			Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences		
Programme	**02.02**	**02, 005**	Subsistance	4.153	4.153
			Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité et des Infrastructures		
Programme	**02.03**	**02, 006**	Subsistance	4.012	4.012
			Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes		
Programme	**02.04**	**02, 007**	Subsistance	3.941	3.941
			Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives		
Programme	**02.05**	**02, 008**	Subsistance	2.954	2.954
			Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville		
Programme	**02.06**	**02, 009**	Subsistance	3.095	3.095
			Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière		
Programme	**02.07**	**02, 010**	Subsistance	2.954	2.954
			Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal		
Programme	**02.08**	**02, 011**	Subsistance	3.024	3.024
			Totaux pour la division organique 02.	29.062	29.062
			Division organique 09. Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.		
Programme	**09.01**	**09, 012**	Conseil économique, social et environnemental de Wallonie	7.170	7.170
Programme	**09.02**	**09, 013**	Service social	6.847	6.847
Programme	**09.03**	**09, 014**	Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets	3.904	3.904
Programme	**09.04**	**09, 015**	e-Wallonie-Bruxelles-Simplification	5.372	5.903
Programme	**09.06**	**09, 016**	Secrétariat du Gouvernement wallon	776	776
Programme	**09.07**	**09, 017**	Collaborateurs des Ministres sortis de charge	381	381
Programme	**09.08**	**09, 018**	(Modifié) Tourisme	61.713	61.713
Programme	**09.09**	**09, 019**	Relations extérieures	27.734	27.734
Programme	**09.10**	**09, 020**	Commerce extérieur et investisseurs étrangers	70.412	70.412
Programme	**09.11**	**09, 021**	Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	7.283	7.283
Programme	**09.12**	**09, 123**	(Nouveau) Service Commun d'Audit	5.027	5.590
			Totaux pour la division organique 09.	196.619	197.713

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			Division organique 10. ***Secrétariat général***		
Programme	**10.01**	**10, 001**	Fonctionnel	2.994	3.400
Programme	**10.02**	**10, 022**	Secrétariat général	11.224	11.276
Programme	**10.03**	**10, 023**	Service de la Présidence et Chancellerie	4.421	4.432
Programme	**10.04**	**10, 024**	Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels	422	422
Programme	**10.05**	**10, 025**	Audits	657	657
Programme	**10.08**	**10, 028**	(Modifié) Plan de relance de la Wallonie	249.559	202.921
Programme	**10.10**	**10, 085**	Développement durable	5.702	8.947
Programme	**10.11**	**10, 122**	Plan de relance de la Wallonie (PRW) et la Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)	2.622.381	1.787.072
Programme	**10.50**	**10, 030**	Fonds budgétaire en matière de Loterie	3.995	3.995
			Solde au 1er janvier	7.965	8.550
			Recettes de l'année en cours	3.995	3.995
			Disponible pour l'année	11.960	12.545
			Dépenses à charge du Fonds	3.995	3.995
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	7.965	8.550
			Totaux pour la division organique 10.	2.901.355	2.023.122
			Division organique 11. ***(Modifié) Support : Personnel, affaires juridiques, gestion mobilière et immobilière***		
Programme	**11.01**	**11, 001**	(Nouveau) Fonctionnel	91.726	96.772
Programme	**11.02**	**11, 031**	Gestion du personnel	696.730	696.730
Programme	**11.03**	**11, 125**	(Nouveau) Service de la Présidence : Communication	1.450	1.450
Programme	**11.04**	**11, 032**	(Modifié) Support à la Fonction Publique Régionale	6.884	7.226
Programme	**11.05**	**11, 026**	(Modifié) Communication, archives et documentation	2.510	2.510
Programme	**11.06**	**11, 033**	(Modifié) Juridique et Traduction	211	211
Programme	**11.07**	**11, 124**	(Nouveau) Protection des Données	144	144
Programme	**11.08**	**11, 042**	(Modifié) Implantation immobilière	350	453
			Totaux pour la division organique 11.	800.005	805.496
			Division organique 12. ***(Modifié) Digital***		
Programme	**12.01**	**12, 001**	Fonctionnel	179	179
Programme	**12.07**	**12, 027**	(Modifié) Géomatique	1.890	2.150
Programme	**12.09**	**12, 029**	(Nouveau) Gestion du Digital	41.316	47.835
			Totaux pour la division organique 12.	43.385	50.164
			Division organique 14. ***Mobilité et infrastructures***		
Programme	**14.01**	**14, 001**	Fonctionnel	2.158	2.526
Programme	**14.02**	**14, 044**	Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière	34.502	31.603
Programme	**14.03**	**14, 045**	Transport urbain, interurbain et scolaire	703.024	701.059
Programme	**14.04**	**14, 046**	Aéroports et aérodromes régionaux	80.393	82.539
Programme	**14.06**	**14, 047**	Infrastructures sportives	71.223	69.360
Programme	**14.07**	**14, 048**	Travaux subsidiés	30.651	47.121
Programme	**14.11**	**14, 049**	Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques – Construction et entretien du réseau	484.275	442.370

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme	**14.50**	**14, 050**	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière	6.800	6.800
			Solde au 1er janvier	16.662	19.675
			Recettes de l'année en cours	6.800	6.800
			Disponible pour l'année	23.462	26.475
			Dépenses à charge du Fonds	6.800	6.800
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	16.662	19.675
Programme	**14.51**	**14, 051**	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial	1.956	1.956
			Solde au 1er janvier	4.459	5.813
			Recettes de l'année en cours	2.000	2.000
			Disponible pour l'année	6.459	7.813
			Dépenses à charge du Fonds	1.956	1.956
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4.503	5.857
Programme	**14.52**	**14, 052**	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier	3.369	3.369
			Solde au 1er janvier	46.929	58.371
			Recettes de l'année en cours	9.686	9.686
			Disponible pour l'année	56.615	68.057
			Dépenses à charge du Fonds	3.369	3.369
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	53.246	64.688
Programme	**14.53**	**14, 053**	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales	23.723	23.723
			Solde au 1er janvier	47.067	50.093
			Recettes de l'année en cours	37.123	37.123
			Disponible pour l'année	84.190	87.216
			Dépenses à charge du Fonds	23.723	23.723
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	60.467	63.493
Programme	**14.54**	**14, 054**	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques	1.763	1.763
			Solde au 1er janvier	14.374	15.257
			Recettes de l'année en cours	3.000	3.000
			Disponible pour l'année	17.374	18.257
			Dépenses à charge du Fonds	1.763	1.763
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	15.611	16.494
Programme	**14.55**	**14, 055**	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique	800	800
			Solde au 1er janvier	0	200
			Recettes de l'année en cours	800	800
			Disponible pour l'année	800	1.000
			Dépenses à charge du Fonds	800	800
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	200
			Totaux pour la division organique 14.	1.444.637	1.414.989
			Division organique 15.		
			Agriculture, ressources naturelles et environnement		
Programme	**15.01**	**15, 001**	Fonctionnel	3.927	4.260
Programme	**15.02**	**15, 056**	Transversal et Coordination des politiques agricole et environnementale	17.854	17.918
Programme	**15.03**	**15, 057**	Développement et Etude du milieu	84.170	85.683
Programme	**15.04**	**15, 058**	Aides à l'Agriculture	92.981	93.188
Programme	**15.05**	**15, 059**	Bien-être animal	1.384	1.502
Programme	**15.11**	**15, 060**	Nature, Forêt, Chasse-pêche	35.284	36.322
Programme	**15.12**	**15, 061**	Espace rural et naturel	33.028	36.582
Programme	**15.13**	**15, 062**	Prévention et Protection : Air, Eau, Sol	49.107	49.438
Programme	**15.14**	**15, 063**	Police et contrôle	695	695
Programme	**15.15**	**15, 064**	Politique des déchets-ressources	19.452	20.795

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme	**15.50**	**15, 065**	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret programme du 18 décembre 2003)	883	883
			Solde au 1er janvier	2.426	2.837
			Recettes de l'année en cours	883	883
			Disponible pour l'année	3.309	3.720
			Dépenses à charge du Fonds	883	883
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2.426	2.837
Programme	**15.52**	**15, 067**	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire du bien-être animal	448	448
			Solde au 1er janvier	687	906
			Recettes de l'année en cours	448	448
			Disponible pour l'année	1.135	1.354
			Dépenses à charge du Fonds	448	448
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	687	906
Programme	**15.53**	**15, 068**	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie	1.630	1.630
			Solde au 1er janvier	2.160	2.607
			Recettes de l'année en cours	1.630	1.630
			Disponible pour l'année	3.790	4.237
			Dépenses à charge du Fonds	1.630	1.630
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2.160	2.607
Programme	**15.54**	**15, 069**	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité	1.500	1.500
			Solde au 1er janvier	54	54
			Recettes de l'année en cours	1.500	1.500
			Disponible pour l'année	1.554	1.554
			Dépenses à charge du Fonds	1.500	1.500
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	54	54
Programme	**15.55**	**15, 070**	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)	500	500
			Solde au 1er janvier	3.684	3.736
			Recettes de l'année en cours	500	500
			Disponible pour l'année	4.184	4.236
			Dépenses à charge du Fonds	500	500
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	3.684	3.736
Programme	**15.56**	**15, 071**	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la domaniale du 1er juillet 1983)	79	79
			Solde au 1er janvier	1.680	1.703
			Recettes de l'année en cours	79	79
			Disponible pour l'année	1.759	1.782
			Dépenses à charge du Fonds	79	79
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1.680	1.703
Programme	**15.57**	**15, 072**	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr	220	220
			Solde au 1er janvier	684	723
			Recettes de l'année en cours	220	220
			Disponible pour l'année	904	943
			Dépenses à charge du Fonds	220	220
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	684	723
Programme	**15.58**	**15, 073**	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole	1.535	1.535
			Solde au 1er janvier	4.660	5.477
			Recettes de l'année en cours	1.535	1.535
			Disponible pour l'année	6.195	7.012
			Dépenses à charge du Fonds	1.535	1.535
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4.660	5.477

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme	**15.59**	**15, 074**	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques	200.000	200.000
			Solde au 1er janvier	378.683	426.156
			Recettes de l'année en cours	267.474	267.474
			Disponible pour l'année	646.157	693.630
			Dépenses à charge du Fonds	200.000	200.000
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	446.157	493.630
Programme	**15.60**	**15, 075**	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement	73.647	73.647
			Solde au 1er janvier	264.078	307.488
			Recettes de l'année en cours	80.871	80.871
			Disponible pour l'année	344.949	388.359
			Dépenses à charge du Fonds	73.647	73.647
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	271.302	314.712
Programme	**15.61**	**15, 076**	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité internationnal pour l'eau	0	0
			Solde au 1er janvier	620	620
			Recettes de l'année en cours	0	0
			Disponible pour l'année	620	620
			Dépenses à charge du Fonds	0	0
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	620	620
Programme	**15.62**	**15, 077**	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets	33.559	33.559
			Solde au 1er janvier	129.644	139.313
			Recettes de l'année en cours	43.725	43.725
			Disponible pour l'année	173.369	183.038
			Dépenses à charge du Fonds	33.559	33.559
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	139.810	149.479
			Totaux pour la division organique 15.	651.883	660.384
			Division organique 16. ***Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie***		
Programme	**16.01**	**16, 001**	Fonctionnel	1.251	2.535
Programme	**16.02**	**16, 078**	Aménagement du territoire et urbanisme	18.691	26.718
Programme	**16.03**	**16, 079**	Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés	105.200	72.527
Programme	**16.11**	**16, 080**	Logement : secteur privé	199.543	203.226
Programme	**16.12**	**16, 081**	Logement : secteur public	169.918	167.742
Programme	**16.21**	**16, 082**	Monuments, sites et fouilles	27.870	27.870
Programme	**16.31**	**16, 083**	Energie	126.525	131.161
Programme	**16.41**	**16, 084**	Première Alliance Emploi - Environnement	37.750	37.750
Programme	**16.42**	**16, 085**	Développement durable	15	20
Programme	**16.50**	**16, 086**	Fonds budgétaire : Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale	100	100
			Solde au 1er janvier	13.113	13.113
			Recettes de l'année en cours	100	100
			Disponible pour l'année	13.213	13.213
			Dépenses à charge du Fonds	100	100
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	13.113	13.113
Programme	**16.51**	**16, 087**	Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)	50	0
			Solde au 1er janvier	3.933	3.933
			Recettes de l'année en cours	0	0
			Disponible pour l'année	3.933	3.933
			Dépenses à charge du Fonds	50	0
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	3.883	3.933
Programme	**16.52**	**16, 088**	Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement	97	97
			Solde au 1er janvier	363	363
			Recettes de l'année en cours	70	70
			Disponible pour l'année	433	433
			Dépenses à charge du Fonds	97	97

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	336	336
Programme	**16.53**	**16, 089**	Fonds budgétaire : Fonds Energie	10.000	10.000
			Solde au 1er janvier	47.240	59.967
			Recettes de l'année en cours	13.000	13.000
			Disponible pour l'année	60.240	72.967
			Dépenses à charge du Fonds	10.000	10.000
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	50.240	62.967
Programme	**16.54**	**16, 090**	Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2	93.008	93.008
			Solde au 1er janvier	45.363	45.363
			Recettes de l'année en cours	53.229	53.229
			Disponible pour l'année	98.592	98.592
			Dépenses à charge du Fonds	93.008	93.008
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	5.584	5.584
			Totaux pour la division organique 16.	790.018	772.754
			Division organique 17. ***Pouvois locaux, action sociale et santé***		
Programme	**17.01**	**17, 001**	Fonctionnel	707	809
Programme	**17.02**	**17, 091**	Affaires intérieures	2.406.574	2.409.200
Programme	**17.11**	**17, 092**	Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire	174.131	174.706
Programme	**17.12**	**17, 093**	Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles	6.385.243	6.429.094
Programme	**17.13**	**17, 094**	Action sociale	250.374	249.175
Programme	**17.14**	**17, 095**	Crèches et petite enfance	5.882	5.882
			Totaux pour la division organique 17.	9.222.911	9.268.866
			Division organique 18. ***Entreprises, emploi et recherche***		
Programme	**18.01**	**18, 001**	Fonctionnel	7.323	5.938
Programme	**18.02**	**18, 096**	ENTREPRISES - Aides à l'investissement	144.405	122.984
Programme	**18.03**	**18, 097**	ENTREPRISES - Outils économiques et financiers	166.681	176.281
Programme	**18.04**	**18, 098**	Zones d'activités économiques	195.916	99.424
Programme	**18.06**	**18, 099**	ENTREPRISES - Compétitivité - Innovation - Développement	215.259	209.837
Programme	**18.07**	**18, 100**	Actions cofinancées dans le cadre des fonds structurels	0	0
Programme	**18.11**	**18, 101**	Promotion de l'Emploi	57.105	56.998
Programme	**18.12**	**18, 102**	Forem	388.328	388.328
Programme	**18.13**	**18, 103**	Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem	1.415.645	1.415.645
Programme	**18.15**	**18, 104**	Economie sociale	33.839	30.013
Programme	**18.16**	**18, 105**	Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM	23.904	23.904
Programme	**18.17**	**18, 106**	Titres services - FOREM	559.059	559.059
Programme	**18.18**	**18, 107**	Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM	197.066	197.066
Programme	**18.19**	**18, 108**	Emplois de proximité	23.133	23.133
Programme	**18.21**	**18, 109**	Formation professionnelle	9.404	9.638
Programme	**18.22**	**18, 110**	Forem - Formation	339.182	339.182
Programme	**18.23**	**18, 111**	Formation agricole	0	1.200
Programme	**18.24**	**18, 112**	IFAPME	64.128	64.128
Programme	**18.25**	**18, 113**	Politiques croisées dans le cadre de la formation	19.072	18.945
Programme	**18.31**	**18, 114**	RECHERCHE - Soutien, promotion, diffusion et valorisation	247.434	199.845
Programme	**18.32**	**18, 115**	Numérique	30.759	27.454

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme	**18.50**	**18, 116**	Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)	0	0
			Solde au 1er janvier	102	102
			Recettes de l'année en cours	0	0
			Disponible pour l'année	102	102
			Dépenses à charge du Fonds	0	0
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	102	102
Programme	**18.52**	**18, 118**	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation	12.000	12.000
			Solde au 1er janvier	111.152	133.820
			Recettes de l'année en cours	18.997	18.997
			Disponible pour l'année	130.149	152.817
			Dépenses à charge du Fonds	12.000	12.000
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	118.149	140.817
			Totaux pour la division organique 18.	4.149.642	3.981.002
			Division organique 19.		
			Finances		
Programme	**19.01**	**19, 001**	Fonctionnel	24.636	23.122
Programme	**19.02**	**19, 119**	Fiscalité	5.106	4.356
Programme	**19.03**	**19, 034**	Budget-Comptabilité-Trésorerie	3.912	3.786
Programme	**19.04**	**19, 035**	Gestion du Trésor	1.882	1.882
Programme	**19.05**	**19, 036**	Dettes et garanties	1.286.143	1.286.143
Programme	**19.06**	**19, 037**	Finance et Comptabilité	2.540	2.540
Programme	**19.07**	**19, 038**	Gestion de la Cellule fiscale	1.934	1.934
			Totaux pour la division organique 19.	1.326.153	1.323.763
			Division organique 34.		
			Provisions interdépartementales pour la programmation 2014-2020 des cofinancements européens		
Programme	**34.01**	**34, 120**	Cofinancements européens 2014 - 2020	27.133	210.901
			Totaux pour la division organique 34.	27.133	210.901
			Division organique 36.		
			Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens		
Programme	**36.01**	**36, 121**	Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens	685.917	99.568
			Totaux pour la division organique 36.	685.917	99.568
			TOTAUX GENERAUX.	22.341.929	20.910.993
			Dont fonds budgétaires :	471.662	471.612
			Solde au 1er janvier	1.147.782	1.306.240
			Recettes de l'année en cours	547.665	547.665
			Disponible pour l'année	1.695.447	1.853.905
			Dépenses à charge des Fonds	471.662	471.612
			Solde au 31 décembre	1.223.785	1.382.293

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

Ancien n° prog	Programme WBFIN		**Crédits initiaux**	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		Vu pour être annexé au projet de décret		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
		A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
								Division organique 01.		
								Parlement de Wallonie		
								Programme 01.002 (ex 01.00) **Dotation au Parlement de Wallonie**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI		41	01	70	00	84170000	002.001	Dotation au Parlement de Wallonie	71.447	71.447
								Totaux pour le Titre I.	71.447	71.447
								Totaux pour le programme 01.002.	71.447	71.447
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 01.003 (ex 01.01) **Dotation au service du médiateur de la Région wallonne**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI		41	01	70	01	84170000	003.001	Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur	1.762	1.762
								Totaux pour le Titre I.	1.762	1.762
								Totaux pour le programme 01.003.	1.762	1.762
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Totaux pour la division organique 01.	73.209	73.209
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Division organique 02.		
								Dépenses de cabinet		
								Programme 02.004 (ex 02.01) **Subsistance**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI	*nl*	11	01	00	01	81100000	004.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	123	123
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DI	*nl*	11	05	00	01	81100000	004.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	3.569	3.569
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DI	*nl*	11	06	40	01	81140000	004.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	108	108
DI	*nl*	11	07	12	01	81112000	004.014	Autres éléments de la rémunération	53	53
DI		12	01	12	01	81212000	004.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
DI		12	02	21	01	81221000	004.013	Remboursements du personnel détaché du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	236	236
DI		12	20	11	01	81211000	004.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	673	673
								Totaux pour le Titre I.	4.772	4.772
								Titre II. - Dépenses de capital		
DI		74	01	22	01	87422000	004.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	157	157
DI		74	02	10	01	87410000	004.007	Achat de matériel de transport	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
		A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
DI		74	03	50	01	87450000	004.008	Acquisitions d'objets de valeur	0	0
								Totaux pour le Titre II.	157	157
								Totaux pour le programme 02.004.	4.929	4.929
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 02.005 (ex 02.02)		
								Subsistance		
								Titre I. - Dépenses courantes		
WB	*nl*	11	01	00	02	81100000	005.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	123	123
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
WB	*nl*	11	03	00	02	81100000	005.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.771	2.771
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
WB	*nl*	11	04	12	02	81112000	005.014	Interventions coût abonnement transports	55	55
WB	*nl*	11	05	40	02	81140000	005.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	55	55
WB		12	01	12	02	81212000	005.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
WB		12	02	21	02	81221000	005.013	Remboursement du personnel détaché	350	350
WB		12	03	50	02	81250000	005.015	Taxes matérielles diverses	6	6
WB		12	20	11	02	81211000	005.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	575	575
								Totaux pour le Titre I.	3.945	3.945
								Titre II. - Dépenses de capital		
WB		74	01	22	02	87422000	005.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	208	208
WB		74	02	10	02	87410000	005.007	Achat de matériel de transport	0	0
								Totaux pour le Titre II.	208	208
								Totaux pour le programme 02.005.	4.153	4.153
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 02.006 (ex 02.03)		
								Subsistance		
								Titre I. - Dépenses courantes		
HE	*nl*	11	01	00	03	81100000	006.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	123	123
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
HE	*nl*	11	03	00	03	81100000	006.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	3.023	3.023
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
HE	*nl*	11	05	40	03	81140000	006.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	75	75
HE		12	01	12	03	81212000	006.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
HE		12	02	21	03	81221000	006.013	Achat de biens non durables et de services à l'intérieur du secteur des administrations publiques (en ce compris les charges salariales de personnels détachés)	250	250

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	L I B E L L E S	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
HE		12	03	50	03	81250000	006.015	Taxes	3	3
HE		12	20	11	03	81211000	006.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	424	424
								Totaux pour le Titre I.	3.908	3.908
								Titre II. - Dépenses de capital		
HE		74	01	22	03	87422000	006.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	104	104
HE		74	02	10	03	87410000	006.014	Achats de matériel de transport	0	0
								Totaux pour le Titre II.	104	104
								Totaux pour le programme 02.006.	4.012	4.012
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 02.007 (ex 02.04) **Subsistance**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
MO	*nl*	11	01	00	04	81100000	007.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	123	123
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
MO	*nl*	11	03	00	04	81100000	007.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	3.134	3.134
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
MO		11	04	12	04	81112000	007.015	Interventions coût abonnement transports	0	0
MO	*nl*	11	05	40	04	81140000	007.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	145	145
MO		12	01	12	04	81212000	007.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
MO		12	02	50	04	81250000	007.013	Taxes matériel roulant	0	0
MO		12	03	21	04	81221000	007.014	Charges salariales personnel détaché - UAP types 1 et 2	0	0
MO		12	20	11	04	81211000	007.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	480	480
								Totaux pour le Titre I.	3.892	3.892
								Titre II. - Dépenses de capital		
MO		74	01	22	04	87422000	007.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	49	49
MO		74	02	10	04	87410000	007.007	Achat de matériel de transport	0	0
								Totaux pour le Titre II.	49	49
								Totaux pour le programme 02.007.	3.941	3.941
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 02.008 (ex 02.05) **Subsistance**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO	*nl*	11	01	00	05	81100000	008.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	123	123
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
DO	*nl*	11	03	00	05	81100000	008.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.452	2.452
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
DO	*nl*	11	05	40	05	81140000	008.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	122	122

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
DO		12	01	12	05	81212000	008.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
DO		12	02	21	05	81221000	008.013	Remboursement du personnel détaché	0	0
DO		12	03	50	05	81250000	008.014	Taxes voitures	0	0
DO		12	20	11	05	81211000	008.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	184	184
								Totaux pour le Titre I.	2.891	2.891
								Titre II. - Dépenses de capital		
DO		74	01	22	05	87422000	008.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	63	63
DO		74	02	10	05	87410000	008.007	Achat de matériel de transport	0	0
								Totaux pour le Titre II.	63	63
								Totaux pour le programme 02.008.	2.954	2.954
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 02.009 (ex 02.06)		
								Subsistance		
								Titre I. - Dépenses courantes		
CC	*nl*	11	01	00	06	81100000	009.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	123	123
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
CC	*nl*	11	05	00	06	81100000	009.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.084	2.084
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
CC	*nl*	11	06	40	06	81140000	009.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	70	70
CC		12	01	12	06	81212000	009.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
CC		12	02	21	06	81221000	009.013	Remboursements de personnel détaché du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	391	391
CC		12	20	11	06	81211000	009.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	294	294
								Totaux pour le Titre I.	2.972	2.972
								Titre II. - Dépenses de capital		
CC		74	01	22	06	87422000	009.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	98	98
CC		74	02	10	06	87410000	009.007	Achat de matériel de transport	25	25
								Totaux pour le Titre II.	123	123
								Totaux pour le programme 02.009.	3.095	3.095
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 02.010 (ex 02.07)		
								Subsistance		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DB	*nl*	11	01	00	07	81100000	010.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	123	123
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
DB	*nl*	11	05	00	07	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	010.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.435	2.435
DB	*nl*	11	06	40	07	81140000	010.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	45	45
DB		12	01	12	07	81212000	010.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
DB		12	02	21	07	81221000	010.019	Charges salariales du personnel détaché d'autres organismes	142	142
DB		12	03	50	07	81250000	010.020	Taxes diverses	3	3
DB		12	20	11	07	81211000	010.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	186	186
								Totaux pour le Titre I.	2.944	2.944
								Titre II. - Dépenses de capital		
DB		74	01	22	07	87422000	010.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	10	10
DB		74	02	10	07	87410000	010.007	Achats de matériel de transport	0	0
								Totaux pour le Titre II.	10	10
								Totaux pour le programme 02.010.	2.954	2.954
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 02.011 (ex 02.08) **Subsistance**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
TE	*nl*	11	01	00	08	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	011.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	123	123
TE	*nl*	11	02	00	08	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	011.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.162	2.162
TE	*nl*	11	03	40	08	81140000	011.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	91	91
TE	*nl*	11	04	12	08	81112000	011.010	Intervention coût abonnement transports et contre-valeur	91	91
TE		12	01	12	08	81212000	011.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
TE		12	20	11	08	81211000	011.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	157	157
TE		12	02	50	08	81250000	011.008	Impôts payés à des sous-secteurs du secteur des administrations publiques	0	0
TE		12	03	21	08	81221000	011.009	Frais de fonctionnement de cabinet et remboursement de salaires (secteur des administrations publiques)	300	300
								Totaux pour le Titre I.	2.934	2.934
								Titre II. - Dépenses de capital		
TE		74	01	22	08	87422000	011.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	90	90
TE		74	02	10	08	87410000	011.007	Achat de matériel de transport	0	0
								Totaux pour le Titre II.	90	90
								Totaux pour le programme 02.011.	3.024	3.024
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Totaux pour la division organique 02.	29.062	29.062
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
		A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
								Division organique 09.		
								Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.		
								Programme 09.012 (ex 09.01)		
								Conseil économique, social et environnemental de Wallonie		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI		41	01	40	01	84140000	012.001	Dotation au Conseil économique, social et environnemental de wallonie	6.490	6.490
DI		41	02	40	01	84140000	012.002	Dotation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESE	470	470
MO	*g*	41	03	40	01	84140000	012.003	Dotation complémentaire au CESE destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes "CAW"	210	210
MO		41	04	40	01	84140000	012.004	Subvention au Conseil économique, social et environnemental dans le cadre du PRW	0	0
								Totaux pour le Titre I.	7.170	7.170
								Totaux pour le programme 09.012.	7.170	7.170
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 09.013 (ex 09.02)		
								Service social		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DB		41	01	60	02	84160000	013.001	Subvention en matière de Service social	6.847	6.847
								Totaux pour le Titre I.	6.847	6.847
								Totaux pour le programme 09.013.	6.847	6.847
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 09.014 (ex 09.03)		
								Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI	*nl*	11	02	00	03	81100000	014.002	Traitements et indemnités du personnel	1.283	1.283
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
DI	*nl*	11	03	11	03	81111000	014.003	Charges liées à la fin du Gouvernement - AFD	0	0
DI	*nl*	11	04	40	03	81140000	014.004	Indemnités généralement quelconques au personnel	30	30
DI	*nl*	11	05	00	03	81100000	014.018	Traitements du personnel d'entretien des cabinets	354	354
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
DI	*nl*	11	06	20	03	81120000	014.017	(Modifié) Cotisation aux Organismes externes en charge des contrôles médicaux, de la médecine du travail, de la prévention et de la protection au travail	45	45
DI		12	01	11	03	81211000	014.005	Charges d'entretien	144	144
DI		12	02	11	03	81211000	014.015	Frais de couverture spécifique des Ministres membres du Gouvernement	43	43
DI		12	03	11	03	81211000	014.019	Charges locatives des cabinets et du SePAC	990	990
DI		12	04	21	03	81221000	014.006	Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie	80	80
DI		12	07	11	03	81211000	014.009	Frais d'études et consultations juridiques	41	41
DI		12	08	11	03	81211000	014.010	Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 2§7 et 8§1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets	43	43
DI		12	09	11	03	81211000	014.011	Frais de fonctionnement lié au siège du Gouvernement wallon	226	226
DI		12	10	11	03	81211000	014.012	Frais d'assurance divers	190	190

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
		A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
DI		12	19	11	03	81211000	014.013	Frais de fonctionnement	90	90
DI		12	20	21	03	81211000	014.016	Remboursement traitements du personnel détaché	283	283
DI		12	21	50	03	81211000	014.020	Impôts et taxes divers	26	26
DI		21	01	40	03	82140000	014.021	(Nouveau) Intérêts de la dette commerciale	1	1
								Totaux pour le Titre I.	3.869	3.869
								Titre II. - Dépenses de capital		
DI		74	01	22	03	87422000	014.014	(Modifié) Dépenses patrimoniales du Secrétariat pour l'Aide à la gestion et au Contrôle internes des Cabinets	35	35
								Totaux pour le Titre II.	35	35
								Totaux pour le programme 09.014.	3.904	3.904
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 09.015 (ex 09.04) **e-Wallonie-Bruxelles-Simplification**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DB	*nl*	11	11	00	04	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	015.001	Rémunérations des agents de la cellule eWBS	3.690	3.690
DB		12	02	11	04	81211000	015.003	Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	1.110	1.110
DB		12	05	11	04	81211000	015.004	Projet BCED et partage des données	0	0
DB		12	07	11	04	81211000	015.005	Etudes et prestations de services	0	0
								Totaux pour le Titre I.	4.800	4.800
								Titre II. - Dépenses de capital		
DB		74	05	22	04	87422000	015.008	Développement d'applications	570	1.101
DB		74	06	22	04	87422000	015.009	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	2	2
DB		74	07	22	04	87422000	015.010	Développement d'applications	0	0
								Totaux pour le Titre II.	572	1.103
								Totaux pour le programme 09.015.	5.372	5.903
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 09.016 (ex 09.06) **Secrétariat du Gouvernement wallon**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI	*nl*	11	03	00	06	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	016.002	Traitement et indemnités du personnel	615	615
DI	*nl*	11	04	12	06	81112000	016.008	Autres éléments de la rémunération	0	0
DI	*nl*	11	05	40	06	81140000	016.003	Indemnités généralement quelconques au personnel	24	24
DI		12	08	11	06	81211000	016.004	Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	49	49
DI		12	10	11	06	81211000	016.005	Frais de fonctionnement	59	59
								Totaux pour le Titre I.	747	747
								Titre II. - Dépenses de capital		
DI		74	03	22	06	87422000	016.006	Dépenses patrimoniales	29	29
DI		74	04	10	06	87410000	016.007	Achats de matériel roulant	0	0
								Totaux pour le Titre II.	29	29
								Totaux pour le programme 09.016.	776	776
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
								Programme 09.017 (ex 09.07)		
								Collaborateurs des Ministres sortis de charge		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI	*nl*	11	01	00	07	81100000	017.001	Traitement et indemnités	235	235
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DI		12	01	21	07	81221000	017.007	Remboursement des traitements du personnel détaché	146	146
								Totaux pour le Titre I.	381	381
								Totaux pour le programme 09.017.	381	381
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 09.018 (ex 09.08)		
								(Modifié) Tourisme		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DB		41	01	40	08	84140000	018.001	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)	0	0
DB		41	06	40	08	84140000	018.002	Intervention régionale en faveur du CRAC	7.854	7.854
DB		41	09	40	08	84140000	018.003	Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement	41.672	41.672
DB		41	10	40	08	84140000	018.004	Subvention pour le plan de relance de la Wallonie - Tourisme	0	0
DB		41	11	40	08	84140000	018.007	Subvention à WBT pour ses dépenses de fonctionnement	12.187	12.187
								Totaux pour le Titre I.	61.713	61.713
								Totaux pour le programme 09.018.	61.713	61.713
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 09.019 (ex 09.09)		
								Relations extérieures		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI		31	01	32	09	83132000	019.002	Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés - programmation 2014-2020	0	0
DI		33	01	00	09	83300000	019.008	Transfert de revenus aux ASBL relatifs à la représentation à la Grande Région	100	100
DI		35	01	30	09	83530000	019.009	Transfert de revenus à destination d'autres secteurs relatifs à la représentation à la Grande Région	0	0
DI		41	01	40	09	84140000	019.003	Dotation à WBI	27.634	27.634
DI		43	05	22	09	84322000	019.007	Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics - programmation 2014-2020 - cofinancement par le FEDER	0	0
								Totaux pour le Titre I.	27.734	27.734
								Totaux pour le programme 09.019.	27.734	27.734
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 09.020 (ex 09.10)		
								Commerce extérieur et investisseurs étrangers		
								Titre I. - Dépenses courantes		
WB		41	01	40	10	84140000	020.001	Dotation à l'AWEX	69.539	69.539
WB		41	06	40	10	84140000	020.003	Subvention à l'AWEX - missions économiques spécifiques	455	455
WB		45	01	40	10	84540000	020.007	Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur	418	418
								Totaux pour le Titre I.	70.412	70.412
								Totaux pour le programme 09.020.	70.412	70.412
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
		A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
								Programme 09.021 (ex 09.11)		
								Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI		41	01	40	11	84140000	021.001	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	7.283	7.283
								Totaux pour le Titre I.	7.283	7.283
								Totaux pour le programme 09.021.	7.283	7.283
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 09.123		
								(Nouveau) Service Commun d'Audit		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DB	*nl*	11	01	00	12	81100000	123.002	(Nouveau) Rémunérations et allocations des agents du service commun d'audit	4.682	4.682
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
DB		12	03	11	12	81211000	123.001	(Nouveau) Frais de fonctionnement du Service Commun d'Audit	345	878
								Totaux pour le Titre I.	5.027	5.560
								Titre II. - Dépenses de capital		
DB		74	05	22	12	87422000	123.003	(Nouveau) Frais d'équipement du Service Commun d'Audit	0	30
								Totaux pour le Titre II.	0	30
								Totaux pour le programme 09.123.	5.027	5.590
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Totaux pour la division organique 09.	196.619	197.713
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Division organique 10		
								Secrétariat général		
								Programme 10.001 (ex 10.01)		
								Fonctionnel		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DB		12	01	11	01	81211000	001.031	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	195	195
DB		12	02	11	01	81211000	001.023	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	1.715	1.095
DO		12	04	11	01	81211000	001.105	(Nouveau) Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, ...)	290	210
DI		12	04	11	01	81211000	001.037	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	20	20
DB		12	05	11	01	81211000	001.029	Frais de fonctionnement du SICPP	36	36
DB		12	06	11	01	81211000	001.032	Frais d'avocats	4	4
DB		12	08	11	01	81211000	001.089	Mise en œuvre de l'accompagnement BBZA	0	0
DI		12	09	11	01	81211000	001.099	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programmation 2014-2020 et 2021-2027 - cofinancement par le FEDER	0	0
DB		32	01	00	01	83200000	001.033	Frais de condamnations judiciaires et transactions	4	4
								Totaux pour le Titre I.	2.264	1.564
								Titre II. - Dépenses de capital		
DB		74	02	22	01	87422000	001.026	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	310	649

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec	Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
DI	74	03	22	01	87422000	001.038	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	100	137
DO	74	04	22	01	87422000	001.106	(Nouveau) Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	320	700
DB	74	06	22	01	87422000	001.028	Dépenses informatiques d'investissement en lien avec la stratégie numérique - Dématérialisation des marchés publics liés au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	0	350
DI	74	07	22	01	87422000	001.039	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Programmation 2014-2020 - Cofinancement par le FEDER	0	0
DB	74	08	22	01	87422000	001.025	Dépenses informatiques d'investissement (acquisition de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de la réalisation du AIRH	0	0
							Totaux pour le Titre II.	730	1.836
							Totaux pour le programme 10.001.	2.994	3.400
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 10.022 (ex 10.02) **Secrétariat général**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DI	*nl* 11	01	00	02	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	022.022	Traitements et indemnités du personnel des membres du Commissariat spécial à la reconstruction	—	—
DI	*nl* 11	02	40	02	81140000	022.023	Indemnités généralement quelconques des membres du Commissariat spécial à la reconstruction	—	—
DI	*nl* 11	03	12	02	81112000	022.035	Autres éléments de la rémunération	—	—
DI	12	01	11	02	81211000	022.001	Etudes, enquêtes et mise en œuvre des projets transversaux du contrat d'administration du Service Public de Wallonie et des projets du Secrétariat général, frais de fonctionnement de la Cellule des Stratégies transversales	245	245
DI	12	02	11	02	81211000	022.021	Frais généraux de fonctionnement liés au Commissariat spécial à la reconstruction	—	—
DI	12	03	11	02	81211000	022.002	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et aux échanges d'expériences	23	23
DI	12	04	11	02	81211000	022.003	Dépenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de valorisation des intégrations artistiques	5	13
DI	12	05	11	02	81211000	022.004	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	2.152	2.166
DI	12	06	11	02	81211000	022.019	Dépenses relatives au fonctionnement du Haut Conseil Stratégique (HCS)	100	100
DI	12	08	11	02	81211000	022.025	Frais généraux de fonctionnement liés au marché alimentation	0	0
DI	12	09	21	02	81221000	022.034	Remboursements du personnel détaché des membres du Commissariat spécial à la reconstruction	0	0
DI	12	10	21	02	81221000	022.036	Frais généraux de fonctionnement	0	0
DI	12	11	11	02	81211000	022.026	Dépenses de fonctionnement en lien avec l'outil de gestion de plan de relance de Wallonie	0	0
DB	12	12	11	02	81211000	022.040	(Nouveau) Frais de fonctionnement de la DORU	0	0
DI	31	01	32	02	83132000	022.028	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que des entreprises publiques	0	0
DI	31	02	32	02	83132000	022.033	Subvention liée à l'équipe Intermarché-Wanty-Gobert	0	0
DI	33	01	00	02	83300000	022.005	Subventions et indemnités	294	324
DI	33	02	00	02	83300000	022.027	Subvention à l'asbl "Wallonie-picarde"	—	—
DI	33	03	00	02	83300000	022.007	Dépenses relatives aux subventions octroyées par la Commission des arts de Wallonie - ASBL	70	70
DI	34	01	50	02	83450000	022.008	Dépenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la Commission des arts (prix, défraiements) et subventions octroyées par la Commission (particuliers)	10	10
DI	34	02	41	02	83441000	022.029	Prestations en espèces	0	0
DI	41	01	40	02	84140000	022.015	Fonds post covid-19 de sortie de la pauvreté	5.000	5.000
DI	41	02	40	02	84140000	022.016	Fonds post Covid-19 de rayonnement de la Wallonie	3.000	3.000
DI	43	01	22	02	84322000	022.009	Commission des arts - Subventions au secteur public	0	0
DI	45	01	24	02	84524000	022.017	Subvention à St'Art Invest	0	0
							Totaux pour le Titre I.	10.899	10.951

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
							Titre II. - Dépenses de capital		
DI	63	01	21	02	86321000	022.010	Subventions en matière de situations de crise	—	—
DI	74	01	22	02	87422000	022.011	Frais d'équipement du Centre régional de Crise	15	15
DI	74	02	22	02	87422000	022.012	Frais d'équipement de l'autorité de Certification	5	5
DI	74	03	22	02	87422000	022.013	Frais d'équipement de la Commission des Arts	—	—
DI	74	05	22	02	87422000	022.014	Frais d'équipement de la Cellule des Stratégies transversales	5	5
DI	74	06	22	02	87422000	022.024	Dépenses patrimoniales en lien avec le Commissariat spécial à la reconstruction	—	—
DI	74	07	50	02	87450000	022.038	(Nouveau) Acquisition d'un monument commémoratif en lien avec les inondations de juillet 2021	300	300
							Totaux pour le Titre II.	325	325
							Totaux pour le programme 10.022.	11.224	11.276
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 10.023 (ex 10.03)		
							Service de la Présidence et Chancellerie		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DI	12	12	11	03	81211000	023.005	Etudes, relations publiques, honoraires d'avocats	14	14
DI	12	22	11	03	81211000	023.011	Actions menées dans le cadre de la lutte contre le radicalisme violent	125	125
DI	31	01	22	03	83122000	023.012	Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion de la Région wallonne	169	169
DI	33	04	00	03	83300000	023.015	Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du domaine de la Hulpe	58	58
DI	33	05	00	03	83300000	023.016	Subventions à l'Institut Jules Destrée	330	330
DI	33	10	00	03	83300000	023.017	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'opérationnalisation du Plan de lutte contre la pauvreté	224	224
DI	33	11	00	03	83300000	023.018	Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional	543	543
DI	33	12	00	03	83300000	023.019	Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie	18	18
DI	33	14	00	03	83300000	023.021	Subvention à l'asbl "Tour de la Région wallonne organisation"	250	250
DI	33	16	00	03	83300000	023.022	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	327	327
DI	33	17	00	03	83300000	023.023	Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes - GRIP	150	150
DI	33	18	00	03	83300000	023.035	Subventions à des ASBL oeuvrant à la promotion du projet «Wallonie : Ambitions Or»	0	0
DI	41	01	40	03	84140000	023.014	Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	460	460
DI	43	03	22	03	84322000	023.025	Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	151	162
DI	45	01	26	03	84526000	023.028	Subvention à la Communauté germanophone	1.497	1.497
DI	45	02	24	03	84524000	023.029	Subvention à l'UCL dans le cadre de la plate-forme wallonne pour le GIEC	75	75
							Totaux pour le Titre I.	4.391	4.402
							Titre II. - Dépenses de capital		
DI	52	01	10	03	85210000	023.037	Aides à l'investissement aux asbl au service des ménages	—	—
DI	52	02	10	03	85210000	023.038	Aide à l'investissement aux asbl oeuvrant à la promotion du projet "Wallonie Ambitions Or"	—	—
DI	63	01	21	03	86321000	023.039	Commune de Herbeumont - Rénovation logement d'urgence	—	—
DI	74	03	22	03	87422000	023.033	Achats de biens meubles pour le Château de la Hulpe	30	30
							Totaux pour le Titre II.	30	30
							Totaux pour le programme 10.023.	4.421	4.432
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 10.024 (ex 10.04)		
							Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DI	12	01	11	04	81211000	024.001	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	200	200
DI	12	03	11	04	81211000	024.002	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FSE	0	0
DI	12	04	11	04	81211000	024.003	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
DI		12	05	11	04	81211000	024.004	Frais relatifs à la mise en œuvre du plan de communication réglementaire - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0
DI		12	07	11	04	81211000	024.005	Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	19	19
DI		41	01	40	04	84140000	024.006	Partenariat avec l'IWEPS – Programmation 2014-2020 – Cofinancement par le FEDER	0	0
DI		45	01	24	04	84524000	024.007	Dotation à l'Agence Fonds social européen	0	0
DI		45	02	24	04	84524000	024.008	Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	203	203
								Totaux pour le Titre I.	422	422
								Totaux pour le programme 10.024.	422	422
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 10.025 (ex 10.05) **Audits**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO	*nl*	11	01	00	05	81100000	025.001	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	217	217
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DO		12	06	11	05	81211000	025.004	Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	47	47
DO		12	07	11	05	81211000	025.005	Prestation d'assistance pour la CAIF	370	370
								Totaux pour le Titre I.	634	634
								Titre II. - Dépenses de capital		
DO		74	07	22	05	87422000	025.009	Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	23	23
								Totaux pour le Titre II.	23	23
								Totaux pour le programme 10.025.	657	657
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 10.028 (ex 10.08) **(Modifié) Plan de relance de la Wallonie**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO		01	01	00	08	80100001	028.009	(Nouveau) Provision surcoût énergie	28.000	28.000
								Totaux pour le Titre I.	28.000	28.000
								Titre II. - Dépenses de capital		
DI		01	07	00	08	80100002	028.007	Réserve Covid-19	40.000	40.000
HE		01	10	00	08	80100002	028.008	Provision - Résilience, relance et redéploiement	181.559	134.921
								Totaux pour le Titre II.	221.559	174.921
								Totaux pour le programme 10.028.	249.559	202.921
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 10.085 (ex 10.10) **Développement durable**		
								Titre I. - Dépenses de capital		
WB		12	01	11	10	81211000	085.040	Soutien aux filières locales et au développement territorial (circuits courts, etc.)	0	0
WB		12	02	11	10	81211000	085.041	GreenDeal Achats circulaires et économie circulaire	150	311
DB		12	03	11	10	81211000	085.005	Promotion des investissements socialement responsables	0	0
TE		12	04	11	10	81211000	085.004	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du département du développement durable	50	50
DB		12	05	11	10	81211000	085.007	Actions de sensibilisation au Développement durable du personnel du SPW et OIP. Actions de promotion et soutien à l'éco-exemplarité et au développement durable au SPW et dans les UAP	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits initiaux Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
TE	12	06	11	10	81211000	085.013	Promotion de la responsabilité sociétale des entreprises	150	155
DB	12	07	11	10	81211000	085.009	Dynamisation d'une mobilité plus durable au sein du SPW	0	0
TE	12	08	11	10	81211000	085.014	Prestations et fournitures de services et biens divers, études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques (Transition écologique/développement durable/alimentation durable)	200	258
DB	12	09	11	10	81211000	085.042	Actions de soutien à l'insertion de clauses environnementales dans les marchés de travaux	0	0
DB	12	10	11	10	81211000	085.043	Actions de soutien, mise en capacité et promotion en matière de marchés publics responsables	0	0
TE	12	11	11	10	81211000	085.015	Dépenses de toute nature dans le cadre du développement durable des compétences routes, voies hydrauliques, patrimoine et zones d'activités économiques	0	0
TE	12	12	11	10	81211000	085.016	Actions transversales pour accélérer les transistions vers un développement durable	820	679
CC	12	13	11	10	81211000	085.006	Plan Actions Achats publics responsables	20	15
DB	12	14	11	10	81211000	085.056	Observatoire des marchés publics	0	0
DI	12	15	11	10	81211000	085.017	Soutien au développement des indicateurs complémentaires au PIB et au monitoring des objectifs de développement durable	60	60
TE	12	16	11	10	81211000	085.058	Actions visant à promouvoir les matériaux de réemploi en vue d'une construction durable	300	640
TE	21	01	40	10	82140000	085.072	Intérêts de la dette commerciale – SG	0	0
TE	31	01	32	10	83132000	085.045	Projets relocalisation de l'alimentation - Entreprises en personne morale	0	152
WB	31	02	32	10	83132000	085.062	Projets en économie circulaire d'entreprises	0	165
TE	31	03	32	10	83132000	085.073	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	0
DB	32	01	00	10	83200000	085.038	Subvention à CO2logic	0	0
DB	32	02	00	10	83200000	085.044	Activités en matière de clauses sociales et de lutte contre le dumping social dans les marchés publics	0	0
TE	32	03	00	10	83200000	085.035	Marchés publics et changements climatiques. Outils CO2 - Achats publics responsables	0	0
TE	33	01	00	10	83300000	085.021	Subventions au secteur privé en matière de développement durable et de transition écologique	2.183	1.723
TE	33	02	00	10	83300000	085.024	Subvention au secteur autre que public en matière d'alimentation durable	575	2.770
CC	33	03	00	10	83300000	085.039	Subventions relatives à la gestion durable du logement	509	560
WB	33	05	00	10	83300000	085.064	Projets en économie circulaire d'ASBL	0	15
TE	34	01	50	10	83450000	085.049	Relocalisation de l'alimentation durable en Wallonie - Entreprises physiques	0	0
TE	34	02	41	10	83441000	085.060	Projets de développement durable	0	0
WB	34	03	41	10	83441000	085.065	Projets en économie circulaire d'indépendants	0	0
TE	41	01	40	10	84140000	085.025	Subvention au secteur public en matière de développement durable et de transition écologique (dépenses courantes)	0	87
WB	41	02	40	10	84140000	085.069	Subventions aux UAP dans le cadre de l'économie circulaire	0	0
TE	43	01	22	10	84322000	085.028	Subventions aux communes en matière de développement durable et de transition écologique	500	649
CC	43	02	22	10	84322000	085.029	Achats publics responsables : formations et outils pour les pouvoirs locaux	0	0
TE	43	03	12	10	84312000	085.050	Subventions octroyées aux Provinces en vue de mettre en oeuvre des projets portant sur la relocalisation de l'alimentation durable	0	24
TE	43	04	52	10	84352000	085.051	Subventions octroyées aux CPAS en vue de mettre en oeuvre des projets portant sur la relocalisation de l'alimentation durable	0	12
TE	43	05	53	10	84353000	085.054	Subventions octroyées aux Intercommunales	0	90
WB	43	06	53	10	84353000	085.070	Subventions aux intercommunales dans le cadre de l'économie circulaire	0	0
TE	45	01	24	10	84524000	085.037	Subventions octroyées aux Universités et établissements assimilés	75	95
WB	45	02	24	10	84524000	085.071	Subventions aux universités dans le cadre de l'économie circulaire	0	0
							Totaux pour le Titre I.	5.592	8.510
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	51	01	12	10	85112000	085.059	Subventions de type investissements en matière de développement durable et d'alimentation durable	0	3
WB	51	02	12	10	85112000	085.066	Projets en économie circulaire d'entreprises	0	66
WB	52	01	10	10	85210000	085.067	Projets en économie circulaire d'ASBL	0	15
WB	53	01	10	10	85310000	085.068	Projets en économie circulaire d'indépendants	0	15
TE	61	01	41	10	86141000	085.032	Subvention au secteur public en matière de développement durable et de transition écologique (investissements)	0	180
TE	63	01	53	10	86353000	085.033	Initiative de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique intercommunales	0	18
TE	74	01	22	10	87422000	085.034	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Développement durable)	110	140
							Totaux pour le Titre II.	110	437
							Totaux pour le programme 10.085.	5.702	8.947
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB				Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.					Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
								Programme 10.122 (ex 10.11) **Plan de relance de la Wallonie (PRW) et la Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI	*nl*	11	01	00	11	81100000	122.012	Traitements et indemnités du personnel des membres de la CAIF	0	0
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DI	*nl*	11	02	40	11	81140000	122.010	Indemnités généralement quelconques des membres de la CAIF	0	0
DB	*nl*	11	03	00	11	81100000	122.030	Rémunérations et allocations des agents recrutés et engagés dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance	0	0
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DI		12	01	11	11	81211000	122.011	Frais généraux de fonctionnement liés à la CAIF	0	0
WB		12	02	11	11	81211000	122.044	Etudes – Frais de consultance- PRW	0	571
WB		12	03	11	11	81211000	122.047	Appel à projets en économie circulaire	0	448
WB		12	04	11	11	81211000	122.048	Soutien aux marchés publics en économie circulaire	1.120	1.722
WB		12	05	11	11	81211000	122.180	Marché publics de consultance	0	0
HE		12	06	11	11	81211000	122.013	Dépenses relatives aux études et marchés de services - PRW	0	0
MO		12	08	11	11	81211000	122.039	Frais de fonctionnement pour les dépenses courantes en rapport avec le FRR	0	0
MO		12	09	11	11	81211000	122.041	PRW – Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	0	0
MO		12	10	11	11	81211000	122.063	PRW – Etudes	0	0
DB		12	11	11	11	81211000	122.036	PRW - Développer l'orientation usager et renforcer l'optimisation des dispositifs au sein de l'Administration	0	0
DB		12	12	11	11	81211000	122.059	Projet 303 : Actions de soutien à l'insertion de clauses durables dans les marchés publics wallons	0	0
DB		12	13	11	11	81211000	122.071	Faire évoluer Mon Espace vers Ma Wallonie (fiche 293)	0	0
DB		12	14	11	11	81211000	122.072	Digitalisation secteur public PNRR (fiche 290)	0	0
TE		12	15	11	11	81211000	122.031	Frais généraux de fonctionnement, marché et études (secteur privé) - PRW	0	0
TE		12	16	21	11	81221000	122.032	Frais généraux de fonctionnement, marché et études (secteur public) - PRW	0	0
DB		12	17	11	11	81211000	122.105	256 – Accompagner les porteurs de projets de l'appel à projets visant la création de places en crèches	0	0
HE		12	18	11	11	81211000	122.097	Achat de biens non durables et de services – Frais généraux de fonctionnement - PRW	6.857	4.296
DI		12	19	11	11	81211000	122.104	Dépenses de fonctionnement en lien avec l'outil de gestion du Plan de Relance de Wallonie	0	0
HE		12	20	11	11	81211000	122.151	Achats de biens non durables et de services (inondation)	0	0
CC		12	21	11	11	81211000	122.133	Etudes et marchés publics dans le cadre du PRW, compétence logement	0	0
HE		12	22	21	11	81221000	122.135	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques (PRW)	0	250
TE		14	01	10	11	81410000	122.082	PRW - Travaux d'entretiens, d'études et de réparations des cours d'eau non navigables	0	0
HE		14	02	10	11	81410000	122.152	Réparation et entretien d'ouvrages en matière de travaux routiers (inondation)	0	0
WB		21	01	50	11	82150000	122.183	Charge d'intérêts pour leasings	0	0
HE		21	02	40	11	82140000	122.153	Intérêts de la dette commerciale (inondation)	0	0
HE		21	03	60	11	82160000	122.154	Autres intérêts (inondation)	0	0
WB		31	01	32	11	83132000	122.017	Autres subventions à des producteurs ou des ASBL au service des producteurs dans le cadre du PRW	7.000	24.308
WB		31	02	32	11	83132000	122.058	Subventions aux ASBL au service des ménages – PRW	0	300
WB		31	03	32	11	83132000	122.064	Subventions aux entreprises - PNRR	0	0
WB		31	04	22	11	83122000	122.067	Subventions aux entreprises publiques - PNRR	0	0
MO		31	05	32	11	83132000	122.042	Subventions d'exploitation à destination du secteur privé -PRW	0	0
TE		31	06	32	11	83132000	122.125	PNRR - Subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	0
TE		31	07	32	11	83132000	122.136	PRW - Subvention aux ASBL aux services des entreprises	0	0
TE		31	08	32	11	83132000	122.143	Subventions (ASBL) dans le cadre du soutien aux acteurs de l'alimentation durable et du circuit court en période de crise économique visant une subvention à l'ASBL SOCOPRO	0	0
TE		31	09	22	11	83122000	122.178	PRW - Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques	0	0
WB		31	10	32	11	83132000	122.191	Subventions aux Centres de recherche – PRW	0	50
HE		31	11	32	11	83132000	122.215	(Nouveau) Energie - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	0
HE		32	01	00	11	83200000	122.216	(Nouveau) Energie - Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions	0	0
WB		33	01	00	11	83300000	122.075	Subventions aux ASBL au service des ménages – PRW	0	0
TE		33	02	00	11	83300000	122.018	Subvention aux ASBL dans le cadre du PNRR	0	0
MO		33	03	00	11	83300000	122.194	PRW – Subventions aux ASBL au service des ménages	0	0
MO		33	04	00	11	83300000	122.054	(Modifié) PRW subventions aux ASBL – Action sociale	810	810

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
		A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
TE		33	05	00	11	83300000	122.112	PRW - Subvention aux ASBL	0	0
HE		33	06	00	11	83300000	122.217	(Nouveau) Energie - Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages	0	0
WB		34	01	41	11	83441000	122.053	Plan horizon proximité – PRW	0	0
MO		41	01	40	11	84140000	122.006	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre du Plan de relance	17.624	17.624
WB		41	02	40	11	84140000	122.022	Transferts de revenus à l'Agence du Numérique dans le cadre du PRW	0	2.800
WB		41	03	40	11	84140000	122.023	Transferts de revenus au CRA-W dans le cadre du PRW	0	73
WB		41	04	40	11	84140000	122.038	Subvention à l'IFAPME - PRW	6.067	6.067
WB		41	05	40	11	84140000	122.045	Dotation à Formaform -PRW	200	180
WB		41	06	40	11	84140000	122.049	Dotation complémentaire pour les centres de compétences – PRW	4.760	5.008
WB		41	07	40	11	84140000	122.051	Dotation complémentaire CRAW -PRW	0	0
WB		41	08	40	11	84140000	122.057	Mission délégué WalEnergie – PRW	900	900
WB		41	09	40	11	84140000	122.065	Subventions aux CRA - PNRR	0	0
WB		41	10	40	11	84140000	122.073	Dotation à l'ADN- PNRR	0	0
MO		41	11	40	11	84140000	122.043	PRW - Subventions aux Unités d'Administration Publique	0	0
MO		41	12	40	11	84140000	122.060	PRW – Subventions au FOREM	0	0
DB		41	13	40	11	84140000	122.056	Projet 197 – Valorisation de biens à haute valeur patrimoniale	0	0
CC		41	14	40	11	84140000	122.028	Subvention visant la grille indicative des loyers	0	0
MO		41	15	40	11	84140000	122.062	PNRR – Subventions aux unités d'administration publique	0	0
DB		41	16	40	11	84140000	122.007	Subventions à WBT dans le cadre du Plan de Relance	0	0
HE		41	17	40	11	84140000	122.103	Transfert de revenus aux organismes administratifs publics	0	17
TE		41	18	40	11	84140000	122.122	PRW – Subvention à la SPAQUE	0	0
WB		41	19	40	11	84140000	122.117	Transferts vers WBT- PRW	0	0
WB		41	20	40	11	84140000	122.126	Subventions complémentaires à l'AWEX – PRW	0	340
WB		41	21	40	11	84140000	122.132	Subvention contribuant à accélérer la croissance des entreprises – PRW	0	90
WB		41	22	40	11	84140000	122.134	Subvention aux outils financiers – PRW	0	535
WB		41	23	40	11	84140000	122.100	Dotation OEWB – PRW	0	115
HE		41	24	40	11	84140000	122.123	Intervention dans les charges d'exploitation de l'OTW afin de compenser la hausse des prix de l'énergie	0	0
DB		41	25	40	11	84140000	122.008	Subventions au CGT dans le cadre du plan de relance	0	0
TE		41	26	40	11	84140000	122.080	PNRR – Subvention à l'Office économique wallon du bois	0	0
TE		41	27	40	11	84140000	122.110	PRW – Subvention à l'AWAC	0	0
TE		41	28	40	11	84140000	122.138	PRW – Subventions à la SPAQUE	0	0
TE		41	29	40	11	84140000	122.144	Financement W.ALTER - Mission déléguée d'accompagnement des acteurs des circuits courts relevant de l'économie sociale en période de crise économique, visant un financement à W.ALTER dans le cadre d'une mission déléguée	0	0
TE		41	30	40	11	84140000	122.160	PRW - Subvention au CRAW	0	0
WB		43	01	53	11	84353000	122.068	Subventions aux intercommunales - PNRR	0	0
MO		43	02	52	11	84352000	122.055	PRW – subventions aux CPAS	13.939	13.939
TE		43	03	40	11	84340000	122.019	Subvention aux ASBL des pouvoirs locaux dans le cadre du PNRR	0	0
MO		43	04	40	11	84340000	122.108	Subvention aux ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB		43	05	53	11	84353000	122.114	Subventions aux intercommunales - PRW	0	0
MO		43	06	22	11	84322000	122.173	Subventions aux communes dans le secteur de l'Action sociale	0	0
MO		43	07	59	11	84359000	122.193	Subventions aux associations chapitre XII	0	0
TE		43	08	22	11	84322000	122.081	PNRR – Subventions aux personnes morales de droit public - Communes	0	0
TE		43	09	52	11	84352000	122.086	PNRR – Subventions aux personnes morales de droit public - CPAS	0	0
TE		43	10	12	11	84312000	122.087	PNRR – Subventions aux personnes morales de droit public - Provinces	0	0
TE		43	11	53	11	84353000	122.088	PNRR – Subventions aux personnes morales de droit public - Intercommunales	0	0
TE		43	12	22	11	84322000	122.167	PRW – Contributions spécifiques aux communes	0	0
TE		43	13	53	11	84353000	122.169	PRW - Transferts de revenus aux intercommunales	0	0
HE		43	14	22	11	84322000	122.218	(Nouveau) Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Aux communes -Contributions spécifiques	0	0
HE		43	15	52	11	84352000	122.219	(Nouveau) Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - CPAS	0	0
HE		43	16	53	11	84353000	122.220	(Nouveau) Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Intercommunales du secteur S.1313	0	0
HE		43	17	59	11	84359000	122.221	(Nouveau) Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Autres pouvoirs locaux	0	0
HE		43	18	40	11	84340000	122.231	(Nouveau) Energie - Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux	0	0
WB		43	19	22	11	84322000	122.195	Compensation financière suite à un chantier public régional d'envergure-PRW	0	0
WB		43	20	16	11	84316000	122.230	Subventions aux hautes écoles – PRW	0	0
WB		45	01	24	11	84524000	122.024	Transferts de revenus à la Communauté Française dans le cadre du PRW	0	0
WB		45	02	24	11	84524000	122.066	Subventions aux entités liées à la Communauté française - PNRR	0	0
MO		45	03	24	11	84524000	122.070	Subventions aux organismes publics qui dépendent directement d'un autre niveau de pouvoir - PRW	0	0
MO		45	04	50	11	84550000	122.061	PRW – Subventions aux unités interrégionales	0	0
TE		45	05	24	11	84524000	122.164	PNRR - Transferts de revenus à la communauté française	0	0
WB		45	06	50	11	84550000	122.192	Transfert de revenus dans le cadre de l'initiative WELBIO et WISD - PRW	0	5.600
WB		45	07	50	11	84550000	122.150	Subventions aux unités interrégionales-PRW	0	0
								Totaux pour le Titre I.	59.277	86.043
								Titre II. - Dépenses de capital		
DI	i	01	02	00	11	80100002	122.001	Plan de relance de la Wallonie	1.813.713	984.263
DI	i	01	03	00	11	80100002	122.002	Provision pour la relance et la résilience européen (FRR)	311.000	303.000

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
DI	01	04	00	11	80100002	122.074	Réserve Ukraine	30.000	30.000
DI	01	05	00	11	80100002	122.184	(Nouveau) Réserve en lien avec la présidence de l'Union européenne	5.873	4.500
WB	51	01	12	11	85112000	122.025	Aides à l'investissement aux entreprises privées et aux ASBL au service des entreprises dans le cadre du PRW	0	0
HE	51	02	11	11	85111000	122.040	Transfert en Capital - Aides à l'investissement aux entreprises publiques (PRW)	0	0
MO	51	03	11	11	85111000	122.084	PNRR – Dépenses d'investissement destinées aux entreprises publiques	0	0
TE	51	04	12	11	85112000	122.161	PNRR - Aides à l'investissement aux entreprises privées	0	0
TE	51	05	12	11	85112000	122.170	PRW - Aides à l'investissement aux entreprises privées	0	0
HE	51	06	11	11	85111000	122.222	(Nouveau) Energie - Aides à l'investissement aux entreprises publiques	0	0
HE	51	07	11	11	85111000	122.223	(Nouveau) MI - Aides à l'investissement aux entreprises publiques	0	0
HE	51	08	12	11	85112000	122.224	(Nouveau) Energie - Aides à l'investissement aux entreprises privées	0	0
TE	52	01	10	11	85210000	122.111	PRW – Subventions d'investissements aux ASBL	0	0
TE	52	02	10	11	85210000	122.077	PNRR – Subventions au secteur autre que public (ASBL) en vue de l'acquisition ou de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	0	0
TE	52	03	10	11	85210000	122.020	Subvention d'investissement au ASBL dans le cadre du PNRR	0	0
WB	52	04	10	11	85210000	122.131	Subvention pour Aptaskil (CEFOCHIM) – PNRR	0	0
HE	53	01	10	11	85310000	122.033	Aides à l'investissement aux ménages (PRW)	2.000	2.000
HE	53	02	10	11	85310000	122.046	Aides à l'investissement aux ménages (PRW)	4.900	4.900
WB	61	01	41	11	86141000	122.016	Subvention au FOREM pour remettre en état les infrastructures - PRW	0	0
WB	61	02	41	11	86141000	122.026	Aides à l'investissement au CRA-W dans le cadre du PRW	0	0
WB	61	03	41	11	86141000	122.050	Subvention aux Centres de compétences pour remettre en état les infrastructures – PRW	0	0
WB	61	04	41	11	86141000	122.052	Dotation complémentaire en investissement CRAW -PRW	0	0
MO	61	05	41	11	86141000	122.069	PRW – Subventions au FOREM pour les investissements	0	0
WB	61	06	41	11	86141000	122.101	Reconversion des friches sidérurgiques d'ArcelorMittal à Liège – PRW	0	2.601
WB	61	07	41	11	86141000	122.102	Constitution d'une réserve foncière et travail de réhabilitation – PRW	0	0
WB	61	08	41	11	86141000	122.116	Subvention à l'IFAPME – PNRR	0	0
HE	61	09	41	11	86141000	122.098	Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics - PRW	9.900	2.900
MO	61	11	41	11	86141000	122.119	PNRR – Subventions au FOREM pour les investissements	0	0
MO	61	12	41	11	86141000	122.175	PRW – Subventions d'investissement aux Unités d'administrations publiques	0	0
WB	61	13	61	11	86161000	122.130	Subvention pour Technifutur – PNRR	0	0
CC	63	01	21	11	86321000	122.014	Subsides PRW aux pouvoirs locaux pour la rénovation énergétique des bâtiments publics (bénéficiaires donc les pouvoirs locaux) (pour les communes)	0	0
CC	63	02	21	11	86321000	122.015	Subsides PRW aux pouvoirs locaux pour la rénovation énergétique des bâtiments publics (bénéficiaires donc les pouvoirs locaux) (pour les communes) - RRF	0	0
CC	63	03	21	11	86321000	122.034	Subventions aux communes – Cœur de Village	0	0
TE	63	04	41	11	86341000	122.021	Subvention d'investissement au ASBL des pouvoirs locaux dans le cadre du PNRR	0	0
TE	63	05	53	11	86353000	122.109	PRW – Subventions d'investissements aux pouvoirs locaux - intercommunales	0	0
TE	63	06	22	11	86322000	122.162	PNRR - Autres transferts en capital aux communes	0	0
TE	63	07	53	11	86353000	122.163	PNRR - Transferts en capital aux intercommunales	0	0
TE	63	08	52	11	86352000	122.166	PNRR - Aides à l'investissement aux CPAS	0	0
TE	63	09	22	11	86322000	122.168	PRW - Autres transferts en capital aux communes	0	0
WB	63	10	21	11	86321000	122.210	Subvention aux communes en vue du réaménagement de sites à réaménager - PRW	18.000	7.000
WB	63	11	52	11	86352000	122.211	Subvention aux CPAS en vue du réaménagement de sites à réaménager - PRW	0	800
TE	63	12	21	11	86321000	122.213	(Nouveau) PRW - Subvention en investissement aux communes	0	0
HE	63	13	21	11	86321000	122.199	Subventions aux communes afin de leur permettre de développer leur réseau communal cyclo piéton (WACY-Mobipôles)	35.000	34.000
HE	63	14	21	11	86321000	122.225	(Nouveau) Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Aides à l'investissement aux communes	0	0
HE	63	15	22	11	86322000	122.226	(Nouveau) Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Autres transferts en capital aux communes	0	0
HE	63	16	41	11	86341000	122.227	(Nouveau) Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Aides à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux	0	0
HE	63	17	52	11	86352000	122.228	(Nouveau) Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - CPAS	0	0
HE	63	18	59	11	86359000	122.229	(Nouveau) Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Autres pouvoirs locaux	0	0
MO	63	20	53	11	86353000	122.157	PNRR – Subventions aux intercommunales pour les investissements	0	0
WB	63	21	41	11	86341000	122.129	Subvention pour Technocité – PNRR	0	0
WB	65	01	24	11	86524000	122.027	Aides à l'investissement à la Communauté Française dans le cadre du PRW	0	0
TE	65	02	24	11	86524000	122.165	PNRR - Transferts en capital à la communauté française	0	0
MO	65	03	50	11	86550000	122.174	PRW – Subventions d'investissements aux unités interrégionales	0	0
TE	71	01	12	11	87112000	122.078	PRW – Dépenses du SPW en vue de l'acquisition des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	0	0
TE	71	02	12	11	87112000	122.079	PNRR – Dépenses du SPW en vue de l'acquisition des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	0	0
DO	71	03	11	11	87111000	122.145	Acquisition du terrain du Sart-Hulet dans le cadre du PRW	0	0
HE	72	01	00	11	87200000	122.099	Construction et Rénovation de bâtiments - PRW	13.740	6.600
HE	73	01	10	11	87310000	122.029	Mise en œuvre de feux tricolores intelligents (PRW)	0	0
TE	73	02	20	11	87320000	122.083	PRW - Travaux d'investissements sur cours d'eau non navigables	0	0
HE	73	03	10	11	87310000	122.092	Investissements – Travaux routiers (PRW)	0	3.500
HE	73	04	20	11	87320000	122.155	Investissement - Travaux hydrauliques (inondation)	0	7.300
HE	73	05	10	11	87310000	122.124	Travaux routiers - PRW	0	623
HE	73	06	20	11	87320000	122.203	Investissement - Travaux hydrauliques PRW	7.978	3.000

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
WB		74	01	22	11	87422000	122.181	Marché publics pour l'achat de matériel IT - PNRR	0	0
WB		74	02	22	11	87422000	122.182	Marché publics pour l'achat de matériel IT - PRW	0	0
DB		74	03	22	11	87422000	122.037	PRW - Développer l'orientation usager et renforcer l'optimisation des dispositifs au sein de l'Administration	0	0
HE		74	03	22	11	87422000	122.146	Acquisition d'autres biens d'investissement y compris les biens incorporels - Acquisition d'autres matériels (PRW)	0	1.042
DI	*i*	84	01	17	11	88417000	122.003	Préfinancement dans le cadre de la Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)	311.000	303.000
DI	*i*	91	01	40	11	89140000	122.004	Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)	0	0
								Totaux pour le Titre I.	2.563.104	1.701.029
								Totaux pour le programme 10.122.	2.622.381	1.787.072
								Dont programme d'investissement	2.435.713	1.590.263
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 10.030 (ex 10.50) **Fonds budgétaire en matière de Loterie**		
DI		01	01	00	50	80100001	030.001	Fonds budgétaire en matière de Loterie		
								Solde au 1er janvier	7.965	8.550
								Recettes de l'année en cours	3.995	3.995
								Disponible pour l'année	11.960	12.545
								Dépenses à charge du Fonds	3.995	3.995
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	7.965	8.550
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI		31	01	32	50	83132000	030.007	Fonds budgétaire en matière de loterie - Autres subventions d'exploitation à des producteurs		
DI		31	02	22	50	83122000	030.012	Fonds budgétaire en matière de loterie - Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques		
DI		33	01	00	50	83300000	030.002	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
DI		41	01	40	50	84140000	030.008	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux organismes administratifs publics		
DI		43	01	22	50	84322000	030.003	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques		
DI		43	02	52	50	84352000	030.004	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux CPAS		
DI		43	03	12	50	84312000	030.009	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux provinces - contributions spécifiques		
DI		43	04	40	50	84340000	030.010	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux asbl des pouvoirs locaux		
DI		45	01	24	50	84524000	030.005	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus à la Communauté française		
DI		45	02	40	50	84540000	030.006	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus au Pouvoir fédéral		
DI		52	01	10	50	85210000	030.011	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts en capital aux asbl au service des ménages		
								Totaux pour le programme 10.030.	3.995	3.995
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	3.995	3.995
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	7.965	8.550
								Totaux pour la division organique 10.	2.901.355	2.023.122
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	2.435.713	1.590.263
								Dont fonds budgétaires	3.995	3.995
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	7.965	8.550

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
		A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
								Division organique 11.		
								(Modifié) Support : Personnel, affaires juridiques, gestion mobilière et immobilière		
								Programme 11.001 (ex 12.01) **(Nouveau) Fonctionnel**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO		12	01	21	01	81221000	001.136	(Nouveau) Convention In-House – Inventaires amiante avec l'ISSeP	0	0
DO		12	03	11	01	81211000	001.107	(Nouveau) Achats de biens et services non-durables, frais de fonctionnement et d'équipement - Gestion mobilière	23.352	23.352
DO		12	04	11	01	81211000	001.108	(Nouveau) Achats de biens et services non-durables, dépenses de fonctionnement (consommations énergétiques, entretien sanitaire, gardiennage, déménagements, contrôles légaux), d'entretien et maintenance, de frais d'études et de fournitures - Gestion immobilière	15.631	16.103
DO		12	05	12	01	81212000	001.129	(Nouveau) Loyers des biens immobiliers pris en location	21.750	21.386
DO		12	06	50	01	81250000	001.109	(Nouveau) Taxes pour tous les véhicules du SPW	360	360
DO		12	07	50	01	81250000	001.110	(Nouveau) Précomptes immobilier et taxes diverses en lien avec les bâtiments à la charge du Département de la Gestion immobilière	500	500
DO		21	01	40	01	82140000	001.111	(Nouveau) Intérêts de retard liés à la gestion Immobilière	1	1
DO		21	02	10	01	82110000	001.133	(Nouveau) Interventions résultant des opérations de promotion (paiement des intérêts)	2	2
DO		32	01	00	01	83200000	001.122	(Nouveau) Amendes de retard – Contrôles Techniques pour tous les véhicules du SPW	20	20
								Totaux pour le Titre I.	61.616	61.724
								Titre II. - Dépenses de capital		
DO		71	01	31	01	87131000	001.130	(Nouveau) Achat de bâtiments à l'intérieur du secteur des administrations publiques	0	0
DO		71	02	32	01	87132000	001.131	(Nouveau) Achat de bâtiments dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques	0	0
DO		72	01	00	01	87200000	001.112	(Nouveau) Travaux d'aménagement, de construction et de rénovation effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	17.898	21.095
DO		74	01	10	01	87410000	001.113	(Nouveau) Provision : acquisition de véhicules	5.151	5.660
DO		74	04	22	01	87422000	001.114	(Nouveau) Provision : Acquisition de biens meubles durables et patrimoniaux	6.551	7.783
DO		74	05	22	01	87422000	001.115	(Nouveau) Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments, et de matériel et outillage - Gestion immobilière	20	20
DO	*i*	91	01	10	01	89110000	001.132	(Nouveau) Interventions résultant des opérations de promotion (remboursement de capital)	490	490
								Totaux pour le Titre II.	30.110	35.048
								Totaux pour le programme 11.001.	91.726	96.772
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	490	490
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 11.031 (ex 11.02) **Gestion du personnel**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DB		01	01	00	02	80100001	031.001	Provision interdépartementale	2.849	2.849
DB		01	02	00	02	80100001	031.002	Provision pour l'accord intersectoriel 2019-2024	0	0
DB	*nl*	11	01	00	02	81100000	031.003	Rémunérations et allocations du personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3.814	3.814
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DB	*nl*	11	02	00	02	81100000	031.004	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	11.082	11.082
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
		A.B.								
		1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
DB	*nl*	11	03	00	02	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	031.005	Rémunérations et allocations du personnel du SPW	615.216	615.216
DB	*nl*	11	04	20	02	81120000	031.006	Prise en charge par la Région wallonne des pensions de retraite des agents des organismes nationaux supprimés ou restructurés - Contributions de responsabilisation à charge de la Région wallonne en matière de pensions	16.315	16.315
DB	*nl*	11	05	00	02	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	031.007	Paiements des jetons de présence des diverses commissions	537	537
DB	*nl*	11	06	20	02	81120000	031.008	Couverture des charges d'assurance-groupe souscrite par l'ex-S.D.R.W. et l'O.B.C.E.	0	0
DB	*nl*	11	07	40	02	81140000	031.009	Charge des avantages titres-repas	13.131	13.131
DB	*nl*	11	08	12	02	81112000	031.010	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun	4.631	4.631
DB	*nl*	11	09	00	02	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	031.027	Rémunérations et allocations des agents recrutés et engagés sous CDI pour politiques nouvelles et de relance.	6.000	6.000
DB	*nl*	11	10	00	02	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	031.028	Rémunérations et allocations des agents recrutés et engagés sous CDD pour politiques nouvelles et de relance.	2.327	2.327
DB	*nl*	11	14	00	02	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	031.011	Embauche compensatoire - aménagement du temps de travail de fin de carrière	3.394	3.394
DB	*nl*	11	15	00	02	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	031.012	Besoins critiques et temporaires	8.223	8.223
DB		12	01	11	02	81211000	031.013	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40
DB		12	02	11	02	81211000	031.014	Frais de consultance en matière de gestion de personnel	170	170
DB		12	03	11	02	81211000	031.015	Frais de déplacement : missions	4.066	4.066
DB		12	04	11	02	81211000	031.023	Indemnité de télétravail	2.600	2.600
DB		12	05	11	02	81211000	031.016	(Modifié) Charges en matière de médecine du travail	1.100	1.100
DB		12	06	11	02	81211000	031.026	Frais de reclassements professionnels pour le personnel licencié	28	28
DB		12	07	11	02	81211000	031.017	(Modifié) Charges en matière de contrôle des absences médicales	100	100
DB		12	10	11	02	81211000	031.018	(Modifié) Achat de biens meubles non-durables et durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	929	929
DB		12	11	11	02	81211000	031.019	(Modifié) Achat de biens meubles non durables et durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	10	10
DB		12	12	21	02	81221000	031.031	Charges salariales à rembourser pour le personnel détaché	0	0
CC		12	15	11	02	81211000	031.029	Frais de fonctionnement exceptionnels des gouvernements provinciaux	0	0
DB		41	04	40	02	84140000	031.024	Prise en charge du surcout budgétaire de la statutarisation au profit des UAP	0	0
								Totaux pour le Titre I.	696.562	696.562
								Titre II. - Dépenses de capital		
DB		74	07	22	02	87422000	031.021	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	148	148

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
DB	74	09	22	02	87422000	031.025	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	20	20
							Totaux pour le Titre II.	168	168
							Totaux pour le programme 11.031.	696.730	696.730
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 11.125 (ex 10.03)		
							(Nouveau) Service de la Présidence : Communication		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DI	12	01	11	03	81211000	125.001	(Nouveau) Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	275	275
DI	12	02	11	03	81211000	125.002	(Nouveau) Etudes, relations publiques, prestations de services relatives au développement et à la croissance de la Wallonie	462	462
DI	12	03	11	03	81211000	125.003	(Nouveau) Etudes, relations publiques et prestations de services liés à l'identité et aux publications de la Wallonie	250	250
DI	12	04	11	03	81211000	125.004	(Nouveau) Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux Fêtes de Wallonie	118	118
DI	12	05	11	03	81211000	125.005	(Nouveau) Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'animation des vitrines de la Wallonie	107	107
DI	12	06	11	03	81211000	125.006	(Nouveau) Etudes, relations publiques, prestations de services afférentes à l'image de la Wallonie	238	238
							Totaux pour le Titre I.	1.450	1.450
							Totaux pour le programme 11.125.	1.450	1.450
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 11.032 (ex 11.04)		
							(Modifié) Support à la Fonction Publique Régionale		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DB	12	01	11	04	81211000	032.001	(Modifié) Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour le Département du Support de la Fonction Publique Régionale	110	110
DB	12	02	11	04	81211000	032.002	Dépenses liées à la mise en œuvre du plan bien-être	604	604
DB	12	03	21	04	81221000	032.003	Formation du personnel des services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	2.160	2.502
DB	12	06	11	04	81211000	032.004	(Modifié) Elaboration des programmes de concours de recrutement et d'accession et mise en œuvre des épreuves organisées par la Direction Talents Wallonie	90	90
DB	12	08	11	04	81211000	032.005	Recherche de nouveaux talents par la Direction de la Sélection	120	120
DB	12	10	11	04	81211000	032.006	Acquisition et élaboration d'outils de sélection pour les services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	50	50
DB	12	12	11	04	81211000	032.007	(Modifié) Gestion du contentieux relatif aux agents de la Région pour la Direction de la Réglementation	209	209
DB	41	01	40	04	84140000	032.009	Dotation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	3.173	3.173
DB	41	02	40	04	84140000	032.010	Formations destinées aux agents du SPW et des OIP dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne et organisées par l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	358	358
DB	41	03	40	04	84140000	032.011	Dotation spécifique à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie dans le cadre de la réforme du certificat de management public	0	0
DB	45	02	24	04	84524000	032.013	Subventions pour l'organisation de cycles de formations universitaires	10	10
							Totaux pour le Titre I.	6.884	7.226
							Totaux pour le programme 11.032.	6.884	7.226
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 11.026 (ex 10.06)		
							(Modifié) Communication, archives et documentation		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DB	12	01	11	05	81211000	026.001	(Modifié) Mise à disposition permanente de ressources documentaires pour l'ensemble du Service Public de Wallonie	684	684
DI	12	02	11	05	81211000	026.002	(Modifié) Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (communication externe)	576	576

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
DB	12	03	11	05	81211000	026.003	(Modifié) Développement de la Bibliothèque du Service Public de Wallonie, du Centre des Archives régionales et de la revue de presse	212	212
DB	12	04	11	05	81211000	026.004	(Modifié) Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (communication interne)	165	165
DB	12	05	11	05	81211000	026.005	(Modifié) Dépenses et prestations de services liées à la gestion de l'information multicanale	73	73
DI	12	06	11	05	81211000	026.009	(Modifié) Frais généraux de fonctionnement - Plan de relance, résilience et transition	800	800
							Totaux pour le Titre I.	2.510	2.510
							Titre II. - Dépenses de capital		
DI	74	01	22	05	87422000	026.010	(Modifié) Acquisition de matériel en lien avec le logiciel Calista	0	0
							Totaux pour le Titre II.	0	0
							Totaux pour le programme 11.026.	2.510	2.510
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 11.033 (ex 11.06)		
							(Modifié) Juridique et Traduction		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DB	12	02	11	06	81211000	033.002	Secrétariat de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)	21	21
DB	12	03	11	06	81211000	033.003	Commission wallonne des marchés publics (CWMP)	5	5
DB	12	04	11	06	81211000	033.004	(Modifié) Frais de fonctionnement du Département Juridique et Traduction	20	20
DB	12	05	11	06	81211000	033.005	Honoraires d'avocats pour les dossiers transversaux	4	4
DB	12	06	11	06	81211000	033.006	Honoraires pour consultations juridiques, expertises et traductions	70	70
DB	12	07	11	06	81211000	033.009	Consultations juridiques	50	50
DB	34	01	41	06	83441000	033.007	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région à l'égard d'actes commis par ses organes et ses préposés	1	1
DB	45	01	40	06	84540000	033.008	Transferts dans le cadre de la coopération en matière de dématérialisation des marchés publics	40	40
							Totaux pour le Titre I.	211	211
							Totaux pour le programme 11.033.	211	211
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 11.124		
							(Nouveau) Protection des Données		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DB	12	01	11	07	81211000	124.001	(Nouveau) Frais de fonctionnement de la cellule Protection des Données	23	23
DB	12	02	11	07	81211000	124.002	(Nouveau) Honoraires pour consultations juridiques, expertises et traductions	121	121
							Totaux pour le Titre I.	144	144
							Totaux pour le programme 11.124.	144	144
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 11.042 (ex 12.31)		
							(Modifié) Implantation immobilière		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DI	12	05	11	08	81211000	042.011	Entretien (maintenance et réparation) du Domaine Solvay à La Hulpe	25	25
							Totaux pour le Titre I.	25	25

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
							Titre II. - Dépenses de capital		
DI	72	04	00	08	87200000	042.008	Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Hulpe	325	428
							Totaux pour le Titre II.	325	428
							Totaux pour le programme 11.042.	350	453
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Totaux pour la division organique 11.	800.005	805.496
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	490	490
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
							Division organique 12.		
							(Modifié) Digital		
							Programme 12.001 **Fonctionnel**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DB	12	01	11	01	81211000	001.128	(Nouveau) Frais de fonctionnnement du SPW Digital	127	127
WB	12	03	11	01	81211000	001.123	(Nouveau) Frais de fonctionnement Géomatique	52	52
							Totaux pour le Titre I.	179	179
							Totaux pour le programme 12.001.	179	179
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 12.027 (ex 10.07) **(Modifié) Géomatique**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	06	11	07	81211000	027.002	Achat de biens meubles non durables et prestations de service	1.001	902
WB	33	01	00	07	83300000	027.003	Subventions au secteur privé en matière de géomatique	0	0
WB	43	01	12	07	84312000	027.004	Subventions et indemnités	0	25
WB	45	01	24	07	84524000	027.005	Subventions aux universités en matière de géomatique	0	0
							Totaux pour le Titre I.	1.001	927
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	74	02	22	07	87422000	027.007	Investissements numériques en matière de géomatique	889	1.223
							Totaux pour le Titre II.	889	1.223
							Totaux pour le programme 12.027.	1.890	2.150
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 12.029 **(Nouveau) Gestion du Digital**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DB	12	01	11	09	81211000	029.035	(Nouveau) Gestion informatique du S.P.W. - Dépenses d'exploitation	31.055	36.574
DB	12	02	21	09	81221000	029.036	(Nouveau) Gestion informatique du S.P.W. - Dépenses d'exploitation à l'intérieur du secteur des administrations publiques	3.395	3.395
							Totaux pour le Titre I.	34.450	39.969
							Titre II. - Dépenses de capital		
DB	74	01	22	09	87422000	029.037	(Nouveau) Gestion informatique du S.P.W. - Dépenses d'investissement	6.866	7.866
							Totaux pour le Titre II.	6.866	7.866
							Totaux pour le programme 12.029.	41.316	47.835
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Totaux pour la division organique 12.	43.385	50.164
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
							Division organique 14.		
							Mobilité et infrastructures		
							Programme 14.001 (ex 14.01) **Fonctionnel**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
HE	12	01	11	01	81211000	001.050	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	132	132
HE	12	02	11	01	81211000	001.047	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) relevant des compétences du Ministre de la Mobilité	963	1.075
DO	12	04	11	01	81211000	001.017	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	53	53
DO	12	05	11	01	81211000	001.011	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules du SPW MI	0	0
DO	12	08	11	01	81211000	001.019	(Modifié) Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	150	150
CC	12	10	11	01	81211000	001.043	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40
							Totaux pour le Titre I.	1.338	1.450
							Titre II. - Dépenses de capital		
DO	74	01	22	01	87422000	001.001	Achat de biens meubles durables	0	0
HE	74	02	22	01	87422000	001.049	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques relevant des compétences du Ministre de la Mobilité	437	693
DO	74	06	10	01	87410000	001.007	Achat de biens meubles durables - Véhicules du SPW MI	0	0
DO	74	07	22	01	87422000	001.021	(Modifié) Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	383	383
DO	74	08	22	01	87422000	001.088	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...)	0	0
							Totaux pour le Titre II.	820	1.076
							Totaux pour le programme 14.001.	2.158	2.526
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 14.044 (ex 14.02) **Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
HE	12	01	11	02	81211000	044.010	Dépenses de biens et services en vue de promouvoir et développer la mobilité durable en Wallonie et l'intermodalité des personnes et des marchandises	375	501
HE	12	02	11	02	81211000	044.011	Dépenses de biens et services en vue d'élaborer et mettre en œuvre des études de mobilité et la stratégie de mobilité	1.588	1.108
HE	12	03	11	02	81211000	044.012	Dépenses destinées à la formation des acteurs de la mobilité et au fonctionnement du réseau des conseillers en mobilité et du CDDM	620	620
HE	12	04	11	02	81211000	044.013	Dépenses de biens et services relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité	0	0
HE	12	05	11	02	81211000	044.014	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	35	35
HE	12	06	11	02	81211000	044.015	Dépenses de biens et services visant à favoriser la disponibilité, la collecte, la fourniture, l'utilisation, le traitement de données pour des besoins d'analyses spécifiques et/ou dans le cadre d'études stratégiques et/ou prospectives en matière d'impacts sur la mobilité.	300	300
HE	12	07	11	02	81211000	044.002	(Modifié) Mise en œuvre du Plan d'action Wallonie Cyclable (WaCy) - enveloppe additionnelle Modes Actifs du PIMPT	2.400	500
HE	21	01	40	02	82140000	044.058	(Nouveau) Intérêt de la dette commerciale	5	5
HE	21	02	60	02	82160000	044.059	(Nouveau) Autres intérêts	1	1
HE	33	01	00	02	83300000	044.016	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	2.215	2.536
HE	33	03	00	02	83300000	044.018	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	0	0
HE	33	04	00	02	83300000	044.039	Subvention pour des projets de mobilité à des organismes repris au programme de développement rural de la Wallonie	0	313
DB	33	06	00	02	83300000	044.060	(Nouveau) Dotation à l'AWSR	4.500	4.500
HE	35	01	20	02	83520000	044.037	Subventions à des organismes publics étrangers en vue de promouvoir l'usage de modes de transport alternatif	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	Anciens n° AB A.B. n° ord.	Anciens n° AB A.B. 3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Nouveaux n° AB Domaine fonctionnel	L I B E L L E S	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits initiaux Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
HE	41	03	40	02	84140000	044.021	Subvention à l'IWEPS pour le fonctionnement de l'observatoire de la mobilité	160	160
HE	41	04	40	02	84140000	044.022	Subvention aux organismes administratifs publics en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	13	13
HE	43	02	40	02	84340000	044.024	Subvention aux ASBL des pouvoirs publics en faveur d'actions, de sensibilisation et de prestation en matière de mobilité	141	141
HE	43	03	22	02	84322000	044.025	Subventions aux communes visant à encourager la mobilité durable, dont les Plans de mobilité et les Plans de déplacement	519	1.144
HE	45	01	24	02	84524000	044.027	Subvention aux universités en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	3	3
HE	45	02	24	02	84524000	044.040	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables	105	105
DB	45	03	24	02	84524000	044.044	Subvention aux écoles primaires et secondaires (EMSR)	115	115
							Totaux pour le Titre I.	13.095	12.100
							Titre II. - Dépenses de capital		
HE	01	08	00	02	80100002	044.028	Dépenses de toute nature en matière de mobilité	0	0
HE	51	01	12	02	85112000	044.030	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	7	232
HE	51	02	11	02	85111000	044.056	(Modifié) Aide à l'investissement aux entreprises publiques	2.500	1.500
HE	52	01	10	02	85210000	044.049	(Modifié) Cofinancement Européen : Participation de la Région aux dépenses des programmes Interreg pour les asbl	0	0
HE	52	02	10	02	85210000	044.050	Aides à l'investissement aux asbl pour favoriser la mobilité durable en Wallonie	0	0
HE	53	01	10	02	85310000	044.043	Aides à l'investissement aux citoyens pour favoriser la mobilité durable en Wallonie	0	849
HE	61	01	41	02	86141000	044.046	Subvention au CRAC WACY	0	0
HE	61	02	41	02	86141000	044.051	(Modifié) Cofinancement Européen : Participation de la Région aux dépenses des programmes Interreg pour l'Opérateur de Transport de Wallonie	0	0
HE	63	01	21	02	86321000	044.031	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité	0	1.075
HE	63	03	21	02	86321000	044.033	Subvention aux communes afin de leur permettre de développer le réseau communal en matière de mobilité douce	0	1.947
HE	63	04	21	02	86321000	044.034	(Modifié) Subventions aux communes afin de leur permettre de développer leur réseau communal cyclo piéton et les projets d'intermodalité	13.900	10.900
HE	63	06	21	02	86321000	044.052	(Modifié) Cofinancement Européen - Participation de la région aux dépenses des programmes Interreg pour les communes	0	0
HE	63	07	53	02	86353000	044.053	(Modifié) Cofinancement Européen - Participation de la région aux dépenses des programmes Interreg pour les intercommunales	0	0
HE	63	08	21	02	86321000	044.054	(Modifié) Cofinancement Européen - Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du Fonds européen de développement régional	0	0
HE	65	01	24	02	86524000	044.055	(Modifié) Cofinancement européen - Participation de la région aux dépenses des programmes Interreg pour les universités	0	0
HE	65	02	24	02	86524000	044.057	(Modifié) Transfert en capital vers les écoles pour financer des projets de mobilité active	5.000	3.000
							Totaux pour le Titre II.	21.407	19.503
							Totaux pour le programme 14.044.	34.502	31.603
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 14.045 (ex 14.03)		
							Transport urbain, interurbain et scolaire		
							Titre I. - Dépenses courantes		
HE	12	01	11	03	81211000	045.001	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire	5.800	5.800
HE	12	02	11	03	81211000	045.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	263	428
HE	12	03	11	03	81211000	045.003	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et prestations de personnes étrangères à l'administration	50	50
HE	21	01	60	03	82160000	045.040	Autres intérêts	0	0
HE	31	01	22	03	83122000	045.004	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants (dont la mise en œuvre de synergies avec la politique ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructures ferroviaires)	710	710
HE	32	01	00	03	83200000	045.042	Financement des intérêts de la convention RER SNCB - RW	213	213
HE	33	01	00	03	83300000	045.005	Soutien aux actions innovantes en matière de mobilité rurale (Centrale Régionale de Mobilité)	900	900
HE	33	02	00	03	83300000	045.006	Soutien aux actions mises en œuvre dans le cadre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite (ASTA)	70	70
HE	33	03	00	03	83300000	045.007	Dépenses de toute nature relatives à la mise en place d'organes de liaison avec les usagers des transports urbains, interurbains et ruraux ainsi qu'à des actions diverses dans le domaine du développement ferroviaire	188	188
HE	41	02	40	03	84140000	045.010	Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW couvrant l'établissement et l'organisation de transport scolaire	45.895	45.895
HE	41	03	40	03	84140000	045.011	Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW pour le subventionnement des transporteurs de personnes à mobilité réduite (PMR)	4.920	4.920
HE	41	04	40	03	84140000	045.012	Intervention financière variable de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de l'OTW	3.541	3.541

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
HE		41	07	40	03	84140000	045.013	Intervention complémentaire et spécifique pour les cas particuliers de transports scolaires d'enfants présentant un handicap (OTW).	1.000	1.000
HE		41	08	40	03	84140000	045.014	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de l'OTW	451.633	451.633
HE		41	09	40	03	84140000	045.015	Intervention financière de la Région conditionnée en faveur de l'OTW	4.000	4.000
HE		41	10	40	03	84140000	045.016	Engagements sociaux O.T.W	30.918	30.918
HE		41	13	40	03	84140000	045.019	Intervention financière de la région en faveur de l'OTW pour le développement de l'offre	26.318	26.318
HE		43	01	22	03	84322000	045.020	Intervention financiere de la Région au bénéfice des Intercommunales	0	0
HE		45	01	26	03	84526000	045.021	Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne	75	75
HE		45	02	40	03	84540000	045.036	Préfinancement du projet RER	4.118	2.034
								Totaux pour le Titre I.	580.612	578.693
								Titre II. - Dépenses de capital		
HE		51	01	11	03	85111000	045.039	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - SNCB (Gare de Mons)	2.942	2.942
HE		61	01	41	03	86141000	045.023	Remboursement à l'OTW des coûts exposés pour le projet du tram de Liège	14.000	14.000
HE	*i*	61	02	41	03	86141000	045.024	Subventions à l'OTW pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'infrastructure	11.083	11.083
HE	*i*	61	04	41	03	86141000	045.026	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par l'OTW	45.926	45.926
HE	*i*	61	05	41	03	86141000	045.027	Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi" (OTW)	13.284	13.284
HE	*i*	61	07	41	03	86141000	045.028	(Modifié) Cofinancement Européen - Subventions à l'OTW afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la mise en œuvre de la programmation 2014-2020	0	0
HE		61	10	41	03	86141000	045.031	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - OTW (Gare de Namur)	3.550	3.550
HE		61	11	41	03	86141000	045.032	Subvention à l'OTW pour le verdissement de la flotte (PWI)	5.344	5.298
HE		61	12	41	03	86141000	045.037	Subvention à l'OTW pour la réalisation du PIMPT	26.170	26.170
HE		65	01	40	03	86540000	045.041	Financement de la convention Axe 3 Infrabel - RW	0	0
HE		73	01	10	03	87310000	045.033	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports	0	0
HE		85	01	61	03	88561000	045.038	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux - Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)	113	113
								Totaux pour le Titre II.	122.412	122.366
								Totaux pour le programme 14.045.	703.024	701.059
								Dont programme d'investissement	70.293	70.293
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 14.046 (ex 14.04)		
								Aéroports et aérodromes régionaux		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO		12	02	11	04	81211000	046.002	(Modifié) Frais de fonctionnement courant, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais d'assurances et études, honoraires d'avocats et frais d'expertise, et dépenses relatives à l'occupation des locaux mis à disposition par des tiers	388	388
DO		12	04	21	04	81221000	046.004	Remboursement des frais supportés par Skeyes dans le cadre de prestations exécutées en vertu de l'Accord de Coopération et des conventions annexes	2.374	2.499
DO		12	06	50	04	81250000	046.041	Taxes diverses	0	0
DO		12	07	11	04	81211000	046.006	Frais d'expertises, de mandat, d'assistance et secrétariat de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires	5	12
DO		12	08	21	04	81221000	046.042	Dépenses à l'intérieur de l'administration publique	0	0
DO		12	10	11	04	81211000	046.009	Frais de fonctionnement et de consultation d'experts pour l'AASIW (Autorité Aéroportuaire de supervision indépendante de Wallonie)	10	10
DO		12	12	11	04	81211000	046.011	PEB-obstacles	0	0
DO		14	01	10	04	81410000	046.012	Entretien et gestion des aérodromes	44	44
DO		21	01	40	04	82140000	046.037	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	5	5
DO		21	02	60	04	82160000	046.038	Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)	50	50
DO		31	04	22	04	83122000	046.016	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Charleroi en exécution de la convention de concession entre BSCA et la Région	6.962	6.962
DO		31	05	32	04	83132000	046.017	Subvention à Liège Airport lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	12.740	12.740
DO		31	07	32	04	83132000	046.019	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Liège en exécution de la convention de concession entre Liège Airport et la Région	7.636	7.636
DO		33	01	00	04	83300000	046.020	Subvention en faveur d'études et d'actions de sensibilisation, de promotion et d'information en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales	5	5
DO		41	02	40	04	84140000	046.022	Dotation complémentaire à la Sowaer pour l'accomplissement des missions de sûreté	3.861	3.861

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
DO	41	03	40	04	84140000	046.023	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité pour l'aéroport de Charleroi - Bruxelles - Sud	19.269	19.269
DO	41	04	40	04	84140000	046.024	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité pour l'aéroport de Liège	11.272	11.272
DO	41	06	40	04	84140000	046.026	Dotation exceptionnelle à la SOWAER pour le suivi d'indemnisation des riverains suite à une décision de justice	888	888
DO	41	07	40	04	84140000	046.027	Dotation à la Sowaer relative à la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et d'information	6.912	6.912
DO	41	05	40	04	84140000	046.043	(Nouveau) Dotation spécifique destinée à couvrir les frais de fonctionnement de la SOWAER afférent à l'exercice des missions déléguées environnementales	4.522	4.522
DO	43	01	22	04	84322000	046.039	Subvention à la commune de Saint-Hubert pour la concession de l'exploitation de l'aérodrome de Saint-Hubert	50	50
							Totaux pour le Titre I.	76.993	77.125
							Titre II. - Dépenses de capital		
DO	51	01	12	04	85112000	046.028	Dotation complémentaire à BSCA pour l'accomplissement de missions de sûreté	3.000	3.000
DO	61	02	41	04	86141000	046.031	Subventions à la SOWAER pour le renforcement de l'accessibilité des aéroports de Liège et Charleroi - PLAN WALLON D'INVESTISSEMENT (PWI)	0	2.000
DO	61	03	41	04	86141000	046.040	Subvention à la SOWAER dans le cadre de l'exécution du projet démantèlement d'aéronefs PNRR	0	0
DO	74	08	22	04	87422000	046.034	Dépenses patrimoniales de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires / ACNAW	0	14
DO	85	01	61	04	88561000	046.035	Augmentation de capital de la SOWAER	400	400
							Totaux pour le Titre II.	3.400	5.414
							Totaux pour le programme 14.046.	80.393	82.539
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 14.047 (ex 14.06)		
							Infrastructures sportives		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DO	12	02	11	06	81211000	047.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives	40	40
DO	12	09	11	06	81211000	047.002	Développement de l'application informatique "Cadasport"	10	10
DO	21	01	40	06	82140000	047.025	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	5	5
DO	31	01	22	06	83122000	047.003	Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie	150	150
DO	31	02	22	06	83122000	047.004	Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa Francorchamps	3.345	3.345
DO	33	02	00	06	83300000	047.005	Subventions de promotions / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les ASBL	700	700
DO	33	03	00	06	83300000	047.006	Subvention à l'asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	195	195
DO	43	03	22	06	84322000	047.010	Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les communes	121	121
DO	43	04	59	06	84359000	047.037	Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les autres pouvoirs locaux	20	20
DO	43	05	12	06	84312000	047.038	Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les provinces	15	15
							Totaux pour le Titre I.	4.601	4.601
							Titre II. - Dépenses de capital		
DO	01	01	00	06	80100002	047.011	Subventions de toutes natures dans le cadre du projet Wallonie : Ambitions or	5.000	5.000
DO	51	01	11	06	85111000	047.039	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives et subventions pour des infrastructures sportives de quartier initiées par des entreprises publiques (Intercommunales secteur 11 et 12 reprises sur la liste ICN)	1.000	1.000
DO	52	01	10	06	85210000	047.012	Subvention au secteur autre que public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	0	50
DO	52	02	10	06	85210000	047.013	Subventions d'investissement dans le cadre de Get up - Relance - Asbl	0	0
DO	52	03	10	06	85210000	047.022	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit d'ASBL	0	0
DO	52	06	10	06	85210000	047.014	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	0	5.196
DO	52	07	10	06	85210000	047.030	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	8.202	1.000
DO	61	01	42	06	86142000	047.026	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures	13.221	13.221

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
DO		61	02	42	06	86142000	047.027	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif du "Plan piscines" et des prêts à taux zéro y afférents	5.000	5.000
DO		63	01	21	06	86321000	047.015	Subvention au secteur public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	0	0
DO		63	02	21	06	86321000	047.016	Subventions d'investissement dans le cadre de Get up - Relance - Pouvoirs locaux et RCA	0	0
DO		63	03	21	06	86321000	047.023	(Modifié) "Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Communes	0	0
DO		63	04	11	06	86311000	047.024	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Provinces	0	0
DO		63	05	59	06	86359000	047.031	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit de la RCA	0	0
DO		63	08	21	06	86321000	047.017	Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes	2.500	2.908
DO		63	09	21	06	86321000	047.018	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes	0	9.468
DO		63	11	21	06	86321000	047.019	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue"	0	2.500
DO		63	13	21	06	86321000	047.020	Achat d'abris vélos pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	6
DO		63	15	53	06	86353000	047.029	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les intercommunales	0	0
DO		63	16	59	06	86359000	047.032	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par d'autres pouvoirs locaux et leur régies autonomes hors intercommunales	12.800	8.500
DO		63	17	53	06	86353000	047.033	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des intercommunales	1.000	410
DO		63	18	11	06	86311000	047.034	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des provinces	1.500	1.000
DO		63	19	59	06	86359000	047.035	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par la RCA	3.000	1.000
DO		63	20	21	06	86321000	047.040	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives et subventions pour des infrastructures sportives de quartier initiées par des communes.	12.800	8.500
DO		63	21	59	06	86359000	047.041	Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par les autres pouvoirs locaux	0	0
DO		65	01	24	06	86524000	047.036	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des écoles	599	0
								Totaux pour le Titre II.	66.622	64.759
								Totaux pour le programme 14.047.	71.223	69.360
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 14.048 (ex 14.07) **Travaux subsidiés**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
CC		12	03	11	07	81211000	048.001	Frais de réunions en matière de travaux subsidiés, frais de représentation, études, développement d'applications informatiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	1.060	660
CC		12	06	11	07	81211000	048.002	Achat de biens meubles non durables	10	10
CC		33	02	00	07	83300000	048.003	Subventions et indemnités - secteur privé	20	20
CC		33	03	00	07	83300000	048.004	Subvention en vue de l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau"	121	121
CC		43	02	11	07	84311000	048.005	Subventions et indemnités - secteur public	40	40
								Totaux pour le Titre I.	1.251	851
								Titre II. - Dépenses de capital		
CC		51	12	12	07	85112000	048.007	Subvention au secteur privé pour des travaux et des études bénéficiant du coucours du Fonds Européen de Dévelopement Régional (FEDER) - programmation 2014-2020 - Axe IV	0	0
CC	*i*	61	01	41	07	86141000	048.008	Subvention au C.R.A.C. pour le financement d'investissements communaux d'intérêt supra-local destinés aux Services de sécurité, crèches et bâtiments de synergie communes - CPAS et subvention au CRAC pour le financement des travaux de voiries	10.270	10.270
CC		61	02	41	07	86141000	048.009	Subvention au CRAC pour le financement de travaux d'entretien de voirie	5.000	5.000
CC		61	03	41	07	86141000	048.010	Versements au CRAC pour des travaux relevant des travaux subsidiés	2.000	2.000
CC	*i*	63	01	21	07	86321000	048.011	Subventions et indemnités au secteur public en matière de travaux subsidiés	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
CC	*i*	63	02	21	07	86321000	048.012	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées, en ce compris les travaux améliorant la sécurisation des quartiers urbains, les travaux à exécuter aux bâtiments publics y compris les abords et les travaux exécutés à des édifices relevant de l'exercice des cultes reconnus ou de l'exercice de la morale laïque - Plan triennaux	2.030	2.000
CC		63	03	21	07	86321000	048.013	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux	0	0
CC		63	04	21	07	86321000	048.014	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les structures funéraires, les déplacements doux et les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale	0	1.400
CC		63	05	21	07	86321000	048.015	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux – Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	20.000
CC		63	06	21	07	86321000	048.016	Appel à projet relatif aux équipements des zones reprises en habitat permanent	10.000	5.000
CC		63	07	21	07	86321000	048.017	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux dans le cadre de la phase II du plan d'action pluriannuel visant à réduire l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie	100	100
CC	*i*	63	08	21	07	86321000	048.018	Subventions pour des investissements supracommunaux	0	0
CC		63	13	21	07	86321000	048.020	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe IV	0	0
CC		63	18	21	07	86321000	048.022	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe III	0	0
CC		63	19	21	07	86321000	048.023	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe V	0	0
CC		63	20	21	07	86321000	048.024	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre de la redynamisation urbaine via la mobilité durable et le développement urbain intégré	0	500
								Totaux pour le Titre II.	29.400	46.270
								Totaux pour le programme 14.048.	30.651	47.121
								Dont programme d'investissement	12.300	12.270
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 14.049 (ex 14.11) **Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques – Construction et entretien du réseau**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
HE		12	01	21	11	81221000	049.098	Achats de biens non durables et de services - SOFICO	121.675	121.675
HE		12	02	11	11	81211000	049.003	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation et frais divers	390	390
HE		12	03	11	11	81211000	049.004	Frais d'études, d'essai et de coordination sécurité/santé de chantier	10.605	10.565
HE		12	04	12	11	81212000	049.005	Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne	460	460
HE		12	05	11	11	81211000	049.006	Réparation et entretien courant des bâtiments et des abords non directement liés à l'exploitation des voies hydrauliques et du réseau routier - Bâtiments non techniques	3.000	2.916
HE		12	06	11	11	81211000	049.007	Achat de biens meubles non durables et prestations de services effectués en dehors du réseau et liés directement à l'exploitation des réseaux routiers et hydrauliques	3.575	2.525
DO		12	08	11	11	81211000	049.009	Frais de carburant, réparation et entretien des véhicules spécifiques	0	0
HE		12	09	21	11	81221000	049.099	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques	0	0
HE		12	10	11	11	81211000	049.011	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration	900	900
HE		12	11	21	11	81221000	049.100	Achat de biens et de services au sein d'une administration publique	0	0
HE		12	12	11	11	81211000	049.012	Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL	0	40
HE		12	13	50	11	81250000	049.078	Taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	650	650
HE		12	14	11	11	81211000	049.086	Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant	5.546	5.546
HE		12	15	11	11	81211000	049.087	(Modifié) Frais d'études - Environnement	0	0
HE		12	16	11	11	81211000	049.088	Dépenses de consommations énergétiques	10.420	10.420
HE		12	17	11	11	81211000	049.089	Financement des programmes RTE-T - Frais d'études, d'essais et de coordination-sécurité/santé de chantiers	0	5.449
HE		12	18	11	11	81211000	049.090	Dépenses de téléphonie fixe, mobiles et frais de télécommunication	320	320
HE		12	20	11	11	81211000	049.092	(Modifié) Cofinancement européen - Etudes réalisées dans le cadre de programmes particuliers	0	0
HE		12	21	11	11	81211000	049.097	Etudes, marchés de services, de la communication pour les ports autonomes	0	0
HE		12	22	21	11	81221000	049.108	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques - Réforme de l'Etat	0	83
HE		14	01	10	11	81410000	049.013	Entretien du réseau non structurant (en ce compris les pistes cyclables)	45.184	31.982
HE		14	02	10	11	81410000	049.079	Entretien des cours d'eau (dragage, …)	14.500	13.000
HE		14	03	10	11	81410000	049.014	Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques	6.300	6.000
HE		14	04	10	11	81410000	049.015	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	3.889	4.238

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
HE		14	06	10	11	81410000	049.017	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	260	260
HE		14	08	10	11	81410000	049.019	Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant	8.750	8.250
HE		14	09	10	11	81410000	049.020	Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant	8.950	8.950
HE		21	01	40	11	82140000	049.084	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	348	348
HE		21	02	60	11	82160000	049.085	Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)	500	500
HE		31	01	32	11	83132000	049.022	(Modifié) Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Strasbourg	80	80
HE		32	01	00	11	83200000	049.021	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région entreprises	500	500
HE		33	02	00	11	83300000	049.023	Subventions à des organismes belges ou étrangers	105	105
HE		33	04	00	11	83300000	049.024	Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	45	45
HE		33	05	00	11	83300000	049.077	(Modifié) Cofinancement européen - Subventions aux ASBL relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (INTERREG)	0	0
HE		34	01	41	11	83441000	049.105	(Nouveau) Cofinancement européen - Subventions aux ménages relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (INTERREG)	0	0
HE		34	02	41	11	83441000	049.025	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - ménages	600	600
HE		41	01	40	11	84140000	049.026	Subvention à l'ISSEP	1.300	1.300
HE		41	02	40	11	84140000	049.027	Intervention dans les frais de fonctionnement des Ports autonomes	0	0
HE		41	04	40	11	84140000	049.071	Subvention complémentaire à la SOFICO pour la mise en oeuvre du Plan infrastructures	0	0
HE		45	01	50	11	84550000	049.080	Dotation à ViaPass	271	271
HE		45	03	24	11	84524000	049.029	(Modifié) Cofinancement européen – Transferts de revenus à la CF dans le cadre de la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (Interreg)	0	0
								Totaux pour le Titre I.	249.123	238.368
								Titre II. - Dépenses de capital		
HE		51	02	11	11	85111000	049.096	(Modifié) Aides à l'investissement aux entreprises publiques - Ports autonomes	7.895	6.830
HE		61	01	41	11	86141000	049.106	(Nouveau) Cofinancement européen - Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter dans les UAP - ports autonomes - dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	0
HE		61	04	41	11	86141000	049.037	Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg	8.400	8.400
HE		61	05	41	11	86141000	049.038	(Modifié) Cofinancement européen – Subventions d'investissement aux Unités d'administration publique	0	0
HE	*i*	61	07	41	11	86141000	049.040	FAST 2030 - Mobipôles	5.000	5.000
HE	*i*	61	08	41	11	86141000	049.041	Aides à l'investissement aux organismes d'administration publics - ports autonomes	3.173	7.418
HE		61	09	41	11	86141000	049.042	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon	2.500	2.500
HE		61	11	41	11	86141000	049.043	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0
HE		61	12	41	11	86141000	049.044	Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2.vert	1.920	1.920
HE		63	01	21	11	86321000	049.101	(Nouveau) Subventions aux communes destinées à équiper et améliorer le réseau routier en matière de sécurité routière, d'intermodalité et de mobilité, ainsi que pour la construction et l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du réseau cyclable	0	0
HE		63	02	11	11	86311000	049.102	(Nouveau) Subventions aux provinces destinées à équiper et améliorer le réseau routier en matière de sécurité routière, d'intermodalité et de mobilité, ainsi que pour la construction et l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du réseau cyclable	0	0
HE		63	03	53	11	86353000	049.032	(Modifié) Cofinancement européen - Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets dans le cadre de la programmation 2014 2020 des fonds FEDER	0	0
HE		63	04	11	11	86311000	049.107	(Nouveau) Cofinancement européen - Subventions d'investissements au secteur public (Province)	0	0
HE		71	01	11	11	87111000	049.073	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	438	438
HE		71	02	12	11	87112000	049.074	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	638	638
HE		71	03	31	11	87131000	049.075	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	388	388
HE		71	04	32	11	87132000	049.076	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	1.188	1.188
HE		71	05	12	11	87112000	049.109	(Nouveau) Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques - SOFICO	15.800	15.800

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
HE		72	02	00	11	87200000	049.081	Construction, transformation et aménagement de bâtiments non techniques à affecter à l'exploitation et à l'entretien du réseau routier et hydraulique de la Région	2.302	2.644
HE		73	01	20	11	87320000	049.046	Construction, aménagements et équipements à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques	11.975	10.060
HE		73	02	20	11	87320000	049.047	Dragage de rivières et canaux, y compris dragague proprement dit , traitement, séchage et valorisation	3.000	1.500
HE		73	03	10	11	87310000	049.048	(Modifié) Cofinancement européen - Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires - Phasing out	0	0
HE		73	04	10	11	87310000	049.049	(Modifié) Cofinancement européen - Programmes particuliers - Programmation 2014-2020	0	0
HE	*i*	73	05	20	11	87320000	049.050	(Modifié) Sécurisation, aménagement, équipement, rénovation, reconditionnement et réhabilitation (y compris d'installations électriques et électromécaniques) à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances (Plan infrastructures)	19.171	13.334
HE		73	06	40	11	87340000	049.104	Aménagements et sécurisation de terrains et de sites gérés par le SPW-MI	0	0
HE		73	07	20	11	87320000	049.052	Financement des programmes RTE-T	13.984	33.551
HE		73	08	10	11	87310000	049.053	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	100	98
HE	*i*	73	09	20	11	87320000	049.054	Construction et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	2.634	2.400
HE	*i*	73	10	10	11	87310000	049.055	(Modifié) Investissement électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant et sur les infrastructures de télégestion du trafic ainsi que les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	8.500	7.500
HE	*i*	73	11	40	11	87340000	049.056	(Modifié) Cofinancement européen - sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques (Programmation 2014-2020)	0	0
HE	*i*	73	12	20	11	87320000	049.057	Investissement électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	3.300	2.471
HE	*i*	73	13	10	11	87310000	049.058	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques	11.160	7.028
HE	*i*	73	14	10	11	87310000	049.059	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques, les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries (Plan infrastructures)	57.000	31.367
HE	*i*	73	16	10	11	87310000	049.061	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries	12.686	10.462
HE	*i*	73	17	10	11	87310000	049.062	Construction et aménagement du réseau de voies lentes sur le réseau routier en ce compris les marquages	5.500	5.500
HE	*i*	73	19	20	11	87320000	049.064	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	2.800	2.800
HE	*i*	73	21	20	11	87320000	049.065	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	7.950	7.100
HE		73	27	10	11	87310000	049.083	(Modifié) Construction, acquisition et aménagement dans le cadre de la vision FAST 2030 - mobipôles	0	0
HE		73	06	10	11	87310000	049.103	(Nouveau) Construction, réhabilitation, sécurisation et aménagements d'infrastructures cyclo-piétonnes – enveloppe additionnelle modes actifs du PIMPT	25.750	15.667
DO		74	02	22	11	87422000	049.069	Achat de biens meubles durables destinés à l'exploitation et à l'entretien des réseaux routier autoroutier et des voies hydrauliques	0	0
DO		74	08	22	11	87422000	049.070	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des réseaux routier, autoroutier et des voies hydrauliques (dont acquisitions en matière informatique)	0	0
								Totaux pour le Titre II.	235.152	204.002
								Totaux pour le programme 14.049.	484.275	442.370
								Dont programme d'investissement	138.874	102.380
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 14.050 (ex 14.50)		
								Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière		
DB	*i*	01	01	00	50	80100001	050.001	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière		
								Solde au 1er janvier	16.662	19.675
								Recettes de l'année en cours	6.800	6.800
								Disponible pour l'année	23.462	26.475
								Dépenses à charge du Fonds	6.800	6.800
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	16.662	19.675

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.					
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
							Titre I. - Dépenses courantes		
DB	*nl*	11	01	00	50	81100000	050.002	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Salaire et charges sociales		
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DB		12	01	11	50	81211000	050.003	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
DB		12	02	21	50	81221000	050.017	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
DB		31	01	22	50	83122000	050.004	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques		
DB		31	02	32	50	83132000	050.005	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Autres subventions d'exploitation - entreprises privées		
DB		33	01	00	50	83300000	050.006	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
DB		41	01	40	50	84140000	050.007	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux UAP		
DB		43	01	12	50	84312000	050.008	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Provinces - Contributions spécifiques		
DB		43	02	21	50	84321000	050.009	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales		
DB		43	03	22	50	84322000	050.010	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques		
DB		43	04	26	50	84326000	050.011	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement		
DB		45	01	24	50	84524000	050.012	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus à la Communauté française		
								Titre II. - Dépenses de capital		
DB		52	01	10	50	85210000	050.018	Fonds budgétaire de la sécurité routière - aide à l'investissement (investissement) - ASBL au service des ménages		
DB		61	01	41	50	86141000	050.013	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts en capital - aides à l'investissement aux UAP		
DB		63	01	11	50	86311000	050.019	Fonds budgétaire de la sécurité routière -Transfert en capital - Aides à l'investissement aux Provinces		
DB		74	01	22	50	87422000	050.014	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Achats autre matériel (biens d'investissement)		
								Totaux pour le programme 14.050.	6.800	6.800
								Dont programme d'investissement	6.800	6.800
								Dont fonds budgétaires	6.800	6.800
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	16.662	19.675
								Programme 14.051 (ex 14.51) **Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial**		
HE		01	01	00	51	80100001	051.001	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial		
								Solde au 1er janvier	4.459	5.813
								Recettes de l'année en cours	2.000	2.000
								Disponible pour l'année	6.459	7.813
								Dépenses à charge du Fonds	1.956	1.956
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4.503	5.857
								Titre I. - Dépenses courantes		
HE		12	01	11	51	81211000	051.002	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE		14	01	10	51	81410000	051.003	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Entretien VH et routes - secteur privé		
HE		14	02	20	51	81420000	051.004	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Entretien VH et routes - secteur public		
HE		21	01	40	51	82140000	051.009	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)		
								Titre II. - Dépenses de capital		
HE		73	01	20	51	87320000	051.005	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Travaux hydrauliques		
HE		73	02	40	51	87340000	051.006	Fonds budgétaire du trafic fluvial - autres ouvrages (travaux routiers et hydrauliques)		
HE		73	03	10	51	87310000	051.007	Fonds budgétaire - Fonds du trafic fluvial - travaux routiers		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
HE		74	01	22	51	87422000	051.008	Fonds budgétaire - Fonds du trafic fluvial - acquisitions d'autre matériel		
								Totaux pour le programme 14.051.	1.956	1.956
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	1.956	1.956
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	4.503	5.857
								Programme 14.052 (ex 14.52)		
								Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier		
HE	*i*	01	01	00	52	80100001	052.001	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier		
								Solde au 1er janvier	46.929	58.371
								Recettes de l'année en cours	9.686	9.686
								Disponible pour l'année	56.615	68.057
								Dépenses à charge du Fonds	3.369	3.369
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	53.246	64.688
								Titre I. - Dépenses courantes		
HE		12	01	11	52	81211000	052.002	Fonds budgétaire du trafic routier - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE		12	02	21	52	81221000	052.003	Fonds budgétaire du trafic routier - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
HE		12	03	11	52	81211000	052.014	Fonds budgétaire du trafic routier - Dépenses informatiques		
HE		14	01	10	52	81410000	052.004	Fonds budgétaire du trafic routier - Entretien VH et routes - secteur privé		
HE		21	01	40	52	82140000	052.015	Fonds budgétaire du trafic routier - Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)		
HE		21	02	60	52	82160000	052.016	Fonds budgétaire du trafic routier - Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)		
HE		32	01	00	52	83200000	052.018	Fonds budgétaire du trafic routier - Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - entreprises		
HE		33	01	00	52	83300000	052.005	Fonds budgétaire du trafic routier - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
HE		34	01	41	52	83441000	052.019	Fonds budgétaires du trafic routier - Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - ménages		
HE		41	01	40	52	84140000	052.006	Fonds budgétaire du trafic routier - Transferts de revenus aux UAP		
								Titre II. - Dépenses de capital		
HE		71	01	12	52	87112000	052.007	Fonds budgétaire du trafic routier - Achats de terrains		
HE		71	02	12	52	87112000	052.011	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier - Dépenses liées à l'expropriation (y compris les frais accessoires) de terrains détenus par un autre secteur que le secteur des administrations publiques		
HE		71	03	12	52	87112000	052.012	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier - Dépenses liées a l'expropriation (y compris les frais accessoires) de bâtiments existants détenus par le secteur des administrations publiques		
HE		71	04	12	52	87112000	052.013	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier - Dépenses liées a l'expropriation (y compris les frais accessoires) de bâtiments existants détenus par un autre secteur que le secteur des administrations publiques		
HE		73	01	10	52	87310000	052.036	Fonds du trafic routier - Travaux routiers		
HE		73	02	40	52	87340000	052.008	Fonds budgétaire du trafic routier - Autres ouvrages (travaux routiers et hydrauliques)		
HE		74	01	10	52	87410000	052.009	Fonds budgétaire du trafic routier - Achats de matériel de transport		
HE		74	02	22	52	87422000	052.010	Fonds budgétaire du trafic routier - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
HE		74	03	22	52	87422000	052.017	Fonds budgétaire du trafic routier - Dépenses informatiques		
								Totaux pour le programme 14.052.	3.369	3.369
								Dont programme d'investissement	3.369	3.369
								Dont fonds budgétaires	3.369	3.369
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	53.246	64.688
								Programme 14.053 (ex 14.53)		
								Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales		
DB		01	01	00	53	80100001	053.001	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales		
								Solde au 1er janvier	47.067	50.093
								Recettes de l'année en cours	37.123	37.123
								Disponible pour l'année	84.190	87.216
								Dépenses à charge du Fonds	23.723	23.723
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	60.467	63.493
								Titre I. - Dépenses courantes		
DB		12	01	11	53	81211000	053.002	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.					
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
DB	14	01	10	53	81410000	053.040	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Frais d'exploitation et d'entretien du réseau routier et de ses équipements.		
DB	31	01	32	53	83132000	053.004	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques		
DB	31	02	32	53	83132000	053.007	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Autres subventions d'exploitation - Entreprises privées		
DB	33	01	00	53	83300000	053.006	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Transfert de revenus aux ASBL au service des ménages		
DB	33	02	00	53	83300000	053.043	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Autres subventions d'exploitation - Entreprises privées		
							Titre II. - Dépenses de capital		
DB	63	01	21	53	86321000	053.041	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Subventions communes - contributions spécifiques		
DB	63	02	21	53	86321000	053.044	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Transfert de revenus aux Communes - Contributions spécifiques		
DB	63	03	51	53	86351000	053.045	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Transferts en capital aux administrations publiques locales - zones de police - Subventions		
DB	73	01	10	53	87310000	053.042	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Sécurisation du réseau routier		
DB	74	01	22	53	87422000	053.003	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
							Totaux pour le programme 14.053.	23.723	23.723
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	23.723	23.723
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	60.467	63.493
							Programme 14.054 (ex 14.54)		
							Fonds budgétaire : Fonds des études techniques		
HE	01	01	00	54	80100001	054.001	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques		
							Solde au 1er janvier	14.374	15.257
							Recettes de l'année en cours	3.000	3.000
							Disponible pour l'année	17.374	18.257
							Dépenses à charge du Fonds	1.763	1.763
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	15.611	16.494
							Titre I. - Dépenses courantes		
HE	nl	11	01	00	54	81100000	054.002	Fonds budgétaire des études techniques - Salaire et charges sociales	
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*			
HE	12	01	11	54	81211000	054.003	Fonds budgétaire des études techniques - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE	12	02	21	54	81221000	054.004	Fonds budgétaire des études techniques - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
HE	14	01	10	54	81410000	054.005	Fonds budgétaire des études techniques - Entretien VH et routes - secteur privé		
HE	21	01	40	54	82140000	054.007	Fonds budgétaire des études techniques - Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)		
							Titre II. - Dépenses de capital		
HE	74	01	22	54	87422000	054.006	Fonds budgétaire des études techniques - Achats autre matériel		
							Totaux pour le programme 14.054.	1.763	1.763
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	1.763	1.763
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	15.611	16.494
							Programme 14.055 (ex 14.55)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique		
DO	01	01	00	55	80100001	055.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique		
							Solde au 1er janvier	0	200
							Recettes de l'année en cours	800	800
							Disponible pour l'année	800	1.000
							Dépenses à charge du Fonds	800	800
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	200

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	*Anciens n° AB* A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	*Nouveaux n° AB* Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	*L I B E L L E S*	**Crédits initiaux** *Crédits d'engagement*	*Crédits de liquidation*
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
							Titre I. - Dépenses courantes		
DO	31	01	22	55	83122000	055.002	Fonds budgétaire pour la promotion et le développement de l'activité hippique - Autres subventions exploitation - entreprises publiques		
							Totaux pour le programme 14.055.	800	800
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	800	800
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	200
							Totaux pour la division organique 14.	1.444.637	1.414.989
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	231.636	195.112
							Dont fonds budgétaires	38.411	38.411
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	150.489	170.407

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
							Division organique 15		
							Agriculture, ressources naturelles et environnement		
							Programme 15.001 (ex 15.01) **Fonctionnel**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	12	03	11	01	81211000	001.057	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) – Nature, Ruralité et environnement	200	402
TE	12	05	11	01	81211000	001.116	(Nouveau) Frais généraux de fonctionnement - secteur privé (Nature, Ruralité et Environnement)	659	783
TE	12	06	21	01	81221000	001.117	(Nouveau) Frais généraux de fonctionnement - secteur public (Nature, Ruralité et Environnement)	20	20
TE	12	07	22	01	81222000	001.118	(Nouveau) Locations de bâtiments auprès du secteur des administrations publiques	25	25
TE	12	08	50	01	81250000	001.119	(Nouveau) Impôts payés à des sous-secteurs des administrations publiques	485	485
WB	12	04	11	01	81211000	001.061	(Modifié) Dépenses informatiques courantes spécifiques - Agriculture	255	255
WB	12	05	11	01	81211000	001.124	(Nouveau) Frais généraux de fonctionnement payé au secteur privé (Agriculture)	150	150
WB	12	06	21	01	81221000	001.125	(Nouveau) Frais généraux de fonctionnement payé au secteur public (Agriculture)	10	10
WB	12	07	50	01	81250000	001.126	(Nouveau) Impôts payés à des sous-secteurs des administrations publiques	450	450
TE	21	01	40	01	82140000	001.120	(Nouveau) Intérêts de la dette commerciale	20	20
TE	24	01	10	01	82410000	001.121	(Nouveau) Locations de terres à d'autres secteurs que les administrations publiques	7	7
							Totaux pour le Titre I.	2.281	2.607
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	74	02	22	01	87422000	001.058	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Nature, Ruralité et environnement	880	887
WB	74	03	22	01	87422000	001.065	(Modifié) Dépenses informatiques d'investissement dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	200	200
WB	74	05	22	01	87422000	001.069	Frais d'investissement relatifs à la mise en œuvre et au maintien de niveaux de services informatiques pour l'Organisme payeur de Wallonie	566	566
							Totaux pour le Titre II.	1.646	1.653
							Totaux pour le programme 15.001.	3.927	4.260
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 15.056 (ex 15.02) **Transversal et Coordination des politiques agricole et environnementale**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	01	11	02	81211000	056.001	(Modifié) Etudes et frais de fonctionnement spécifique au DPEAI - (agriculture)	382	332
TE	12	02	11	02	81211000	056.002	(Modifié) Achats de biens non durables et services - Frais généraux de fonctionnement payés à des services autres que public – DPEAI	20	20
TE	12	04	11	02	81211000	056.004	Cofinancement PDR - Assistance technique	0	0
TE	12	06	11	02	81211000	056.006	(Modifié) Frais de fonctionnement, d'études, communication, démarches qualité simplification administrative – DFA	665	965
WB	12	07	12	02	81212000	056.095	Locations de bâtiments - Secteur privé	0	0
WB	12	09	11	02	81211000	056.008	Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEAMP	24	92
TE	12	10	21	02	81221000	056.096	Frais de fonctionnement payés au secteur public	0	0
WB	12	12	11	02	81211000	056.009	(Modifié) Études, frais de fonctionnement, frais de communication - DFA (Agriculture)	410	410
TE	12	15	11	02	81211000	056.011	Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (environnement, nature et ruralité)	0	0
TE	12	16	11	02	81211000	056.012	(Modifié) Frais d'entretien et de maintenance des bâtiments spécifiques – DFA (Nature, Ruralité et Environnement)	100	150
TE	12	28	11	02	81211000	056.016	(Modifié) Etudes et frais de fonctionnement dans le domaine "Environnement - Santé"	0	0
WB	12	30	22	02	81222000	056.092	Locations de bâtiments auprès du secteur des administrations publiques	0	0
TE	14	01	10	02	81410000	056.094	Entretiens et rénovations en matière d'aménagement de terrains	10	10
WB	21	02	40	02	82140000	056.093	Intérêts de la dette commerciale – SPW ARNE Eco	0	0
TE	31	01	32	02	83132000	056.075	(Modifié) Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques en matière de fonctionnement – cofinancement européen 2014-2020 et 2021-2027 (Environnement)	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
WB	31	02	32	02	83132000	056.082	Subventions et indemnités spécifiques à des producteurs pour l'organisation de foires et d'évènements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	885	753
TE	31	03	32	02	83132000	056.084	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	25	25
WB	33	01	00	02	83300000	056.018	Subventions à des organismes privés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	130	86
TE	33	02	00	02	83300000	056.019	Subventions au secteur autre que public (ASBL) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	7.649	8.489
TE	33	05	00	02	83300000	056.022	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen 2014-2020	0	0
WB	33	06	00	02	83300000	056.023	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen - agriculture	0	0
TE	33	08	00	02	83300000	056.025	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	12
TE	33	09	00	02	83300000	056.026	Cofinancement PDR - MESURE Leader	3.518	2.738
WB	33	10	00	02	83300000	056.081	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	130	130
WB	33	11	00	02	83300000	056.080	Subventions au ASBL dans le cadre des relations internationales	0	0
WB	34	01	41	02	83441000	056.027	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture	0	0
TE	34	02	41	02	83441000	056.028	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêts condamnant la Région en matière d'environnement, nature et ruralité	15	15
TE	35	02	40	02	83540000	056.030	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	117	112
WB	35	03	40	02	83540000	056.031	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture)	4	4
TE	35	05	40	02	83540000	056.033	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Nature et ruralité)	173	173
TE	41	03	40	02	84140000	056.037	(Modifié) Subventions aux UAP en matière de fonctionnement – Cofinancement européen 2014-2020 et 2021-2027	0	0
TE	41	07	40	02	84140000	056.040	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – UAP	1.000	1.000
WB	43	01	22	02	84322000	056.041	Subventions à des organismes publics dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	612	217
WB	43	02	22	02	84322000	056.083	Subventions et indemnités spécifiques aux communes pour l'organisation de foires et d'évènements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	15	15
TE	43	03	22	02	84322000	056.043	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (communes) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	362	364
TE	43	05	40	02	84340000	056.077	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement et de la nature	0	0
WB	45	01	24	02	84524000	056.045	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen - agriculture	0	0
TE	45	03	24	02	84524000	056.047	(Modifié) Subventions à la communauté française dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	10	5
TE	45	05	24	02	84524000	056.049	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (Communauté française) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	155	155
TE	45	07	24	02	84524000	056.079	Subventions à la Communauté française en matière de fonctionnement - Cofinancement européen - Environnement, ruralité, nature	0	0
							Totaux pour le Titre I.	16.411	16.272
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	51	01	12	02	85112000	056.085	Subvention en investissement aux entreprises dans le cadre du FEAMP 2014-2020	0	0
WB	52	01	10	02	85210000	056.050	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen - agriculture	0	0
TE	52	02	10	02	85210000	056.051	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	0
WB	52	04	20	02	85220000	056.052	Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	100	202
TE	52	06	10	02	85210000	056.053	Subventions en investissement aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	6
TE	52	07	20	02	85220000	056.054	Cofinancement PDR - MESURE Leader	0	15
TE	61	02	41	02	86141000	056.056	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen 2014-2020 (environnement)	0	0
WB	63	01	21	02	86321000	056.057	Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0
TE	63	02	21	02	86321000	056.058	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen 2014-2020	0	0
TE	63	03	53	02	86353000	056.059	Subventions aux intercommunales en matière d'investissement (Environnement) - Cofinancement européen 2014-2020	0	0
TE	63	04	21	02	86321000	056.060	Subvention au secteur public (communes) pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	245	245
WB	63	05	21	02	86321000	056.061	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen - agriculture	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
TE	65	01	24	02	86524000	056.062	Subvention aux organismes dépendant de la Communauté française pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	338	338
TE	72	01	00	02	87200000	056.064	(Modifié) Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE) et des autres bâtiments spécifiques à l'environnement et à la nature dont les maisons forestières	740	820
WB	73	01	20	02	87320000	056.067	(Modifié) Etudes et Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0
TE	74	02	22	02	87422000	056.069	Achats de biens meubles durables - cofinancement européen (nature et ruralité)	0	0
WB	74	05	22	02	87422000	056.072	Achats de biens meubles durables - cofinancement européen (agriculture)	0	0
TE	74	08	22	02	87422000	056.076	Dépenses informatiques d'investissement dans le cadre de projets spécifiques de la cellule interrégionale de l'environnement (CELINE)	20	20
							Totaux pour le Titre II.	1.443	1.646
							Totaux pour le programme 15.056.	17.854	17.918
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 15.057 (ex 15.03) **Développement et Etude du milieu**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	03	11	03	81211000	057.001	(Modifié) Etudes et frais de fonctionnement spécifique au DEMNA	259	259
WB	12	05	11	03	81211000	057.003	Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	350	350
TE	12	07	11	03	81211000	057.004	(Modifié) Etudes, dépenses de fonctionnement spécifiques au DEMNA (nature)	2.190	1.930
TE	12	26	11	03	81211000	057.006	Etudes et frais en matière d'état de l'environnement	200	200
WB	31	03	32	03	83132000	057.007	(Modifié) Autres subventions d'exploitation à des producteurs en matière de vulgarisation, d'encadrement et de promotion de l'agriculture	207	258
WB	32	01	00	03	83200000	057.057	Transferts de revenus aux entreprises en matière agricole et agro-alimentaire	0	0
TE	33	01	00	03	83300000	057.008	Subventions octroyées par le DEMNA aux ASBL	75	75
TE	33	04	00	03	83300000	057.009	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	42	42
WB	33	08	00	03	83300000	057.012	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles - Cofinancement PDR 2014-2020	0	0
TE	33	10	00	03	83300000	057.014	Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	268	268
WB	33	12	00	03	83300000	057.016	Subventions, indemnités spécifiques et primes à des associations s'occupant de la précarité en agriculture ; pour l'organisation de formations agricoles et apicoles ; dans le cadre de l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux ; à la Fédération des services de remplacement de Wallonie asbl, à l'association Valbiom pour l'exécution du programme BioMaSER à l'asbl Requasud dans le cadre de la convention-cadre Requasud	6.381	6.613
WB	33	23	00	03	83300000	057.021	(Modifié) Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion de l'agriculture	12.493	12.834
WB	33	24	00	03	83300000	057.022	Subvention à l'ASBL Comité du lait – Mesures d'accompagnement – Prélèvement kilométrique	1.050	1.022
TE	41	01	40	03	84140000	057.045	Subvention exceptionnelle accordée à l'ISSeP dans le cadre d'un litige	0	0
WB	41	02	40	03	84140000	057.023	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	24.400	24.400
WB	41	03	40	03	84140000	057.048	Projet ICOS - UAP	0	0
WB	41	04	40	03	84140000	057.025	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5.976	5.976
TE	41	06	40	03	84140000	057.026	Missions attribuées à l'ISSEP	20.885	20.885
WB	41	07	40	03	84140000	057.027	Subvention aux OAP en faveur de recherches scientifiques et techniques et en matière agricole et agro-alimentaire	626	1.929
TE	41	08	40	03	84140000	057.028	Subvention complémentaire de fonctionnement à l'ISSeP	180	266
TE	41	10	40	03	84140000	057.060	(Nouveau) Subvention au centre wallon de recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	761	761
WB	43	01	12	03	84312000	057.053	Subventions aux provinces et écoles provinciales en faveur de recherches scientifiques et techniques en matière agricole et agro-alimentaire	166	50
WB	43	02	40	03	84340000	057.043	Subventions aux parcs naturels	0	0
WB	43	04	16	03	84316000	057.058	(Nouveau) Subventions aux Hautes Ecoles provinciales en matière d'Étude du Milieu naturel et agricole	0	0
WB	45	01	24	03	84524000	057.054	Subventions aux universités en faveur de recherches scientifiques et techniques en matière agricole et agro-alimentaire	912	300
WB	45	03	24	03	84524000	057.046	Projet ICOS - Universités	0	0
WB	45	04	24	03	84524000	057.059	(Nouveau) Subventions aux universités en matière agricole	0	0
WB	45	05	24	03	84524000	057.033	Subventions aux universités en faveur de recherches scientifiques et techniques et en matière agrcole et agro alimentaire	3.148	3.018
TE	45	24	24	03	84524000	057.034	(Modifié) Subventions octroyées par le DEMNA aux universités	590	590
							Totaux pour le Titre I.	81.159	82.026
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	51	01	12	03	85112000	057.035	Subventions et indemnités spécifiques	57	153
WB	52	04	10	03	85210000	057.036	Subvention à l'ASBL Association des betteraviers wallons – Mesure d'accompagnement – Prélèvement kilométrique	0	0
TE	61	01	41	03	86141000	057.047	Subvention attribuée à l'ISSEP : Mise en conformité des bâtiments	0	550

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
TE	61	03	41	03	86141000	057.038	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	1.499	1.499
TE	74	01	22	03	87422000	057.055	Acquisitions d'autres matériels spécifiques	0	0
WB	61	04	41	03	86141000	057.039	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1.455	1.455
WB	61	05	41	03	86141000	057.040	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	0	0
							Totaux pour le Titre II.	3.011	3.657
							Totaux pour le programme 15.057.	84.170	85.683
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 15.058 (ex 15.04) **Aides à l'Agriculture**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	03	11	04	81211000	058.001	(Modifié) Frais de fonctionnement spécifique à l'OP et au système Intégré de Gestion et de Contrôle	811	811
WB	31	02	32	04	83132000	058.006	Aide régionale aux éleveurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers	400	400
WB	31	17	32	04	83132000	058.013	Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture	0	0
WB	31	23	32	04	83132000	058.016	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	51	84
WB	31	25	32	04	83132000	058.018	Indemnités en faveur des pisciculteurs pour dommages causés par des phénomènes climatiques défavorables	0	0
WB	31	26	32	04	83132000	058.019	Aide exceptionnelle dans le cadre de la grippe aviaire	0	0
WB	41	01	40	04	84140000	058.024	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"	9.300	9.300
WB	41	02	30	04	84130000	058.047	(Modifié) Dotation missions courantes à l'Organisme Payeur	30.178	30.178
WB	41	03	30	04	84130000	058.051	(Nouveau) Dotation de fonctionnement OP - Agriculture	12.868	12.868
TE	41	03	30	04	84130000	058.048	(Modifié) Dotation missions courantes - environnement à l'Organisme Payeur	4.350	4.350
WB	41	04	30	04	84130000	058.029	(Modifié) Dépenses relatives aux corrections financières payées par l'OP	1.500	1.500
WB	43	05	22	04	84322000	058.026	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Communes)	0	0
WB	43	06	12	04	84312000	058.027	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Provinces)	0	0
WB	43	07	59	04	84359000	058.028	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Régies communales autonomes)	0	0
							Totaux pour le Titre I.	59.458	59.491
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	51	06	12	04	85112000	058.033	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	2.214	2.388
WB	51	07	12	04	85112000	058.034	Aide régionale aux agriculteurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation	0	0
WB	61	01	31	04	86131000	058.049	(Modifié) Dotation en investissement à l'Organisme Payeur	148	148
WB	61	02	32	04	86132000	058.052	(Nouveau) Dotation à l'OP - Missions capital (agriculture)	30.861	30.861
WB	63	02	22	04	86322000	058.035	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	300	300
WB	63	03	42	04	86342000	058.036	Subventions aux halls relais agricoles	0	0
WB	63	04	21	04	86321000	058.037	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	0	0
WB	63	05	21	04	86321000	058.038	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Communes)	0	0
WB	63	06	11	04	86311000	058.039	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissement (Provinces)	0	0
WB	63	07	59	04	86359000	058.040	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissement (Régies communales autonomes)	0	0
							Totaux pour le Titre II.	33.523	33.697
							Totaux pour le programme 15.058.	92.981	93.188
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 15.059 (ex 15.05) **Bien-être animal**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	12	01	11	05	81211000	059.001	(Modifié) Études et dépenses de fonctionnement spécifiques relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	484	483
TE	33	03	00	05	83300000	059.002	(Modifié) Subventions aux ASBL en matière de protection et de bien-être des animaux	170	289
TE	41	01	40	05	84140000	059.009	Transfert de revenus aux UAP dans le cadre du bien-être animal	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
TE	43	05	22	05	84322000	059.004	Subventions au secteur public en matière de protection et de bien-être des animaux	320	320
TE	45	01	40	05	84540000	059.008	Transferts de revenus au pouvoir fédéral dans le cadre du bien-être animal	80	80
TE	45	04	24	05	84524000	059.005	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur du bien-être animal	219	219
							Totaux pour le Titre I.	1.273	1.391
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	52	01	10	05	85210000	059.006	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	111	111
							Totaux pour le Titre II.	111	111
							Totaux pour le programme 15.059.	1.384	1.502
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 15.060 (ex 15.11) **Nature, Forêt, Chasse-pêche**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	01	01	00	11	80100001	060.001	Actions en faveur de la biodiversité (dont haies et aires protégées)	5.522	5.972
TE	01	07	00	11	80100001	060.002	Dépenses de toute nature dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	3.100	3.100
TE	12	01	11	11	81211000	060.003	(Modifié) Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques dans le cadre du Life intégré	45	50
TE	12	02	11	11	81211000	060.004	(Modifié) Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DNF	1.504	1.880
WB	12	04	11	11	81211000	060.006	(Modifié) Etudes et frais de fonctionnement en matière de chasse et de pêche et autres frais divers	342	342
TE	12	05	11	11	81211000	060.007	(Modifié) Dépenses de fonctionnement spécifique à la gestion des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des pisciculteres et frayères, du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction	580	640
TE	12	07	11	11	81211000	060.009	(Modifié) Frais de fonctionnement des sites Natura 2000, réserves naturelles, forêts domaniales et espaces verts publics domaniaux	690	575
TE	12	10	11	11	81211000	060.012	Frais de fonctionnement du Comptoir forestier	65	65
TE	12	11	11	11	81211000	060.013	(Modifié) Dépenses de fonctionnement dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	0	0
WB	12	13	21	11	81221000	060.097	Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques - secteur public	0	0
TE	12	16	21	11	81221000	060.068	Frais généraux de fonctionnement vers le secteur public	100	100
WB	12	17	21	11	81221000	060.072	(Modifié) Frais de fonctionnement payés au secteur public	5	5
TE	14	01	10	11	81410000	060.073	(Modifié) Entretiens et rénovations en matière d'aménagement de terrains (services ext)	1.316	1.316
TE	14	02	10	11	81410000	060.084	Entretiens et rénovations en matière d'aménagement de terrains (pour les services centraux)	40	190
TE	14	03	10	11	81410000	060.090	Entretiens et rénovations en matière d'aménagement de terrains - Régénération de forêts résilientes	0	0
TE	14	04	20	11	81420000	060.096	Entretiens et rénovations en matière d'aménagement de terrains – secteur public	0	0
TE	31	01	22	11	83122000	060.069	Autres subventions aux entreprises publiques en matière de nature et forêt	0	0
TE	31	03	32	11	83132000	060.019	Subventions diverses aux secteurs autres que public dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	0	0
TE	33	01	00	11	83300000	060.020	(Modifié) Subvention aux ASBL en matière de ressources forestières, de conservation de la nature et espaces verts	1.225	1.325
WB	33	02	00	11	83300000	060.021	Subvention au secteur autre que public en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	235	235
TE	33	04	00	11	83300000	060.022	Subventions aux Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage	500	500
TE	33	05	00	11	83300000	060.023	(Modifié) Subvention aux ASBL pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords-cadres 2020-2021)	200	200
TE	33	06	00	11	83300000	060.024	Contribution de la Région wallonne à la fondation Forêt de Soignes	20	20
TE	33	07	00	11	83300000	060.025	(Modifié) Subvention aux ASBL au secteur privé pour activités de formation	400	400
TE	33	08	00	11	83300000	060.026	Subvention en matière de dynamisation de la gestion forestière	0	0
TE	33	10	00	11	83300000	060.027	(Modifié) Subvention aux ASBL dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	475	475
TE	33	11	00	11	83300000	060.028	(Modifié) Subvention aux ASBL dans le cadre de projets LIFE	520	520
TE	34	01	41	11	83441000	060.030	Indemnisation de dégâts des espèces protégées	150	150
TE	34	02	42	11	83442000	060.076	Subventions en nature aux particuliers en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	0	0
WB	34	03	41	11	83441000	060.092	Transfert de revenus en espèces pour des autres prestations (indemnisations, loyers, etc.) aux ménages en tant que consommateurs	0	0
TE	34	04	41	11	83441000	060.031	Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers	0	0
TE	34	05	50	11	83450000	060.087	Soutien à la regénération de forêts résilientes - producteur	0	0
TE	41	01	40	11	84140000	060.032	Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	695	695
TE	43	01	22	11	84322000	060.033	Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature et espaces verts	2.618	2.751
TE	43	02	12	11	84312000	060.077	Subventions aux Provinces en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
WB		43	03	40	11	84340000	060.088	Subventions aux asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0
TE		43	04	22	11	84322000	060.034	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	1.309	1.309
TE		43	05	22	11	84322000	060.035	Indemnisation des propriétaires forestiers dans le cadre de la PPA	0	0
TE		43	06	40	11	84340000	060.036	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	3.170	3.170
WB		43	07	12	11	84312000	060.093	Transfert de revenus (subventions, indemnisations, etc.) aux provinces – contributions spécifiques	0	0
TE		43	08	12	11	84312000	060.038	Subventions en matière de dynamisation de la gestion forestière (provinces)	0	0
TE		43	09	40	11	84340000	060.089	Subventions aux asbl des pouvoirs locaux en matière de ressources forestières, de conservation de la nature et espaces verts	0	0
WB		43	10	22	11	84322000	060.094	Transfert de revenus (subventions, indemnisations, etc.) aux communes – contributions spécifiques	0	0
WB		43	11	53	11	84353000	060.095	Transfert de revenus (subventions, indemnisations, etc.) aux intercommunales du secteur S1313	0	0
TE		43	12	53	11	84353000	060.102	(Nouveau) Subventions de fonctionnement aux intercommunales du secteur S13.13	0	0
WB		45	01	24	11	84524000	060.074	Subventions au secteur public en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	150	150
TE		45	02	40	11	84540000	060.041	Contribution au fonctionnement du Secrétariat national des espèces exotiques invasives	64	64
TE		45	03	24	11	84524000	060.042	Subventions octroyées aux universités en matière de ressources forestières, conservation de la nature, ainsi qu'en matière de pisciculture	0	0
TE		45	04	24	11	84524000	060.043	Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable (accord cadre 2020-2021)	1.247	1.222
								Totaux pour le Titre I.	26.287	27.421
								Titre II. - Dépenses de capital		
TE		51	02	12	11	85112000	060.078	Subventions en investissement aux entreprises privées en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	0	0
TE		52	02	10	11	85210000	060.047	Subventions au secteur autre que public en vue de l'acquisition ou de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	600	600
TE		52	03	10	11	85210000	060.048	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life - en matière de protection de la nature	290	290
TE		52	05	10	11	85210000	060.049	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de restaurations et de gestions, d'investissements dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	500	410
TE		53	01	10	11	85310000	060.050	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature (plantation haies, …)	1.407	1.407
WB		53	03	10	11	85310000	060.075	Subventions aux particuliers en vue du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	0	0
TE		63	01	21	11	86321000	060.051	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers, de protection de la nature et d'espaces verts publics	979	1.005
TE		63	02	53	11	86353000	060.099	(Nouveau) Subvention en capital aux intercommunales du secteur S.1313	4	4
WB		63	03	21	11	86321000	060.081	(Modifié) Subvention aux communes en vue du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	10	10
TE		63	05	41	11	86341000	060.053	(Modifié) Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	386	366
TE	*i*	71	01	12	11	87112000	060.054	Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles, de frayères et de terrains pour l'aménagement d'espaces verts publics	1.900	1.900
TE		71	03	12	11	87112000	060.055	Acquisition par la Région de sites Natura 2000	0	0
TE		71	04	12	11	87112000	060.056	Acquisition par la Région de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	415	415
TE		72	01	00	11	87200000	060.071	Aménagements et travaux dans les bâtiments spécifiques du DNF	187	187
TE		72	02	00	11	87200000	060.085	Aménagements et travaux dans les nouveaux bâtiments spécifiques de la DNEV	0	0
TE		73	01	40	11	87340000	060.057	Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles ainsi qu'en matière de pisciculture et de frayères	1.313	1.183
TE		73	02	40	11	87340000	060.058	Travaux d'aménagement dans les forêts, réserves domaniales	26	26
TE		73	03	40	11	87340000	060.059	Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux ainsi que dans la structure écologique principale en ce compris les interventions cofinancées dans le cadre du PDR	270	388
TE		73	06	40	11	87340000	060.062	Travaux d'aménagement dans les espaces verts publics domaniaux	560	560
WB		73	07	40	11	87340000	060.082	Travaux d'aménagement dans les pisciculture domaniales et travaux d'aménagement cynégétiques dans les forêts domaniales	50	50
TE		73	08	40	11	87340000	060.091	Travaux d'aménagement de terrains - Régénération de forêts résilientes	0	0
TE		74	09	22	11	87422000	060.079	Frais d'investissement dans le cadre de projets spécifiques en matière de conservation de la nature et de ressources forestières	100	100
								Totaux pour le Titre II.	8.997	8.901
								Totaux pour le programme 15.060.	35.284	36.322
								Dont programme d'investissement	1.900	1.900
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
								Programme 15.061 (ex 15.12)		
								Espace rural et naturel		
								Titre I. - Dépenses courantes		
WB		12	01	11	12	81211000	061.003	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (agriculture)	100	100
TE		12	02	11	12	81211000	061.004	(Modifié) Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DDRCB	2.387	2.866
TE		12	05	50	12	81250000	061.052	Impôts à payer à des sous-secteurs des administrations publiques	0	0
TE		12	09	11	12	81211000	061.006	(Modifié) Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques à la gestion des espèces exotiques envahissantes	325	125
TE		14	01	10	12	81410000	061.007	(Modifié) Entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie	3.745	3.308
TE		31	01	32	12	83132000	061.055	(Nouveau) Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques	96	140
TE		31	02	22	12	83122000	061.056	(Nouveau) Subventions d'exploitation aux entreprises publiques	134	180
TE		33	01	00	12	83300000	061.009	Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	844	383
TE		41	03	40	12	84140000	061.016	(Modifié) Subventions aux OAP en matière de développement durable de l'espace rural	130	65
TE		43	01	22	12	84322000	061.017	Subventions au secteur public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	0	192
TE		43	05	22	12	84322000	061.021	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	1.296	1.425
TE		43	06	40	12	84340000	061.047	Subventions à la fondation rurale de Wallonie	3.630	3.630
TE		43	07	40	12	84340000	061.048	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux	0	152
TE		45	01	24	12	84524000	061.022	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural	490	490
								Totaux pour le Titre I.	13.177	13.056
								Titre II. - Dépenses de capital		
TE		52	02	10	12	85210000	061.028	Subventions au secteur autre que public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale ou pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	125
TE	*i*	63	01	21	12	86321000	061.030	Subventions au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	175	80
TE		63	02	11	12	86311000	061.053	Subvention en capital au secteur public - Provinces	0	0
WB	*i*	63	04	21	12	86321000	061.031	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie agricole et l'établissement de dispositifs destinés à la protection contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement	1.715	2.015
TE	*i*	63	06	21	12	86321000	061.033	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	14.000	15.400
TE		63	08	21	12	86321000	061.034	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	0	471
TE		63	09	21	12	86321000	061.035	Subventions aux pouvoirs publics pour des projets pilotes et pour des opérations innovantes ou transcommunales d'amélioration du cadre de vie rural, de gestion du territoire rural ou de développement rural	550	1.109
TE		63	10	21	12	86321000	061.036	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part subsidiable	810	1.010
TE		71	01	11	12	87111000	061.051	Achats de terrains et de bâtiments en Belgique à l'intérieur du secteur des administrations publiques (CPAS,…)	90	90
TE		71	02	12	12	87112000	061.037	Acquisition de terrains par la Région dans le cadre de la gestion des cours d'eau non navigables et dans le cadre d'un aménagement foncier rural	898	898
TE	*i*	73	01	20	12	87320000	061.038	Travaux en matière de cours d'eau non navigables et de wateringues, d'amélioration d'habitats aquatiques, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	688	1.403
TE		74	01	22	12	87422000	061.050	Acquisitions d'autre matériel spécifiques	100	100
TE		85	02	73	12	88573000	061.043	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part non subsidiable avances remboursables	825	825
								Totaux pour le Titre II.	19.851	23.526
								Totaux pour le programme 15.061.	33.028	36.582
								Dont programme d'investissement	16.578	18.898
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 15.062 (ex 15.13)		
								Prévention et Protection : Air, Eau, Sol		
								Titre I. - Dépenses courantes		
TE		12	01	11	13	81211000	062.001	(Modifié) Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DEE	1.737	1.813
TE		12	02	11	13	81211000	062.002	(Modifié) Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DPA	100	100
TE		31	01	22	13	83122000	062.029	(Modifié) Subventions aux entreprises publiques en matière de gestion de la hausse des coûts de l'énergie dans le secteur de l'eau	8.000	8.000
TE		33	03	00	13	83300000	062.007	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	800	1.015

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
TE	33	05	00	13	83300000	062.009	Subventions à l'encadrement des méthodes agro-environnementales en application de la convention-cadre	1.910	1.910
WB	33	06	00	13	83300000	062.010	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	300	300
DI	35	02	40	13	83540000	062.012	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	231	231
HE	41	01	30	13	84130000	062.013	Dotation à l'AWAC pour participation au financement international des politiques climatiques - Cop21	7.643	7.643
TE	41	02	30	13	84130000	062.014	Dotation de fonctionnement à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat en matière d'Air	1.334	1.334
HE	41	03	30	13	84130000	062.015	Dotation de fonctionnement à l'AWAC - climat	2.357	2.357
TE	41	04	60	13	84160000	062.016	(Modifié) Subventions contrats de rivière	2.075	2.115
TE	41	05	40	13	84140000	062.017	Dotation au Comité de Contrôle de l'Eau	213	213
TE	41	06	40	13	84140000	062.018	Dotation à la SPAQuE	22.137	22.137
TE	45	01	24	13	84524000	062.019	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	250	250
							Totaux pour le Titre I.	49.087	49.418
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	52	01	10	13	85210000	062.020	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	10	10
TE	63	01	21	13	86321000	062.021	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement	10	10
TE	81	04	41	13	88141000	062.025	Intervention financière dans le capital de la SPGE	0	0
TE	81	05	41	13	88141000	062.027	Intervention dans le capital de la SPGE - Plan de relance	0	0
							Totaux pour le Titre II.	20	20
							Totaux pour le programme 15.062.	49.107	49.438
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 15.063 (ex 15.14)		
							Police et contrôle		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	01	11	14	81211000	063.001	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de l'UAB, de la Direction des Contrôles	40	40
TE	12	02	11	14	81211000	063.002	(Modifié) Etudes et frais de fonctionnement spécifique au DPC	512	512
TE	43	01	22	14	84322000	063.004	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs	143	143
TE	45	01	40	14	84540000	063.007	Transferts de revenus au pouvoir fédéral dans le cadre de la politique répressive environnementale	0	0
							Totaux pour le Titre I.	695	695
							Totaux pour le programme 15.063.	695	695
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 15.064 (ex 15.15)		
							Politique des déchets-ressources		
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	01	01	00	15	80100001	064.019	Subventions dans le cadre de l'appel à projet terres excavées : Développement de centres de regroupement de terres excavées	0	0
TE	12	01	11	15	81211000	064.001	(Modifié) Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DSD	1.584	2.602
TE	12	04	11	15	81211000	064.004	Valorisation des déchets ménagers et non ménagers.	9.000	9.000
TE	31	01	32	15	83132000	064.021	Soutien au réseau REQUASUD	0	0
TE	33	01	00	15	83300000	064.007	Mesures de soutien au secteur autre que public en matière de valorisation des déchets ménagers et non ménagers	558	658
TE	33	02	00	15	83300000	064.020	Subventions au secteur autre que public en faveur de la prévention des déchets - ASBL	0	210
TE	33	04	00	15	83300000	064.009	Mesures de soutien au secteur privé en matière de gestion des sols	0	0
TE	43	01	22	15	84322000	064.010	Mesures de soutien aux pouvoirs locaux en matière de valorisation des déchets ménagers	0	15
TE	43	02	53	15	84353000	064.022	(Modifié) Subventions aux intercommunales des pouvoirs locaux de gestion des déchets dans le cadre de la hausse des coûts de l'énérgie	8.000	8.000
TE	43	03	53	15	84353000	064.023	Transferts de revenus aux intercommunales S1313	0	0
TE	45	01	50	15	84550000	064.013	Transferts de revenus à la Commision interrégionale de l'emballage - Frais de fonctionnement du Secrétariat permanent	310	310
							Totaux pour le Titre I.	19.452	20.795

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	85	01	61	15	88561000	064.016	Prise de participation, octroi de prêts ou d'avances récupérables en matière de recyclage des déchets plastiques dans le cadre du Plan Wallon d'Investissements	0	0
							Totaux pour le Titre II.	0	0
							Totaux pour le programme 15.064.	19.452	20.795
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 15.065 (ex 15.50) **Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret programme du 18 décembre 2003)**		
WB	01	01	00	50	80100001	065.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux		
							Solde au 1er janvier	2.426	2.837
							Recettes de l'année en cours	883	883
							Disponible pour l'année	3.309	3.720
							Dépenses à charge du Fonds	883	883
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2.426	2.837
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	01	11	50	81211000	065.002	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
WB	12	02	21	50	81221000	065.003	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
WB	24	01	10	50	82410000	065.006	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Locations de terres à d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques		
WB	24	02	20	50	82420000	065.007	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Locations de terres auprès du secteur des administrations publiques		
WB	41	01	40	50	84140000	065.004	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus aux UAP		
WB	45	01	24	50	84524000	065.005	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus à la Communauté française		
							Totaux pour le programme 15.065.	883	883
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	883	883
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	2.426	2.837
							Programme 15.067 (ex 15.52) **Fonds budgétaire : Fonds budgétaire du bien-être animal**		
TE	01	01	00	52	80100001	067.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire du bien-être animal		
							Solde au 1er janvier	687	906
							Recettes de l'année en cours	448	448
							Disponible pour l'année	1.135	1.354
							Dépenses à charge du Fonds	448	448
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	687	906
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	12	01	11	52	81211000	067.002	Fonds budgétaire du bien être animal - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE	12	02	21	52	81221000	067.009	Fonds budgétaire du bien être animal - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
TE	33	01	00	52	83300000	067.003	Fonds budgétaire du bien être animal - transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
TE	43	01	22	52	84322000	067.004	Fonds budgétaire du bien être animal - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques		
TE	45	01	24	52	84524000	067.005	Fonds budgétaire du bien être animal - Transferts de revenus à la Communauté française		
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	51	01	11	52	85111000	067.006	Fonds budgétaire du bien être animal - Aides à l'investissement aux entreprises publiques		
TE	51	02	12	52	85112000	067.007	Fonds budgétaire du bien être animal - Aides à l'investissement aux entreprises privées		

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
TE	52	01	10	52	85210000	067.008	Fonds budgétaire du bien être animal - Aides à l'investissement aux asbl au service des ménages		
							Totaux pour le programme 15.067.	448	448
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	448	448
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	687	906
							Programme 15.068 (ex 15.53)		
							Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie		
WB	01	01	00	53	80100001	068.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie		
							Solde au 1er janvier	2.160	2.607
							Recettes de l'année en cours	1.630	1.630
							Disponible pour l'année	3.790	4.237
							Dépenses à charge du Fonds	1.630	1.630
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2.160	2.607
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	01	21	53	81221000	068.002	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
WB	12	02	11	53	81211000	068.003	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
WB	33	01	00	53	83300000	068.004	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
WB	43	01	52	53	84352000	068.005	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux CPAS		
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	52	01	10	53	85210000	068.045	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Subvention au secteur autre que public.		
WB	74	01	22	53	87422000	068.006	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
							Totaux pour le programme 15.068.	1.630	1.630
							Dont programme d'investisssement	—	—
							Dont fonds budgétaires	1.630	1.630
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	2.160	2.607
							Programme 15.069 (ex 15.54)		
							Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité		
TE	01	01	00	54	80100001	069.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité		
							Solde au 1er janvier	54	54
							Recettes de l'année en cours	1.500	1.500
							Disponible pour l'année	1.554	1.554
							Dépenses à charge du Fonds	1.500	1.500
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	54	54
							Totaux pour le programme 15.069.	1.500	1.500
							Dont programme d'investisssement	—	—
							Dont fonds budgétaires	1.500	1.500
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	54	54
							Programme 15.070 (ex 15.55)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)		
TE	01	01	00	55	80100001	070.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)		
							Solde au 1er janvier	3.684	3.736
							Recettes de l'année en cours	500	500
							Disponible pour l'année	4.184	4.236
							Dépenses à charge du Fonds	500	500
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	3.684	3.736
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	12	01	11	55	81211000	070.002	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE	12	02	21	55	81221000	070.027	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» - frais généraux de fonctionnement Secteur public		

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
TE	14	01	10	55	81410000	070.005	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Réparations et entretiens des biens n'augmentant pas la valeur		
TE	31	01	32	55	83132000	070.003	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Autres subventions d'exploitations - secteur privé		
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	72	01	00	55	87200000	070.028	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» - Travaux de construction de bâtiment		
TE	73	01	40	55	87340000	070.004	Fonds budgétaire pour la gestion des forets de l'ancienne "gruerie d'Arlon" - Travaux d'aménagement		
TE	74	01	22	55	87422000	070.029	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» - Acquisition de matériel spécifique		
TE	74	02	10	55	87410000	070.030	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» - Acquisition de matériel roulant spécifique		
							Totaux pour le programme 15.070.	500	500
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	500	500
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	3.684	3.736
							Programme 15.071 (ex 15.56)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la domaniale du 1er juillet 1983)		
TE	01	01	00	56	80100001	071.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)		
							Solde au 1er janvier	1.680	1.703
							Recettes de l'année en cours	79	79
							Disponible pour l'année	1.759	1.782
							Dépenses à charge du Fonds	79	79
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1.680	1.703
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	12	01	21	56	81221000	071.002	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
TE	12	02	11	56	81211000	071.006	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE	14	01	10	56	81410000	071.005	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Entretiens et rénovations en matière d'aménagement de terrains		
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	73	01	40	56	87340000	071.004	Fonds budgétaire pour la gestion de la foret d'Herbeumont - Travaux d'aménagement		
TE	74	01	22	56	87422000	071.007	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Acquisition de matériel spécifique		
TE	74	02	10	56	87410000	071.008	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Acquisition de matériel roulant spécifique		
							Totaux pour le programme 15.071.	79	79
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	79	79
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	1.680	1.703
							Programme 15.072 (ex 15.57)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr		
TE	01	01	00	57	80100001	072.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr		
							Solde au 1er janvier	684	723
							Recettes de l'année en cours	220	220
							Disponible pour l'année	904	943
							Dépenses à charge du Fonds	220	220
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	684	723
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	33	01	00	57	83300000	072.002	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr - Transferts de revenus aux ASBL, au service des ménages		
							Totaux pour le programme 15.072.	220	220
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	220	220
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	684	723

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	Anciens n° AB A.B. n° ord.	Anciens n° AB A.B. 3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Nouveaux n° AB Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits initiaux Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
							Programme 15.073 (ex 15.58)		
							Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole		
TE	01	01	00	58	80100001	073.001	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole		
							Solde au 1er janvier	4.660	5.477
							Recettes de l'année en cours	1.535	1.535
							Disponible pour l'année	6.195	7.012
							Dépenses à charge du Fonds	1.535	1.535
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4.660	5.477
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	12	01	11	58	81211000	073.002	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE	12	02	50	58	81250000	073.006	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Impôts payés		
TE	12	03	21	58	81221000	073.012	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
TE	14	01	10	58	81410000	073.007	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Entretien et gestion des biens immobiliers agricoles gérés par la DAFoR - Secteur privé		
TE	14	02	20	58	81420000	073.008	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Entretien et gestion des biens immobiliers agricoles gérés par la DAFoR - Secteur public		
TE	34	01	41	58	83441000	073.003	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Autres prestations aux ménages en espèce en tant que consommateur		
TE	43	01	22	58	84322000	073.009	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales (communes)		
TE	43	02	12	58	84312000	073.013	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administartions publiques locales - Provinces		
TE	43	03	40	58	84340000	073.014	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales: ASBL des pouvoirs locaux		
TE	43	04	52	58	84352000	073.015	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - CPAS		
TE	43	05	53	58	84353000	073.016	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole-Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Intercommunales		
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	71	01	12	58	87112000	073.005	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Achat de terrain - secteur privé		
TE	71	02	11	58	87111000	073.010	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Achat de terrain - Secteur public		
TE	72	01	00	58	87200000	073.018	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Investissement		
TE	73	01	40	58	87340000	073.011	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Travaux d'aménagement sur les biens immobiliers agricoles gérés par la DAFoR		
TE	74	02	22	58	87422000	073.017	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Acquisition d'autre matériel spécifique		
							Totaux pour le programme 15.073.	1.535	1.535
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	1.535	1.535
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	4.660	5.477
							Programme 15.074 (ex 15.59)		
							Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques		
HE	01	01	00	59	80100001	074.001	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques		
							Solde au 1er janvier	378.683	426.156
							Recettes de l'année en cours	267.474	267.474
							Disponible pour l'année	646.157	693.630
							Dépenses à charge du Fonds	200.000	200.000
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	446.157	493.630
							Titre I. - Dépenses courantes		
HE	31	01	22	59	83122000	074.017	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Autres subventions d'exploitations aux entreprises publiques		
HE	34	01	41	59	83441000	074.015	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transfert de revenus aux ménages – Autres prestations aux ménages en tant que consommateurs		
HE	34	02	41	59	83441000	074.018	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Autres prestations aux ménages en tant que consommateurs		
HE	41	01	30	59	84130000	074.002	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux SACA		
HE	41	03	30	59	84130000	074.019	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux services administratifs à comptabilité autonome.		

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
HE	41	04	40	59	84140000	074.020	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux organismes administratifs publics.		
HE	43	01	53	59	84353000	074.021	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux intercommunales de secteur S1313		
							Titre II. - Dépenses de capital		
HE	51	01	12	59	85112000	074.003	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux entreprises privées		
HE	51	02	11	59	85111000	074.009	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux entreprises publiques		
HE	52	01	10	59	85210000	074.010	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux ASBL		
HE	61	01	31	59	86131000	074.011	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux SACA		
HE	61	02	41	59	86141000	074.012	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux UAP		
HE	61	03	61	59	86161000	074.013	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux ASBL des administrations publiques		
HE	63	01	21	59	86321000	074.014	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux communes		
HE	63	02	53	59	86353000	074.022	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts en capital aux intercommunales de secteur S1313		
HE	63	03	59	59	86359000	074.023	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts en capital aux autres pouvoirs locaux.		
HE	81	01	12	59	88112000	074.004	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Octrois de crédits aux entreprises privées		
HE	81	02	11	59	88111000	074.007	Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière de qualité de l'air et du changement climatique - Octrois de crédits aux entreprises publiques sauf S1312		
HE	81	03	22	59	88122000	074.008	Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière la qualité de l'air et du changement climatique - Octrois de crédits aux institutions privées de crédit		
HE	84	01	14	59	88414000	074.005	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – octrois de crédits aux organisations internationales (hors UE)		
HE	85	01	14	59	88514000	074.006	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Octrois de crédits aux OAP		
							Totaux pour le programme 15.074.	200.000	200.000
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	200.000	200.000
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	446.157	493.630
							Programme 15.075 (ex 15.60)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement		
TE	*i*	01	01	00	60	80100001	075.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement		
							Solde au 1er janvier	264.078	307.488
							Recettes de l'année en cours	80.871	80.871
							Disponible pour l'année	344.949	388.359
							Dépenses à charge du Fonds	73.647	73.647
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	271.302	314.712
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	*nl*	11	01	00	60	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	075.018	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais de personnel		
TE		12	01	11	60	81211000	075.002	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE		12	02	21	60	81221000	075.003	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
TE		14	01	10	60	81410000	075.027	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Travaux de réparations et d'entretien des biens n'augmentant pas la valeur		
TE		21	01	40	60	82140000	075.030	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Intérêts de la dette commerciale		
TE		31	01	22	60	83122000	075.004	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques		
TE		31	02	32	60	83132000	075.005	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - service privé		
TE		31	03	22	60	83122000	075.019	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Mesures covid-19 - Entreprises publiques		

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
TE	32	01	00	60	83200000	075.033	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement – Transferts de revenus aux entreprises privées		
TE	33	01	00	60	83300000	075.006	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
TE	34	01	41	60	83441000	075.020	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Prestations en espèces aux ménages en tant que consommateurs		
TE	35	01	10	60	83510000	075.028	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux institutions de l'EU		
TE	41	01	30	60	84130000	075.007	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux SACA		
TE	41	02	40	60	84140000	075.008	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux UAP		
TE	41	03	60	60	84160000	075.035	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement – Transferts de revenus aux ASBL des administrations publiques		
TE	43	01	12	60	84312000	075.009	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Provinces-Contributions spécifiques		
TE	43	02	22	60	84322000	075.010	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques		
TE	43	03	53	60	84353000	075.011	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Intercommunales S 1313		
TE	43	04	52	60	84352000	075.029	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux CPAS		
TE	45	01	24	60	84524000	075.012	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus à la Communauté française		
TE	45	02	40	60	84540000	075.013	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus au Pouvoir fédéral		
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	51	01	11	60	85111000	075.031	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - aides à l'investissement aux entreprises publiques		
TE	61	01	41	60	86141000	075.014	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de capital - aides à l'investissement aux UAP		
TE	72	02	00	60	87200000	075.025	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Constructions de bâtiments		
TE	73	01	40	60	87340000	075.026	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres travaux d'aménagement		
TE	73	02	20	60	87320000	075.034	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement – Travaux hydrauliques		
TE	74	01	22	60	87422000	075.017	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Achats d'autre matériel		
TE	81	01	11	60	88111000	075.021	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux entreprises publiques		
TE	81	02	12	60	88112000	075.022	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux entreprises privées		
TE	82	01	00	60	88200000	075.023	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux ASBL au service des ménages		
TE	83	01	00	60	88300000	075.024	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux ménages		
TE	85	01	73	60	88573000	075.032	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Avances aux pouvoirs locaux		
							Totaux pour le programme 15.075.	73.647	73.647
							Dont programme d'investissement	73.647	73.647
							Dont fonds budgétaires	73.647	73.647
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	271.302	314.712
							Programme 15.076 (ex 15.61)		
							Fonds budgétaire : Fonds de solidarité internationnal pour l'eau		
TE	*i*	01	01	00	61	80100001	076.001	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau	
							Solde au 1er janvier	620	620
							Recettes de l'année en cours	0	0
							Disponible pour l'année	620	620
							Dépenses à charge du Fonds	0	0
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	620	620
							Totaux pour le programme 15.076.	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	620	620

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
							Programme 15.077 (ex 15.62)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets		
TE	01	01	00	62	80100001	077.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets		
							Solde au 1er janvier	129.644	139.313
							Recettes de l'année en cours	43.725	43.725
							Disponible pour l'année	173.369	183.038
							Dépenses à charge du Fonds	33.559	33.559
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	139.810	149.479
							Titre I. - Dépenses courantes		
TE	12	01	11	62	81211000	077.002	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE	12	03	21	62	81221000	077.004	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
TE	21	01	60	62	82160000	077.025	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - Autres charges d'intérêts		
TE	21	02	40	62	82140000	077.026	fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Intérêt de la dette commerciale		
TE	31	01	32	62	83132000	077.005	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Autres subventions d'exploitation - Secteur privé		
TE	32	01	00	62	83200000	077.024	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation aux entreprises et institutions financières		
TE	33	01	00	62	83300000	077.007	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
TE	34	01	31	62	83431000	077.027	fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transfert de revenus aux ménages		
TE	41	01	40	62	84140000	077.008	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux UAP		
TE	43	01	11	62	84311000	077.010	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Provinces - contributions générales		
TE	43	02	21	62	84321000	077.011	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales		
TE	43	03	22	62	84322000	077.012	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques		
TE	43	04	23	62	84323000	077.013	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes-contributions aux charges d'intérêt		
TE	43	05	52	62	84352000	077.014	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux CPAS		
TE	43	06	53	62	84353000	077.015	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Intercommunales S 1313		
TE	43	08	53	62	84353000	077.021	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux intercommunales - Mesures COVID-19		
TE	45	01	24	62	84524000	077.017	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus à la Communauté française		
TE	45	02	40	62	84540000	077.023	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus au pouvoir fédéral		
							Titre II. - Dépenses de capital		
TE	51	01	11	62	85111000	077.018	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aides à l'investissement aux entreprises publiques		
TE	61	01	41	62	86141000	077.028	fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aides à l'investissement à l'ISSEP		
TE	63	02	53	62	86353000	077.020	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Intercommunales du secteur S.1313		
							Totaux pour le programme 15.077.	33.559	33.559
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	33.559	33.559
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	139.810	149.479
							Totaux pour la division organique 15.	651.883	660.384
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	1
							Dont programme d'investissement	92.125	94.445
							Dont fonds budgétaires	314.001	314.001
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	873.924	976.484

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
							Division organique 16.		
							Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie		
							Programme 16.001 (ex 16.01) **Fonctionnel**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DB	12	01	11	01	81211000	001.092	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	0	0
HE	12	02	11	01	81211000	001.045	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Département de l'Energie	0	153
WB	12	04	11	01	81211000	001.062	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Aménagement du Territoitre	10	10
CC	12	11	11	01	81211000	001.041	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Département du Logement	381	381
							Totaux pour le Titre I.	391	544
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	74	02	22	01	87422000	001.074	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, …) dans le cadre de projets informatiques	610	610
CC	74	04	22	01	87422000	001.077	Informatique spécifique logement	250	1.381
							Totaux pour le Titre II.	860	1.991
							Totaux pour le programme 16.001.	1.251	2.535
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 16.078 (ex 16.02) **Aménagement du territoire et urbanisme**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	01	11	02	81211000	078.038	Dépenses en lien avec la mise en œuvre de la stratégie en matière de maîtrise de l'artificialisation et la mise à jour du CoDT	200	250
WB	12	02	11	02	81211000	078.003	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de formation, frais de fonctionnement et frais de réunions	382	300
WB	12	04	11	02	81211000	078.005	Opérationnalisation, suivi et évaluation du schéma de développement du territoire, révision des plans de secteur (études préalables, connexes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information)	1.730	1.730
WB	12	06	11	02	81211000	078.006	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens nouvelle programmation 2014-2020	51	34
WB	12	10	11	02	81211000	078.007	Honoraires d'avocats et d'experts juridiques	1.032	1.032
CC	12	14	11	02	81211000	078.009	Etudes et publications relatives au plan HP	0	0
WB	12	15	11	02	81211000	078.010	Dépenses de fonctionnement transversales - part du département aménagement	250	250
WB	12	16	11	02	81211000	078.011	Dépenses en lien avec la stratégie numérique (dématérialisation des permis d'urbanisme)	550	550
WB	33	03	00	02	83300000	078.013	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	1.025	861
WB	33	06	00	02	83300000	078.014	Subventions de fonctionnement aux parc naturels pour les missions d'aménagement du territoire	490	490
WB	33	07	00	02	83300000	078.015	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020	0	198
WB	33	08	00	02	83300000	078.016	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020	0	0
WB	34	02	41	02	83441000	078.018	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnements	500	500
WB	35	01	20	02	83520000	078.020	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement	0	0
WB	41	04	40	02	84140000	078.022	Subventions Observatoire developpement territorial	121	128
WB	43	01	22	02	84322000	078.024	Subventions aux communes pour couvrir les dépenses relatives à la conception et la mise en oeuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire	656	530
WB	43	02	22	02	84322000	078.025	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme CCATM CATU	6.000	6.000
WB	43	03	53	02	84353000	078.043	Subventions aux intercommunales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	0	0
WB	43	04	22	02	84322000	078.026	Subventions aux communes pour l'élaboration de dossiers de base de révision de plan de secteur d'intiative communale et de schémas d'orientation locaux (y compris les rapports sur les incidences environnementales)	806	775
WB	43	06	53	02	84353000	078.042	Projets interreg en faveur d'entités relevant du secteur S1313	0	0
WB	45	01	24	02	84524000	078.028	Subventions aux organismes universitaires	2.000	2.121
WB	45	02	24	02	84524000	078.029	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
WB		45	03	26	02	84526000	078.039	Dotation Communauté germanophone	2.588	2.588
								Totaux pour le Titre I.	18.381	18.337
								Titre II. - Dépenses de capital		
WB		52	01	10	02	85210000	078.030	Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme	0	0
CC		63	04	21	02	86321000	078.031	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent	300	236
WB		71	01	12	02	87112000	078.040	Indemnisation suite au rachat de terrains dans le cadre des inondations	0	8.000
WB		74	01	22	02	87422000	078.032	Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement	5	5
WB		81	01	80	02	88180000	078.036	Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en application de l'article D.VII.14 du CoDT - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	5	140
CC		85	03	73	02	88573000	078.037	Démolition d'immeubles dans le cadre du plan habitat permanent - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	0	0
								Totaux pour le Titre II.	310	8.381
								Totaux pour le programme 16.078.	18.691	26.718
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 16.079 (ex 16.03) **Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
WB		12	01	50	03	81250000	079.001	Impôts, précomptes et taxes	85	85
WB		12	02	11	03	81211000	079.002	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement	50	50
WB		12	03	11	03	81211000	079.003	Etudes	34	75
CC		12	04	11	03	81211000	079.004	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement, frais de réunions	100	100
CC		12	05	11	03	81211000	079.005	Etudes, organisation de séminaires et colloques	182	91
CC		12	07	11	03	81211000	079.006	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	25	25
WB		12	08	11	03	81211000	079.007	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	25	25
CC		12	15	11	03	81211000	079.008	Dépenses de fonctionnement transversales. Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	94	94
WB		14	01	10	03	81410000	079.058	Travaux d'entretien de propriétés de la Région wallonne (terrains)	100	100
WB		31	01	32	03	83132000	079.009	Subventions et indemnités au secteur privé, en ce compris le subventionnement aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement de sites à réaménager	0	0
CC		33	01	00	03	83300000	079.010	Subventions et indemnités à des organismes privés menant des actions relatives à la "Politique de la Ville"	125	125
WB		33	02	00	03	83300000	079.011	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire	20	20
WB		41	01	40	03	84140000	079.012	Subventions à l'ISSeP pour la détermination des risques environnementaux de certains sites	400	400
WB		41	02	40	03	84140000	079.013	Subventions aux organismes publics en matière d'aménagement du territoire	0	0
WB		41	03	40	03	84140000	079.014	Dotation SPAQuE dans le cadre de la mission déléguée concernant la mise en œuvre du décret relatif à l'assainissement des sols pollués et aux sites à réhabiliter	0	0
WB		43	01	22	03	84322000	079.015	Subventions et indemnités au secteur public en matière de sites à réaménager	289	289
CC		43	02	22	03	84322000	079.074	Subvention aux organismes publiques pour la mise en oeuvre de projets FEDER-INTERREG V – URBACT III	0	0
CC		43	03	22	03	84322000	079.016	Subventions et indemnités au secteur public en matière de rénovation et de revitalisation urbaine	50	50
CC		43	05	22	03	84322000	079.017	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la gestion d'une opération de rénovation urbaine	800	825
CC		43	07	22	03	84322000	079.019	Subventions et indemnités aux grandes villes wallonnes en matière de "Politique des Grandes Villes"	6.132	0
								Totaux pour le Titre I.	8.511	2.354
								Titre II. - Dépenses de capital		
CC		51	01	12	03	85112000	079.073	Subvention au secteur privé relevant d'un projet bénéficiant du concours du Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) – programmation 2014-2020 – Axe III	0	0
WB		51	02	11	03	85111000	079.076	Subvention aux entreprises publiques Sowafinal III SAR	0	0
WB	*i*	51	03	11	03	85111000	079.023	Subventions aux entreprises publiques en vue de l'assainissement et la rénovation des sites à réaménager	0	1.200
WB		51	04	12	03	85112000	079.024	Subventions aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement des sites à réaménager	0	0
CC		53	03	10	03	85310000	079.025	Subventions au profit de personnes physiques ou morales pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	0	0
WB		61	04	41	03	86141000	079.029	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	27.150	27.150

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
WB		61	06	41	03	86141000	079.031	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites pollués (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.A)	14.702	14.702
WB		61	08	41	03	86141000	079.021	Interventions complémentaires par le biais d'une mission déléguée à la SOGEPA en faveur du réaménagement des friches industrielles et urbaines	0	0
CC	*i*	63	01	21	03	86321000	079.032	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de rénovation urbaine	23.071	16.049
CC	*i*	63	02	21	03	86321000	079.033	Subventions en vue de la revitalisation urbaine	2.500	2.500
WB		63	03	21	03	86321000	079.034	Subventions aux communes et aux C.P.A.S. en vue du réaménagement de sites à réaménager	425	1.611
CC		63	04	21	03	86321000	079.035	Subventions à 7 grandes villes wallonnes pour des travaux d'investissement en matière de politique des grandes villes	6.132	0
WB		63	05	21	03	86321000	079.036	Subventions aux communes et aux régies foncières communales dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0
WB		63	06	52	03	86352000	079.075	Subventions aux CPAS dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de réaménager des sites à réaménager	0	0
CC		63	07	21	03	86321000	079.038	Subvention annuelle à la ville de Namur pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1.500	1.500
CC	*i*	63	08	21	03	86321000	079.054	Subventions relatives à la politique de la Ville	0	0
CC		63	09	21	03	86321000	079.039	Subvention annuelle à la ville de Mons pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1.500	1.500
CC		63	10	21	03	86321000	079.040	Subventions au profit de personnes morales de droit ou d'intérêt public pour réaliser des travaux d'embellissement extérieurs d'immeubles destinés principalement à l'habitation	0	0
CC		63	12	21	03	86321000	079.041	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre du renforcement de l'attractivité urbaine	0	300
WB		63	14	21	03	86321000	079.070	Subventions aux communes dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de réaménager des sites à réaménager	19.604	3.556
WB		63	21	21	03	86321000	079.044	Subventions en matière de sites à réaménager – Cofinancement régional du programme opérationnel « FEDER 2014-2020 » - Axe 3, 4 et 5	0	0
CC		63	22	21	03	86321000	079.045	Subventions FEDER 2014-2020 Axe III	0	0
CC		63	23	21	03	86321000	079.046	Subventions FEDER 2014-2020 Axe IV	0	0
CC		63	25	21	03	86321000	079.047	Subventions Feder 2014-2020 Axe I	0	0
CC		63	26	21	03	86321000	079.048	Subventions Feder 2014-2020 Axe V	0	0
CC	*i*	63	27	21	03	86321000	079.061	Subvention à la Ville de CHARLEROI pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	*i*	63	28	21	03	86321000	079.062	Subvention à la Ville de LIEGE pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	*i*	63	29	21	03	86321000	079.063	Subvention à la Ville de NAMUR pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	*i*	63	30	21	03	86321000	079.064	Subvention à la Ville de MONS pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	*i*	63	31	21	03	86321000	079.065	Subvention à la Ville de LA LOUVIERE pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	*i*	63	32	21	03	86321000	079.066	Subvention à la Ville de TOURNAI pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	*i*	63	33	21	03	86321000	079.067	Subvention à la Ville de SERAING pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	*i*	63	34	21	03	86321000	079.068	Subvention à la Ville de MOUSCRON pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	*i*	63	35	21	03	86321000	079.069	Subvention à la Ville de VERVIERS pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
WB		73	01	40	03	87340000	079.059	Marché de travaux - Réaménagement	85	85
CC		74	15	22	03	87422000	079.053	Dépenses d'investissement transversales - Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	20	20
								Totaux pour le Titre II.	96.689	70.173
								Totaux pour le programme 16.079.	105.200	72.527
								Dont programme d'investissement	25.571	19.749
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 16.080 (ex 16.11) **Logement : secteur privé**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
CC		12	02	11	11	81211000	080.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement	406	406
CC		21	01	40	11	82140000	080.050	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	5	5
CC		21	02	60	11	82160000	080.051	Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)	5	5
CC		33	01	00	11	83300000	080.002	Subventions en faveur d'organismes ou groupements qui participent par leurs actions à la promotion et à l'aménagement du logement	430	430
CC		33	03	00	11	83300000	080.003	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens Programmation 2014-2020	0	0
CC		33	06	00	11	83300000	080.005	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	0	0
CC		33	07	00	11	83300000	080.006	Projet LEADER	0	0
CC		33	08	00	11	83300000	080.007	Subvention de fonctionnement aux Fédérations représentatives des AIDS, Régie de Quartiers et APL	210	210
CC		34	05	31	11	83431000	080.008	(Modifié) Allocations de départ, de déménagement, d'installation et de loyer (Contrat d'avenir)	11.255	11.255

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
CC		34	09	41	11	83441000	080.009	Intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte de revenus	3.000	3.000
CC		34	10	41	11	83441000	080.045	Prime au secteur touristique dans le cadre du relogement conséquent aux inondations de juillet 2021	0	0
CC		34	11	41	11	83441000	080.011	Allocation-loyer	17.100	17.100
CC		35	01	20	11	83520000	080.023	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens Programmation 2014-2020	0	0
CC		41	01	40	11	84140000	080.013	Aide à la location à destination des OFS	4.051	4.051
CC		41	02	40	11	84140000	080.014	Dotation au Fonds du Logement destinée à couvrir les frais de fonctionnement des organismes à finalité sociale	26.350	26.350
CC		41	03	40	11	84140000	080.049	Subvention aux UAP visant le financement de campagne de communication	500	500
CC		41	05	40	11	84140000	080.017	Dotation à la Société wallonne du Crédit social dans le cadre du Plan Bien-être	4	4
CC		41	06	40	11	84140000	080.018	Subvention à Consortium construire adaptable	65	65
CC		41	07	40	11	84140000	080.019	Dotation SWCS à destination des entités locales dans le cadre d'expériences pilotes (ancien FRCE)	461	461
CC		41	09	40	11	84140000	080.043	Subvention au CEHD	700	700
CC		41	10	40	11	84140000	080.046	(Modifié) Subventions au FLW et frais liés aux mesures kots et seniors	500	500
CC		43	01	59	11	84359000	080.021	Subventions aux relais sociaux dans le cadre de leurs missions de capteurs logement	500	500
CC		43	02	22	11	84322000	080.022	Actions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	43	43
CC		43	03	22	11	84322000	080.044	Aide exceptionnelle au relogement des personnes sinistrées suite aux inondations du mois de juillet 2021 via les communes	1.000	1.000
								Totaux pour le Titre I.	66.585	66.585
								Titre II. - Dépenses de capital		
CC		51	10	12	11	85112000	080.024	Projets expérimentaux de créations de logements par des personnes morales	0	0
CC		52	01	10	11	85210000	080.025	Subventions aux personnes morales pour la création de logements de transit ou d'insertion (Contrat d'avenir)	0	150
CC		53	04	10	11	85310000	080.028	Primes aux particuliers pour la réhabilitation, la restructuration ou l'acquisition de logements	21.000	21.000
CC		53	05	10	11	85310000	080.029	Primes pour l'habitat alternatif	150	150
CC		61	01	41	11	86141000	080.030	Intervention en faveur du Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie pour soldes restants dus relatifs aux interventions régionales des années antérieures pour dépenses d'investissement	0	564
CC		61	02	41	11	86141000	080.031	Intervention dans la prise en charge des intérêts des écoprêts accordés par le Fonds du Logement Wallon et la Société Wallonne du Crédit Social	4	4
CC		61	03	41	11	86141000	080.032	Dotation spéciale à la Société wallonne du crédit social	0	0
CC		61	04	41	11	86141000	080.033	Intervention en faveur du Fonds du Logement pour la prise en charge d'une annuité d'emprunt dans le cadre de la rénovation des logements de l'aide locative	238	238
CC		61	05	41	11	86141000	080.034	Prime en capital relative aux investissements sociaux du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	24.500	24.500
CC		61	06	41	11	86141000	080.035	(Modifié) Subventions au Fonds du Logement wallon dans le cadre des programmes communaux du logement et des mesures seniors et kots	12.496	8.988
CC		61	07	41	11	86141000	080.036	Subventions à la Société wallonne de crédit social	21.370	21.370
CC		61	08	41	11	86141000	080.037	Subventions au Fonds du Logement pour la prise en gestion ou en location de logements par les opérateurs immobiliers	3.000	4.755
CC		61	09	41	11	86141000	080.038	Equipement d'ensembles de logements	0	218
CC		85	01	71	11	88571000	080.041	Avances remboursables aux organismes privés à finalité sociale pour la prise en gestion ou en location de logements inoccupés (CAW)	3.000	3.674
CC		85	02	71	11	88571000	080.042	Avances remboursables pour la garantie locative	8.640	8.640
CC		85	03	71	11	88571000	080.039	Avances remboursables aux organismes à finalité sociale	150	150
CC		85	04	71	11	88571000	080.040	Avances remboursables pour aide à l'acquisition - prêts sociaux	38.410	42.240
								Totaux pour le Titre II.	132.958	136.641
								Totaux pour le programme 16.080.	199.543	203.226
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 16.081 (ex 16.12) **Logement : secteur public**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
CC	*g*	01	01	00	12	80100001	081.044	Provision : Lutte contre la discrimination dans l'accès au Logement	1.000	1.000
CC		12	02	11	12	81211000	081.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et frais de fonctionnement	390	390
CC		41	01	40	12	84140000	081.002	Intervention dans le coût des APE dans les Sociétés agréées par la SWL	0	0
CC		41	03	40	12	84140000	081.004	Aides aux sociétés de logement de service public	11.625	11.625
CC		41	04	40	12	84140000	081.005	Intervention régionale à verser au CRAC dans le cadre du financement alternatif de l'offre de logements publics (PST 3)	5.600	5.600
CC		41	05	40	12	84140000	081.006	Subvention complémentaire P.E.I.	1.026	1.026
CC		41	06	40	12	84140000	081.007	Subvention de fonctionnement de la SWL	13.154	13.154
CC		41	07	40	12	84140000	081.008	Financement des référents sociaux et de leur encadrement	2.413	2.413
CC		41	08	40	12	84140000	081.041	Subventions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	0	0
CC		41	09	40	12	84140000	081.010	Aide à la location SLSP	17	17

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
CC	41	10	40	12	84140000	081.011	Subvention au logement social accompagné pour les SLSP	1.093	1.093
CC	41	11	40	12	84140000	081.037	Subvention à la SWL destinée au financement du plan de rénovation	0	0
CC	41	12	40	12	84140000	081.042	Subvention à la SWL dans le cadre du plan bien-être	7	7
CC	43	01	40	12	84340000	081.012	Subventions au secteur public en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	55	55
CC	43	02	22	12	84322000	081.013	Subventions aux communes pour la couverture des frais afférents aux conseillers Logement	183	225
CC	45	26	26	12	84526000	081.036	Dotation à la Communauté germanophone pour l'exercice de la compétence logement	5.104	5.104
CC	45	27	26	12	84526000	081.045	Versement à la Communauté germanophone du montant des aides récupérées auprès de particuliers	4	4
							Totaux pour le Titre I.	41.671	41.713
							Titre II. - Dépenses de capital		
CC	51	14	11	12	85111000	081.014	Subventions aux SLSP pour la prise en gestion ou en location de logements	16	16
CC	61	02	41	12	86141000	081.016	Dotation à la Société wallonne du logement destinée au financement de travaux de réhabilitation, de restructuration, d'adaptation, d'amélioration et de conservation des logements gérés par la SWL et les sociétés de logement de service public.	29.542	29.542
CC	61	03	41	12	86141000	081.017	Dotation additionnelle à la Société Wallonne du Logement destinée au financement de travaux de réhabilitation des logements gérés par la Société Wallonne du Logement et les sociétés de logement de services publics	9.509	9.509
CC	61	05	41	12	86141000	081.019	Allocation travaux SLSP	0	0
CC	61	06	41	12	86141000	081.020	Subventions aux organismes publics de Logement – Plan Wallon d'Investissements (PWI) Plan Impulsion	15.000	15.000
CC	61	07	41	12	86141000	081.021	Dotation à la Société wallonne du logement destinée à l'augmentation de l'offre en logements publics (CAWA).	19.363	15.800
CC	61	08	41	12	86141000	081.038	Subvention à la SWL destinée au financement du plan de rénovation	2.376	2.376
CC	61	09	41	12	86141000	081.043	Subvention à la SWL destinée à des projets particuliers liés au logement d'utilité publique	47.772	47.082
CC	63	01	21	12	86321000	081.022	Subventions aux pouvoirs publics pour la création de logements sociaux ou moyens	2.648	3.830
CC	63	02	21	12	86321000	081.023	Subventions aux organismes publics pour la création de logement de transit ou d'insertion	1.500	2.273
CC	63	03	52	12	86352000	081.024	Subventions aux organismes publics pour la démolition de bâtiments non améliorables	100	40
CC	63	04	21	12	86321000	081.025	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition de terrains dans le but de constituer des réserves foncières	165	165
CC	63	06	21	12	86321000	081.027	Subventions pour la création innovante de logements d'utilité publique	0	0
CC	63	07	21	12	86321000	081.028	Subventions aux pouvoirs publics pour l'équipement de terrains	250	250
CC	63	09	21	12	86321000	081.029	Projets expérimentaux de créations de logements par les pouvoirs locaux	0	140
CC	72	01	00	12	87200000	081.030	Travaux et dépenses liés au programme logement de l'ex-S.D.R.W.	5	5
CC	81	02	42	12	88142000	081.032	Prise de participation dans le capital des sociétés immobilières de service public, de guichets de crédit social et de la SWL	1	1
CC	85	01	71	12	88571000	081.033	Avances remboursables pour construction	0	0
CC	85	02	14	12	88514000	081.034	Prise de participation dans le capital des sociétés de logement de service public	0	0
CC	85	03	71	12	88571000	081.035	Avances travaux SLSP	0	0
CC	85	04	14	12	88514000	081.039	Avances remboursables à la SWL destinées au plan rénovation	0	0
CC	85	05	61	12	88561000	081.040	Prise de participation dans le capital des sociétés immobilières de service public, de guichets de crédit social et de la SWL à l'intérieur du groupe institutionnel	0	0
CC	85	06	61	12	88561000	081.047	Prise de participation dans le capital de sociétés de logement de service public	0	0
							Totaux pour le Titre II.	128.247	126.029
							Totaux pour le programme 16.081.	169.918	167.742
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 16.082 (ex 16.21)		
							Monuments, sites et fouilles		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DB	41	04	30	21	84130000	082.001	Subvention à l'Agence wallonne du Patrimoine	27.870	27.870
DB	41	10	30	21	84130000	082.002	Subventions à l'Agence wallonne du Patrimoine relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0
							Totaux pour le Titre I.	27.870	27.870
							Totaux pour le programme 16.082.	27.870	27.870
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
							Programme 16.083 (ex 16.31) **Energie**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
HE	12	02	11	31	81211000	083.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	590	572
HE	12	03	11	31	81211000	083.002	Etudes, frais et honoraires d'avocats	4.387	3.901
HE	12	08	11	31	81211000	083.004	Location de services	98	304
HE	21	01	40	31	82140000	083.071	(Modifié) Intérêt de retard pour factures commerciales	0	0
HE	31	01	32	31	83132000	083.005	(Modifié) Subventions en faveur du secteur privé - Chèques « énergie » et programme Amure	6.896	6.535
HE	31	03	11	31	83111000	083.030	Mesure COVID - intervention dans la facture d'énergie versée aux GRD	0	0
HE	31	04	22	31	83122000	083.043	Subventions en matière de politique de l'énergie pour le développement des guichets de l'énergie	389	377
HE	31	05	32	31	83132000	083.044	Subventions en matière de politique de l'énergie pour le développement de l'hydrogène	0	0
HE	32	01	00	31	83200000	083.007	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur privé	0	929
HE	32	02	00	31	83200000	083.050	(Modifié) Cofinancement européen - Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions financières dans le cadre de projets	0	0
HE	33	01	00	31	83300000	083.008	Transfert de revenus aux ASBL au service des ménages	250	301
HE	34	01	50	31	83450000	083.031	Prosumers : report du moment de démarrage de la redevance prosumer et valorisation de l'électricité injectée	1.996	2.021
HE	34	02	50	31	83450000	083.032	Clients protégés conjoncturels	0	0
HE	34	03	41	31	83441000	083.054	Allocation loyer (Energie)	7.000	7.000
HE	35	02	40	31	83540000	083.053	Transferts de revenus à l'etranger aux institutions internationales autres que les institutions de l'UE	0	41
HE	35	03	40	31	83540000	083.009	Participation de la Région wallonne aux actions de l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	40	40
HE	35	04	20	31	83520000	083.070	Transfert de revenus aux pays membres de l'UE (administrations publiques)	0	0
HE	35	05	60	31	83560000	083.074	Transfert de revenus à l'étranger aux pays autres que les pays membres de l'UE (non administrations publiques)	19	19
HE	41	01	40	31	84140000	083.010	Dotation à la CWaPE	7.180	7.180
HE	41	02	40	31	84140000	083.037	Dotation au Fonds bas carbone et résilience	0	0
HE	41	03	40	31	84140000	083.059	Transfert de revenus aux unités d'adminstration publique	7.013	7.013
HE	43	01	22	31	84322000	083.011	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur public	2.221	3.059
HE	43	02	40	31	84340000	083.040	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur des ASBL dépendant du secteur public	141	156
HE	43	03	53	31	84353000	083.041	Transferts de revenus aux Intercommunales du secteur S.1313	148	240
HE	43	04	12	31	84312000	083.052	Subvention en matière de politique de l'énergie en faveur des Provinces	263	220
HE	43	05	52	31	84352000	083.045	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur des CPAS	0	0
HE	43	11	59	31	84359000	083.075	(Modifié) Cofinancement européen - Transferts de revenus aux autres pouvoirs locaux – projets européens	0	0
HE	45	01	26	31	84526000	083.029	Dotation à la Communauté germanophone suite au transfert de certaines compétences de la Région wallonne en matière d'énergie	1.067	1.067
HE	45	02	24	31	84524000	083.051	(Modifié) Cofinancement européen - Transferts de revenus à d'autres groupes institutionnels (pouvoir fédéral, communautés, régions, commissions communautaires) - Communauté française dans le cadre de projets	0	0
HE	45	03	40	31	84540000	083.076	(Modifié) Cofinancement européen - Transferts de revenus à d'autres groupes institutionnels – Pouvoir fédéral – Projets européens	0	0
							Totaux pour le Titre I.	39.698	40.975
							Titre II. - Dépenses de capital		
HE	51	01	12	31	85112000	083.014	Subventions visant la recherche dans le domaine de l'énergie	1.106	456
HE	51	04	12	31	85112000	083.028	Aide à l'investissement aux entreprises privées en matière de politique énergétique	500	434
HE	51	07	12	31	85112000	083.072	Aides à l'investissements aux entreprises privées pour de nouveaux vecteurs énergétiques	0	10.000
HE	52	01	10	31	85210000	083.017	Subventions en matière de politique de l'énergie pour les établissements scolaires et hospitaliers	0	58
HE	53	01	10	31	85310000	083.018	(Modifié) Aide à l'investissement aux ménages en matière de politique énergétique	200	200
HE	53	02	10	31	85310000	083.019	Primes Energie	56.084	52.578
HE	53	04	10	31	85310000	083.038	Soutien financier pour l'installation de compteurs communicants et d'équipements de mesure et de pilotage (prosumers et non-prosumers)	9.600	9.600
HE	61	02	42	31	86142000	083.022	Intervention régionale en faveur du CRAC pour la couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les écoles (appel 2019) (PWT)	0	0
HE	61	03	41	31	86141000	083.039	Primes Energie - transfert aux OAP	10.000	10.000
HE	63	01	59	31	86359000	083.073	Transfert en capital aux autres pouvoirs locaux	0	0
HE	63	02	21	31	86321000	083.023	Aide à l'investissement aux Communes en matière de politique énergétique	7.000	4.322
HE	63	03	11	31	86311000	083.046	Aides à l'investissement aux provinces en matière de politique énergétique	0	0
HE	63	04	52	31	86352000	083.047	Aides à l'investissement en faveur des CPAS en matière de politique énergétique	0	131
HE	63	05	53	31	86353000	083.048	Aides à l'investissement aux intercommunales du secteur S.1313 en matière de politique énergétique	0	0
HE	63	06	51	31	86351000	083.055	Aides à l'investissement aux zones de police	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits initiaux Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
HE	63	07	59	31	86359000	083.067	Transfert en capital aux autres pouvoirs locaux	0	77
HE	63	08	22	31	86322000	083.068	Autres transferts en capital aux communes	0	0
HE	63	10	41	31	86341000	083.069	Transfert en capital aux asbl des pouvoirs locaux	0	0
HE	63	11	59	31	86359000	083.077	(Modifié) Cofinancement européen - Transferts en capital aux administrations publiques locales – Autres pouvoirs locaux – Projets Européeens	0	0
HE	65	01	24	31	86524000	083.024	Contrats, subventions au secteur Université dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	667	793
HE	65	02	24	31	86524000	083.049	Transferts en capital à la Communauté française	0	0
HE	74	01	22	31	87422000	083.042	Achat de biens informatique (matériel ou logiciel)	1.270	988
HE	81	01	80	31	88180000	083.026	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie (contrat d'avenir)	400	387
HE	81	03	12	31	88112000	083.027	Actions de soutien au déploiement des infrastructures électriques - Octrois de prêts	0	162
							Totaux pour le Titre II.	86.827	90.186
							Totaux pour le programme 16.083.	126.525	131.161
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 16.084 (ex 16.41)		
							Première Alliance Emploi - Environnement		
							Titre I. - Dépenses courantes		
CC	41	02	40	41	84140000	084.008	Financement de la poursuite du plan de rénovation et des procédures de créations et rénovation du parc de logements publics	0	0
HE	41	04	40	41	84140000	084.009	Soutien à la mise en œuvre de la gestion énergétique des bâtiments régionaux et locaux (UREBA)	0	0
							Totaux pour le Titre I.	0	0
							Titre II. - Dépenses de capital		
HE	85	01	71	41	88571000	084.011	Avances remboursables Ecopack et Rénopack	37.750	37.750
							Totaux pour le Titre II.	37.750	37.750
							Totaux pour le programme 16.084.	37.750	37.750
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 16.085 (ex 16.42)		
							Développement durable		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	33	04	00	42	83300000	085.022	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois	15	20
MO	45	01	24	42	84524000	085.030	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois - cartographie des centres de formation	0	0
							Totaux pour le Titre I.	15	20
							Totaux pour le programme 16.085.	15	20
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 16.086 (ex 16.50)		
							Fonds budgétaire : Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale		
WB	01	01	00	50	80100001	086.001	Fonds budgétaire: Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale		
							Solde au 1er janvier	13.113	13.113
							Recettes de l'année en cours	100	100
							Disponible pour l'année	13.213	13.213
							Dépenses à charge du Fonds	100	100
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	13.113	13.113
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	01	11	50	81211000	086.025	Fonds budgétaire: Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale - Etude		
							Totaux pour le programme 16.086.	100	100
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	100	100
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	13.113	13.113

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
		A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
								Programme 16.087 (ex 16.51)		
								Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)		
WB	*i*	01	01	00	51	80100001	087.001	Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)		
								Solde au 1er janvier	3.933	3.933
								Recettes de l'année en cours	0	0
								Disponible pour l'année	3.933	3.933
								Dépenses à charge du Fonds	50	0
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	3.883	3.933
								Titre I. - Dépenses courantes		
WB		12	01	11	51	81211000	087.002	Fonds budgétaire d'aménagement opérationnel - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
WB		14	01	10	51	81410000	087.003	Fonds budgétaire d'aménagement opérationnel - Travaux de réaménagement des bâtiments et propriétés de la Région		
								Totaux pour le programme 16.087.	50	—
								Dont programme d'investissement	50	—
								Dont fonds budgétaires	50	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	3.883	3.933
								Programme 16.088 (ex 16.52)		
								Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement		
CC		01	01	00	52	80100001	088.001	Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement		
								Solde au 1er janvier	363	363
								Recettes de l'année en cours	70	70
								Disponible pour l'année	433	433
								Dépenses à charge du Fonds	97	97
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	336	336
								Totaux pour le programme 16.088.	97	97
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	97	97
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	336	336
								Programme 16.089 (ex 16.53)		
								Fonds budgétaire : Fonds Energie		
HE		01	01	00	53	80100001	089.001	Fonds budgétaire: Fonds Energie		
								Solde au 1er janvier	47.240	59.967
								Recettes de l'année en cours	13.000	13.000
								Disponible pour l'année	60.240	72.967
								Dépenses à charge du Fonds	10.000	10.000
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	50.240	62.967
								Titre I. - Dépenses courantes		
HE		12	01	11	53	81211000	089.002	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE		12	02	21	53	81221000	089.003	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
HE		31	01	32	53	83132000	089.004	Fonds budgétaire de l'Energie - Autres subventions d'exploitation - privé		
HE		33	01	00	53	83300000	089.005	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
HE		34	01	41	53	83441000	089.019	Fonds budgétaire de l'énergie - subside d'exploitation autres prestations aux ménages en tant que consommateurs		
HE		43	01	22	53	84322000	089.006	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques		
HE		43	02	52	53	84352000	089.007	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux CPAS		
HE		43	03	53	53	84353000	089.008	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Intercommunales s 1313		
HE		43	04	40	53	84340000	089.012	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales – ASBL des pouvoirs locaux		
HE		43	05	12	53	84312000	089.013	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux provinces - Contributions spécifiques		
HE		45	01	24	53	84524000	089.009	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus à la Communauté française		
								Titre II. - Dépenses de capital		
HE		51	01	11	53	85111000	089.014	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises – Aides à l'investissement aux entreprises publiques		

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
HE	51	02	12	53	85112000	089.015	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises – Aides à l'investissement aux entreprises privées		
HE	52	01	10	53	85210000	089.010	Fonds budgétaire de l'Energie - Aides aux investissements aux ASBL au service des ménages (rénovation et promotion des énergies renouvelables)		
HE	53	01	10	53	85310000	089.016	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux ménages – Aide à l'investissement		
HE	63	01	12	53	86312000	089.020	Fonds budgétaire de l'énergie - Transfert en capital aux provinces		
HE	63	02	11	53	86311000	089.021	Fonds budgétaire de l'énergie - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
HE	65	01	24	53	86524000	089.017	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital à d'autres groupes communautaires – Communauté française		
HE	74	01	22	53	87422000	089.011	Fonds budgétaire de l'Energie - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
							Totaux pour le programme 16.089.	10.000	10.000
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	10.000	10.000
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	50.240	62.967
							Programme 16.090 (ex 16.54)		
							Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2		
HE	01	01	00	54	80100001	090.001	Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2		
							Solde au 1er janvier	45.363	45.363
							Recettes de l'année en cours	53.229	53.229
							Disponible pour l'année	98.592	98.592
							Dépenses à charge du Fonds	93.008	93.008
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	5.584	5.584
HE	85	01	14	54	88514000	090.002	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire Reno-Ecopack - Octroi de crédit aux OAP		
							Totaux pour le programme 16.090.	93.008	93.008
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	93.008	93.008
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	5.584	5.584
							Totaux pour la division organique 16.	790.018	772.754
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	25.621	19.749
							Dont fonds budgétaires	103.255	103.205
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	73.156	85.933

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	Anciens n° AB A.B. n° ord.	Anciens n° AB A.B. 3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Nouveaux n° AB Domaine fonctionnel	L I B E L L E S	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits initiaux Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
							Division organique 17.		
							Pouvois locaux, action sociale et santé		
							Programme 17.001 (ex 17.01) **Fonctionnel**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	12	01	11	01	81211000	001.056	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, Acquisition de petits matériels	26	26
MO	12	02	11	01	81211000	001.051	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	165	190
WB	12	04	11	01	81211000	001.060	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	15	15
CC	12	06	11	01	81211000	001.044	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, acquisition de petits matériels	51	51
CC	12	09	11	01	81211000	001.040	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	50	50
							Totaux pour le Titre I.	307	332
							Titre II. - Dépenses de capital		
MO	74	03	22	01	87422000	001.052	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	35	112
WB	74	04	22	01	87422000	001.064	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	15	15
DI	74	05	22	01	87422000	001.079	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances (évolutives,…) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	50	50
CC	74	08	22	01	87422000	001.042	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	300	300
							Totaux pour le Titre II.	400	477
							Totaux pour le programme 17.001.	707	809
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 17.091 (ex 17.02) **Affaires intérieures**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
CC	01	01	00	02	80100001	091.083	Fonds pour le Numérique des pouvoirs locaux	0	5.000
CC	12	01	11	02	81211000	091.001	Consultation populaire	0	0
CC	12	02	11	02	81211000	091.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	400	400
CC	12	03	11	02	81211000	091.003	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	200	200
CC	12	04	11	02	81211000	091.004	Formation professionnelle du personnel communal et des mandataires	280	280
CC	12	06	11	02	81211000	091.005	Etudes, relations publiques, organisation de salons, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	135	135
CC	12	08	11	02	81211000	091.006	Frais inhérents à l'organisation des élections d'octobre 2024	3.600	1.400
DI	12	10	11	02	81211000	091.008	Frais de fonctionnement de la cellule "Fonds des calamités publiques"	50	50
CC	12	12	11	02	81211000	091.010	Cadastre de mandats et des rémunérations et Registre des institutions locales et supra-locales	427	427
CC	31	01	11	02	83111000	091.011	Subvention à l'intercommunale IMIO dans le cadre de la mutualisation informatique à destination des pouvoirs locaux	0	0
CC	31	02	22	02	83122000	091.079	Subventions relatives à la supracommunalité (entreprises publiques)	0	0
CC	33	01	00	02	83300000	091.012	Subventions et indemnités - Asbl	631	631
CC	33	02	00	02	83300000	091.013	Subventions pour des opérations pilotes de gestion supra-locale	1.020	661
CC	33	03	00	02	83300000	091.014	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)	0	0
CC	33	04	00	02	83300000	091.098	Soutien à des initiatives particulières menées par les ASBL dans le cadre des Fonds structurels européens	0	0
CC	33	05	00	02	83300000	091.100	Subvention au TRW – Tour de la Région Wallonne	0	0
CC	33	07	00	02	83300000	091.015	Subventions pour les ADL	0	0
CC	33	09	00	02	83300000	091.016	Projets LEADER	0	75
CC	33	10	00	02	83300000	091.017	Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue Social	300	300
DI	34	01	41	02	83441000	091.092	Prestations en revenus préfinancées par les assureurs dans le cadre des inondations	0	0
CC	35	01	30	02	83530000	091.070	Soutien à des initiatives particulières menées par des ASBL situées dans d'autres pays membres de l'UE dans le cadre des fonds structurels européens	0	0
DI	41	01	40	02	84140000	091.018	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles -Division "Fonds des calamités publiques"	3.500	3.500

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
CC	41	02	40	02	84140000	091.019	Subvention de fonctionnement au Centre régional d'aide aux communes	5.250	5.250
CC	41	03	40	02	84140000	091.020	Subvention de fonctionnement au Conseil régional de la formation	1.220	1.220
CC	41	05	40	02	84140000	091.022	Intervention régionale complémentaire à verser au Compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées et des provinces (CRAC)	72.324	72.324
CC	41	06	40	02	84140000	091.023	Dotation au CRAC dans le cadre du refinancement du fonds des communes	37.699	37.699
CC	41	07	40	02	84140000	091.058	Dotation au CRAC relative au soutien aux communes dans le cadre de la problématique pension	16.000	16.000
CC	41	08	40	02	84140000	091.071	Soutien à des initiatives particulières menées par des UAP dans le cadre des fonds structurels européens	0	0
CC	41	09	40	02	84140000	091.082	Subvention au CRAC dans le cadre du plan bien-être	0	0
CC	41	10	40	02	84140000	091.091	Subventions et indemnités - UAP	0	0
CC	43	01	22	02	84322000	091.024	Subventions et indemnités - communes	1.000	1.000
CC	43	02	11	02	84311000	091.025	Fonds des provinces	149.590	149.590
CC	43	03	53	02	84353000	091.026	Subventions à des intercommunales pour la mise en œuvre d'opérations de gestion supra-locale	25	25
CC	43	04	21	02	84321000	091.027	Fonds des communes	1.565.576	1.565.576
CC	43	05	22	02	84322000	091.028	Intervention spécifique en faveur de Namur capitale	6.996	6.562
CC	43	06	12	02	84312000	091.081	subventions et indemnités - provinces	62	62
CC	43	07	22	02	84322000	091.059	Subvention exceptionnelle aux communes	43.629	43.629
CC	43	08	22	02	84322000	091.030	Subventions aux communes pour les plans de cohésion sociale	23.000	23.000
CC	43	09	22	02	84322000	091.031	Convention sectorielle 2005-2006 (Communes)	7.600	7.600
CC	43	10	52	02	84352000	091.101	Subventions et indemnités – CPAS	0	0
CC	43	11	22	02	84322000	091.033	Subventions visant la réduction du temps de travail du personnel des communes	0	1.000
CC	43	12	12	02	84312000	091.034	Soutien aux Provinces dans le cadre de la reprise des zones de secours	4.000	4.000
CC	43	13	22	02	84322000	091.035	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des fonds structurels européens.	0	0
CC	43	14	22	02	84322000	091.036	(Modifié) Subventions aux communes pour des actions favorisant l'intégration sociale, le rayonnement, l'entretien du patrimoine, la sécurité, l'emploi, la mémoire et l'implication citoyenne	5.801	5.801
CC	43	15	22	02	84322000	091.037	Compensation aux communes de la forfaitarisation des réductions du précompte immobilier	17.029	17.029
CC	43	16	22	02	84322000	091.038	Incitant aux communes pour la mise en œuvre du second pilier pension	0	0
CC	43	17	22	02	84322000	091.039	Subventions aux communes et aux zones de police pour l'assistance aux victimes et pour les plans de cohésion sociale	0	0
CC	43	18	22	02	84322000	091.040	Subventions et indemnités aux grandes villes wallonnes dans le cadre de la prévention du radicalisme	0	0
CC	43	20	22	02	84322000	091.042	Complément régional octroyé aux communes - Plan Marshall	58.859	58.859
CC	43	21	12	02	84312000	091.060	Compensation aux provinces dans le cadre de la forfaitarisation des réductions du PrI pour enfants et personnes à charges	11.624	11.624
CC	43	22	12	02	84312000	091.061	Incitant aux provinces pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0
CC	43	23	22	02	84322000	091.043	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les commerçants ambulants et les forains	0	0
CC	43	24	22	02	84322000	091.044	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les mines, miniers et carriers	1.900	1.900
CC	43	26	52	02	84352000	091.062	Incitant aux CPAS pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0
CC	43	27	52	02	84352000	091.046	Dotation au Fonds Spécial de l'Aide Sociale (CPAS)	86.484	86.484
CC	43	28	22	02	84322000	091.047	Dotation complémentaire pour le mécanisme de garantie du Fonds des communes	18.839	18.839
CC	43	29	53	02	84353000	091.063	Incitant aux intercommunales pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0
CC	43	30	59	02	84359000	091.064	Incitant aux autres pouvoirs locaux pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0
CC	43	31	22	02	84322000	091.065	Compensation aux communes dans le cadre de l'allègement de la fiscalité - COVID-19	0	0
CC	43	32	12	02	84312000	091.066	Complément régional octroyé aux provinces - Plan Marshall	22.283	22.283
CC	43	33	52	02	84352000	091.067	(Modifié) Subvention exceptionnelle aux CPAS	6.361	6.361
CC	43	34	12	02	84312000	091.072	Convention sectorielle 2005-2006 (Provinces)	0	0
CC	43	35	52	02	84352000	091.073	Convention sectorielle 2005-2006 (CPAS)	0	0
CC	43	36	53	02	84353000	091.074	Convention sectorielle 2005-2006 (Intercommunales)	0	0
CC	43	37	59	02	84359000	091.075	Convention sectorielle 2005-2006 (autres pouvoirs locaux)	0	0
CC	43	38	59	02	84359000	091.076	Soutien à des initiatives particulières menées par d'autres opérateurs publics dans le cadre des fonds structurels européens	0	0
CC	43	39	40	02	84340000	091.077	Subvention à l'Union des Villes et communes de Wallonie	400	400
CC	43	40	12	02	84312000	091.078	Compensation aux provinces dans le cadre de l'allègement de la fiscalité - COVID-19	0	0
CC	43	41	53	02	84353000	091.080	Subventions relatives à la supracommunalité (intercommunales)	0	0
CC	43	42	22	02	84322000	091.085	Subventions pour des opérations pilotes de gestion supra-locale - Communes	1.140	684
CC	43	43	40	02	84340000	091.086	Subvention à la Fédération des CPAS de l'UVCW	106	106
CC	43	44	40	02	84340000	091.088	Subventions relatives à la supra-communalité - Asbl S1313	120	120
CC	43	45	52	02	84352000	091.090	Subventions aux CPAS pour des actions favorisant l'inclusion, la cohésion sociale et l'emploi	0	0
CC	43	46	12	02	84312000	091.094	Soutien à des initiatives particulières menées par les Provinces dans le cadre des Fonds structurels européens	0	0
CC	43	47	54	02	84354000	091.095	Soutien à des initiatives particulières menées par les zones de secours dans le cadre des Fonds structurels européens	0	0
CC	43	48	40	02	84340000	091.097	Soutien à des initiatives particulières menées par les ASBL des Pouvoirs Locaux dans le cadre des Fonds structurels européens	0	0
CC	45	01	24	02	84524000	091.096	Soutien à des initiatives particulières menées par les universités dans le cadre des Fonds structurels européens	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	Anciens n° AB A.B. n° ord.	Anciens n° AB A.B. 3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Nouveaux n° AB Domaine fonctionnel	L I B E L L E S	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits initiaux Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
CC	45	02	26	02	84526000	091.049	Transfert de compétences à la Communauté germanophone	34.532	34.532
CC	45	03	24	02	84524000	091.050	Subventions à des universités pour des projets à destination des pouvoirs locaux	0	0
CC	45	04	40	02	84540000	091.051	Dotation Cour des comptes nouvelle mission sur la gouvernance	120	120
							Totaux pour le Titre I.	2.210.112	2.212.738
							Titre II. - Dépenses de capital		
DI	53	01	20	02	85320000	091.093	Prestations en capital préfinancées par les assureurs dans le cadre des inondations	0	0
DI	61	01	42	02	86142000	091.089	Aides à l'investissement - Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds des calamités publiques"	196.400	196.400
CC	61	02	41	02	86141000	091.052	Subvention au Centre régional d'aide aux communes pour l'achat de biens meubles durables	31	31
CC	61	03	41	02	86141000	091.053	Subvention au Conseil régional de la formation pour l'achat de biens meubles durables	31	31
CC	63	03	21	02	86321000	091.056	COP 21-Aides aux communes à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	0	0
CC	63	04	52	02	86352000	091.068	COP 21-Aides aux CPAS à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	0	0
CC	63	05	59	02	86359000	091.069	COP 21-Aides aux autres pouvoirs locaux à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	0	0
DI	91	01	10	02	89110000	091.099	Remboursements d'emrpunts versés par les petits assureurs	0	0
							Totaux pour le Titre II.	196.462	196.462
							Totaux pour le programme 17.091.	2.406.574	2.409.200
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 17.092 (ex 17.11)		
							Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	01	01	00	11	80100001	092.001	Provision pour l'indexation des emplois subsidiés, les accords du non marchand et les mesures socio-sanitaires	168.654	168.654
MO	12	01	11	11	81211000	092.003	Etudes diverses transversales dans le domaine socio-sanitaire	135	135
MO	12	02	11	11	81211000	092.004	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires non spécifiques	48	48
MO	31	01	22	11	83122000	092.020	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR - FEADER - Intercommunales	0	58
MO	32	01	00	11	83200000	092.008	Subvention à l'UNIPSO dans le cadre des accords non marchands 2018-2020	371	371
MO	32	03	00	11	83200000	092.019	Subvention aux entreprises	0	0
MO	33	01	00	11	83300000	092.005	Soutien à des initiatives transversales	1.126	1.126
MO	33	02	00	11	83300000	092.006	Subventions aux organismes actifs en matière de lutte contre le sida	20	20
MO	33	03	00	11	83300000	092.007	Soutien à des initiatives diverses	120	120
MO	33	06	00	11	83300000	092.010	Subvention au Fonds intersyndical des secteurs de la Région wallonne dans le cadre des différents accords du non marchands	1.508	1.508
MO	33	07	00	11	83300000	092.011	Subvention aux organisations syndicales dans le cadre de la mise en œuvre des conventions sectorielles pour le secteur non-marchand public	276	276
MO	33	08	00	11	83300000	092.021	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR - FEADER - ASBL	0	378
MO	41	01	40	11	84140000	092.016	Subventions à l'IWEPS	0	38
MO	43	01	22	11	84322000	092.012	Subventions aux communes pour des actions menées par des associations dans le cadre de la politique du Plan de Cohésion sociale	1.783	1.783
MO	43	02	52	11	84352000	092.013	Subventions aux centre publics d'action sociale pour les initiatives transversales	30	30
MO	43	03	22	11	84322000	092.017	Subventions aux communes pour les initiatives transversales	30	30
MO	43	04	12	11	84312000	092.018	Subventions aux provinces pour les initiatives transversales	30	30
MO	43	05	52	11	84352000	092.022	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR - FEADER - CPAS	0	101
							Totaux pour le Titre I.	174.131	174.706
							Totaux pour le programme 17.092.	174.131	174.706
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	L I B E L L E S	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
								Programme 17.093 (ex 17.12) **Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DI	*nl*	11	01	00	12	81100000	093.041	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule wallonne COVID-19	0	0
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DI	*nl*	11	02	40	12	81140000	093.042	Indemnités généralement quelconques au personnel de la cellule wollonne COVID-19	0	0
DI	*nl*	11	03	12	12	81112000	093.047	Autres éléments de la rémunération	0	0
DI		12	01	11	12	81211000	093.043	Frais de fonctionnement de la cellule wallonne COVID-19	0	0
DI		12	02	21	12	81221000	093.048	Frais généraux de fonctionnement	0	0
MO		34	01	31	12	83431000	093.003	Aide aux personnes âgées - Transferts à destination du SPF Sécurité sociale	0	0
MO		41	01	40	12	84140000	093.004	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Santé	0	0
MO		41	02	40	12	84140000	093.005	Intervention en faveur du CRAC dans le cadre du plan de cohésion social - Politique de la Santé	0	0
DB		41	05	40	12	84140000	093.008	Dotation de fonctionnement à la caisse publique d'allocations familiales	36.775	36.775
MO		41	07	40	12	84140000	093.009	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Famille et des Ainés	0	0
MO		41	08	40	12	84140000	093.010	Intervention régionale en faveur du CRAC - CRAC III - Politique de la Famille et des Ainés	11.000	11.000
MO		41	09	40	12	84140000	093.011	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du Plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Ainés	0	0
MO		41	10	40	12	84140000	093.012	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre des emprunts complémentaires au plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Ainés	14.000	14.000
MO		41	12	40	12	84140000	093.014	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du plan d'inclusion sociale - Politique des personnes handicapées	0	0
MO		41	14	40	12	84140000	093.015	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	76.285	76.285
MO		41	15	40	12	84140000	093.016	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	1.640.435	1.640.435
MO		41	16	40	12	84140000	093.017	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions règlementées	1.483.960	1.483.960
MO		41	17	40	12	84140000	093.018	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	37.719	37.719
MO		41	18	40	12	84140000	093.019	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	8.007	8.007
MO		41	19	40	12	84140000	093.020	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives communes	5.039	5.039
MO		41	20	40	12	84140000	093.021	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	1.565	1.565
DB		41	21	40	12	84140000	093.022	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	6.521	6.521
DB		41	22	40	12	84140000	093.023	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires - Allocations familiales	2.845.577	2.845.577
DB		41	23	40	12	84140000	093.024	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions règlementées	39.260	39.260
DB		41	24	40	12	84140000	093.025	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	994	994
MO		41	26	40	12	84140000	093.037	Dotation à l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19	1.210	1.210
MO		41	27	40	12	84140000	093.038	Remboursement préfinancement SRIW - COVID-19	0	0
MO		41	28	40	12	84140000	093.039	Remboursement préfinancement Wallonie Santé - COVID-19	0	0
DB		41	29	40	12	84140000	093.045	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles : provision complément allocations familiales	0	0
MO		45	02	40	12	84540000	093.027	Prélèvements opérés par le Gouvernement fédéral pour la gestion des charges hospitalières avant 6ème réforme de l'Etat	168.014	168.014
								Totaux pour le Titre I.	6.376.361	6.376.361
								Titre II. - Dépenses de capital		
MO		61	01	41	12	86141000	093.029	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	585	585
DB		61	02	41	12	86141000	093.030	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
MO		61	03	41	12	86141000	093.031	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	1.466	30.951
MO		61	04	41	12	86141000	093.032	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	260	14.626
DB		61	05	41	12	86141000	093.033	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	90	90
MO		61	06	41	12	86141000	093.034	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	6.481	6.481
MO		61	08	41	12	86141000	093.036	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre du PWI	0	0
DI		74	01	22	12	87422000	093.044	Dépenses patrimoniales de la cellule wallonne COVID-19	0	0
MO		85	01	14	12	88514000	093.040	Dotation à Wallonie Santé - Plan de relance	0	0
								Totaux pour le Titre II.	8.882	52.733
								Totaux pour le programme 17.093.	6.385.243	6.429.094
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 17.094 (ex 17.13) **Action sociale**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
MO		01	06	00	13	80100001	094.075	Provision pour la mise en place de projets pilotes visant à lutter contre l'obésité et l'inégalité alimentaire chez les enfants	0	0
MO		12	02	11	13	81211000	094.005	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	1.798	1.803
MO		12	05	11	13	81211000	094.007	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	74	74
CC		12	06	11	13	81211000	094.008	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	24	24
MO		12	07	11	13	81211000	094.067	Intervention exceptionnelle aux Gouverneurs COVID-19	0	0
MO		31	01	22	13	83122000	094.084	Soutien à des initiatives menées par des entreprises publiques en matière d'égalité des chances	0	5
MO		33	01	00	13	83300000	094.009	Soutien à des initiatives dans le domaine de l'action sociale	1.037	1.155
MO		33	02	00	13	83300000	094.010	Subventions pour le financement de recherches dans le domaine social	0	0
MO		33	03	00	13	83300000	094.011	Subventions aux relais sociaux en attente de constitution ou constitués en ASBL	510	510
MO		33	04	00	13	83300000	094.012	Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	6.201	6.136
MO		33	05	00	13	83300000	094.013	Subventions accordées aux centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	8.250	8.239
MO		33	06	00	13	83300000	094.014	Opérateurs privés du dispositif d'intégration	9.819	8.554
MO		33	07	00	13	83300000	094.015	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires	37.481	37.270
MO		33	08	00	13	83300000	094.016	Subvention accordée à l'organisme d'interprétariat social chargé d'organiser l'offre d'interprétariat en milieu social	873	863
MO		33	09	00	13	83300000	094.017	Soutien à des services privés d'insertion sociale	1.980	1.980
MO		33	10	00	13	83300000	094.018	Subvention accordée à l'organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	295	295
MO	*g*	33	11	00	13	83300000	094.019	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences sexistes	1.994	2.024
DI		33	12	00	13	83300000	094.020	Service Citoyen – subside à l'ASBL Plateforme pour le Service Citoyen	2.959	2.959
MO	*g*	33	14	00	13	83300000	094.021	Subvention aux services d'aide et de soins aux personnes prostituées	833	833
MO		33	15	00	13	83300000	094.022	Subvention au Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté	205	205
MO		33	16	00	13	83300000	094.023	Subventions à l'ASBL "l'Observatoire du Crédit et de l'endettement"	673	660
MO		33	17	00	13	83300000	094.024	Subventions à des organismes de coordination et de documentation en matière sociale	212	212
MO		33	18	00	13	83300000	094.025	Soutien à des formations d'intervenants sociaux et de fonctionnaires	25	25
MO		33	19	00	13	83300000	094.026	Subventions aux centres de service social	9.709	9.961
MO		33	20	00	13	83300000	094.027	Soutien à des initiatives privées relatives à la médiation de dettes	573	529
MO		33	23	00	13	83300000	094.028	Soutien à des initiatives privées en matière d'égalité des chances	1.180	1.184
MO		33	25	00	13	83300000	094.029	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre du Fonds structurel européen FEADER	0	325
MO		33	26	00	13	83300000	094.030	Soutien aux Maisons Arc-en-Ciel en matière d'aide aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres	956	956
CC		33	27	00	13	83300000	094.031	Subvention aux institutions et associations privées chargées de la concertation locale - habitat permanent	0	0
MO		33	29	00	13	83300000	094.033	Aide alimentaire secteur privé	3.209	3.201
MO		33	30	00	13	83300000	094.077	Soutien à des initiatives paticulières menées par des ASBL dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0
MO		35	01	20	13	83520000	094.078	Soutien à des initiatives paticulières menées par des institutions publiques dans d'autres pays membres de l'UE dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0
MO		41	02	40	13	84140000	094.036	Subventions accordées au FOREM en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	0	0
MO		43	01	52	13	84352000	094.038	Soutien à des initiatives particulières des centres publics d'action sociale	1.086	1.086

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
MO		43	02	40	13	84340000	094.086	Soutien à des initiatives menées par des asbl des pouvoirs locaux en matière d'action sociale, de cohésion sociale, d'intégration des personnes d'origine étrangères et d'égalité des chances	0	0
MO		43	04	52	13	84352000	094.041	Soutien à des initiatives publiques relatives à la médiation de dettes	5.343	5.350
MO		43	05	52	13	84352000	094.042	Subventions aux relais sociaux gérés par des organismes	13.541	13.198
CC		43	07	22	13	84322000	094.044	Habitat permanent - Convention de partenariat, études et prestations de services	168	168
MO		43	08	52	13	84352000	094.045	Subventions aux CPAS dans le cadre de l'intégration professionnelle des ayants droit à l'intégration sociale	13.177	13.177
MO		43	09	52	13	84352000	094.046	Soutien à des services publics d'insertion sociale	3.680	3.680
MO		43	11	59	13	84359000	094.047	Soutien à des initiatives publiques (Provinces) en matière d'égalité des chances	86	87
MO		43	12	52	13	84352000	094.048	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons de vie communautaires - secteur public	2.639	2.680
MO		43	13	52	13	84352000	094.049	Subvention au CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires d'une aide sociale financière en application de la loi du 2 avril 1965 (Fédéral) - Art.60-61	5.435	5.435
MO		43	14	22	13	84322000	094.050	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - Communes	723	723
MO		43	15	52	13	84352000	094.051	Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (Fédéral) - Art. 60-61	103.539	103.539
MO		43	16	52	13	84352000	094.052	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - CPAS	1.137	1.137
MO		43	17	52	13	84352000	094.053	Aide alimentaire secteur public	4.375	4.417
MO		43	18	52	13	84352000	094.085	Soutien à des initiatives menées par des CPAS en matière d'égalité des chances	0	17
MO		43	19	22	13	84322000	094.054	Soutien à des initiatives (communes) en matière d'égalité des chances	0	14
MO		43	20	12	13	84312000	094.066	(Modifié) Subventions en matière d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ainsi qu'en matière d'égalité des chances au bénéfice des provinces	120	107
MO		43	21	12	13	84312000	094.068	Soutien à des initiatives particulières des Provinces	30	30
MO		43	22	22	13	84322000	094.069	Soutien à des initiatives particulières des Communes	777	760
MO	*g*	43	23	22	13	84322000	094.070	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre (Communes)	111	104
MO	*g*	43	24	52	13	84352000	094.071	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre (CPAS)	111	104
MO		43	25	22	13	84322000	094.072	Aide alimentaire secteur public (administration communale)	0	0
MO		43	26	52	13	84352000	094.076	Soutien à des initiatives particulières menées par des CPAS dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0
MO		43	27	22	13	84322000	094.080	Subvention aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires - Secteur public (communes)	628	565
MO		45	01	24	13	84524000	094.055	Subventions à des organismes universitaires ou aux autres institutions d'enseignement dans le domaine de l'Action sociale	0	0
MO		45	03	40	13	84540000	094.057	Soutien à des initiatives interfédérales en matière d'Action sociale, de Cohésion sociale, d'Intégration et d'Egalité des chances	885	862
MO		45	04	24	13	84524000	094.058	Subventions en matière d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et en matière d'égalité des chances au bénéfice d'institutions universitaires ou d'autres institutions d'enseignement	226	221
MO		45	05	24	13	84524000	094.083	Soutien à des initiatives particulières menées par des organismes universitaires ou des institutions d'enseignement dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0
								Totaux pour le Titre I.	248.687	247.443
								Titre II. - Dépenses de capital		
MO		51	01	30	13	85130000	094.059	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées	45	45
MO		52	01	10	13	85210000	094.060	Subsides d'aménagement et d'équipement dans le domaine de l'intégration - secteur privé	21	21
MO		52	82	10	13	85210000	094.061	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur privé	961	961
MO		52	83	10	13	85210000	094.062	Subsides d'aménagement pour des ASBL partenaires des relais sociaux (CAW - F44)	0	0
MO		63	01	52	13	86352000	094.064	Subsides d'équipement en faveur des Centres Publics d'Action Sociale et des relais sociaux	660	660
MO		63	02	21	13	86321000	094.065	Subsides en vue de l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de terrains pour les gens du voyage	0	0
MO		63	03	21	13	86321000	094.074	Subsides d'équipement en faveur des communes	0	45
								Totaux pour le Titre II.	1.687	1.732
								Totaux pour le programme 17.094.	250.374	249.175
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 17.095 (ex 17.14) **Crèches et petite enfance**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DB		12	01	11	14	81211000	095.001	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme	15	15
DB		33	01	00	14	83300000	095.006	Soutien à des initiatives dans le domaine de la naissance et de l'enfance	0	0
DB		41	05	40	14	84140000	095.002	Intervention financière en faveur du CRAC dans le cadre du financement alternatif des investissements dans les crèches	4.600	4.600
								Totaux pour le Titre I.	4.615	4.615

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.					
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
							Titre II. - Dépenses de capital		
DB	51	06	12	14	85112000	095.003	Subventions à des établissements d'utilité publique ou à des associations sans but lucratif pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	601	601
DB	53	01	20	14	85320000	095.004	Primes Babypack	25	25
DB	63	01	52	14	86352000	095.005	Subventions à des pouvoirs publics pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	641	641
							Totaux pour le Titre II.	1.267	1.267
							Totaux pour le programme 17.095.	5.882	5.882
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Totaux pour la division organique 17.	9.222.911	9.268.866
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
							Division organique 18.		
							Entreprises, emploi et recherche		
							Programme 18.001 (ex 18.01) **Fonctionnel**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	12	01	11	01	81211000	001.055	Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques aux compétences Emploi	990	894
MO	12	02	11	01	81211000	001.095	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	280	180
MO	12	03	11	01	81211000	001.054	Etudes, relations publiques, documentation, frais de réunions relatifs à des actions transversales économie-emploi-recherche	150	130
WB	12	04	11	01	81211000	001.066	Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques aux compétences Economie et Recherche	4.624	3.295
WB	12	05	11	01	81211000	001.097	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	297	297
WB	12	08	11	01	81211000	001.070	Dépenses liées à l'achat de biens non durables, de services et aux précomptes immobiliers spécifiques au programme Zones d'activités économiques	50	50
WB	12	09	11	01	81211000	001.072	Evaluation des mesures de programmation FEDER	0	0
DI	12	10	11	01	81211000	001.075	Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques à la direction des Licences d'armes	12	12
							Totaux pour le Titre I.	6.403	4.858
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	74	03	22	01	87422000	001.098	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	344	517
MO	74	04	22	01	87422000	001.096	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	576	533
DI	74	06	22	01	87422000	001.076	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) spécifiques à la direction des Licences d'armes	0	30
							Totaux pour le Titre II.	920	1.080
							Totaux pour le programme 18.001.	7.323	5.938
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.096 (ex 18.02) **ENTREPRISES - Aides à l'investissement**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	32	01	00	02	83200000	096.010	Mise à disposition de containers suite aux inondations - Secteur privé	0	0
							Totaux pour le Titre I.	—	—
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	51	01	12	02	85112000	096.009	Primes à l'investissement en faveur des entreprises actives dans la fabrication de produits liés au COVID-19	0	0
WB	51	02	12	02	85112000	096.001	Primes à l'investissement destinées à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie, en application du décret du 11 mars 2004.	14.000	8.000
WB	51	03	12	02	85112000	096.002	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises	20.000	14.000
WB	51	04	12	02	85112000	096.003	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	72.500	61.100
WB	51	05	12	02	85112000	096.004	Soutien de la compétitivité des entreprises - mesure carbon leakage	30.000	30.000
WB	51	06	11	02	85111000	096.013	Primes à l'investissement - Entreprises de droit privé contrôlées par une autorité publique	0	0
WB	51	08	12	02	85112000	096.005	Primes à l'investissement (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)	3.905	4.684
WB	51	11	12	02	85112000	096.007	Subventions à des actions qui entrent dans le cadre du plan wallon d'aide aux modes de transport alternatifs à la route	4.000	4.000
WB	51	16	12	02	85112000	096.008	Stimulation de l'Investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 1.1.1. Aides à l'investissement cofinancées par l'Union Européenne (FEDER) - programmation 2014-2020	0	0
WB	53	01	10	02	85310000	096.014	Primes à l'investissement en faveur d'entreprises personnes physiques exerçant une activité professionnelle à titre d'indépendant	0	1.200

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
WB		54	01	31	02	85431000	096.015	Primes à l'investissement en faveur d'entreprises étrangères	0	0
								Totaux pour le Titre II.	144.405	122.984
								Totaux pour le programme 18.096.	144.405	122.984
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 18.097 (ex 18.03)		
								ENTREPRISES - Outils économiques et financiers		
								Titre I. - Dépenses courantes		
WB	*nl*	11	01	00	03	81100000	097.040	Traitements et indemnités – Commission de restructuration des entreprises	906	906
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
WB	*nl*	11	02	12	03	81112000	097.041	Interventions coût abonnement transports	25	25
WB	*nl*	11	05	40	03	81140000	097.026	Indemnités quelconques au personnel 2019-2024	25	25
WB		12	04	11	03	81211000	097.027	Frais de fonctionnement - Commission de restructuration des entreprises	252	252
WB		12	05	50	03	81250000	097.043	Taxes matérielles diverses	2	2
WB		41	04	40	03	84140000	097.004	(Modifié) Subventions au groupe outil régional pour couvrir ses frais de fonctionnement	17.313	18.800
WB		41	05	40	03	84140000	097.005	(Modifé) Subventions au groupe outil régional pour mener ses missions d'accompagnement et d'animation économique	8.354	7.567
WB		41	12	40	03	84140000	097.011	Subvention permettant le fonctionnement de WALLIMAGE - Frais de fonctionnement et missions déléguées	8.075	7.475
WB		41	14	40	03	84140000	097.012	Subvention à la SPAQuE pour la gestion de la mission déléguée NORDION	0	9.500
								Totaux pour le Titre I.	34.952	44.552
								Titre II. - Dépenses de capital		
WB		74	05	22	03	87422000	097.013	Achat de biens patrimoniaux - Commission de restructuration des entreprises	29	29
WB		81	01	42	03	88142000	097.042	Interventions stratégiques dans le secteur industriel et au bénéfice des entreprises en restructuration - Prises de participation dans des entreprises privées	0	0
WB		85	01	61	03	88561000	097.014	(Modifié) Moyens d'actions à l'outil régional ayant pour but la consolidation et le développement des entreprises wallonnes - prise de participation	129.200	129.200
WB		85	03	14	03	88514000	097.016	(Modifié) Moyens d'actions - prêts et garantie - à l'outil régional ayant pour but la consolidation et le développement des entreprises wallonnes	2.500	2.500
WB		85	04	14	03	88514000	097.017	Transition énergétique des entreprises : actions visant à faciliter les investissements dans les entreprises - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	0
WB		85	05	14	03	88514000	097.018	Soutenir l'innovation, le développement et la croissance des entreprises	0	0
WB		85	08	14	03	88514000	097.020	Economie circulaire - Soutien de la filière plastique - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	0
WB		85	09	14	03	88514000	097.021	Cofinancement dans le cadre des programmes opérationnels "Transition" et "Zones plus développées" - FEDER 2014-2020	0	0
WB		85	10	14	03	88514000	097.022	Intervention de la Région dans l'activité garanties de GELIGAR	0	0
WB		85	12	14	03	88514000	097.025	Mission déléguée à la SRIW	0	0
								Totaux pour le Titre II.	131.729	131.729
								Totaux pour le programme 18.097.	166.681	176.281
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 18.098 (ex 18.04)		
								Zones d'activités économiques		
								Titre I. - Dépenses courantes		
WB		31	01	32	04	83132000	098.001	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses	0	68
WB		41	01	40	04	84140000	098.003	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - UAP	0	0
WB		41	02	60	04	84160000	098.004	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - ASBL des administrations publiques	0	0
WB		43	01	53	04	84353000	098.005	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - Intercommunales	300	100
WB		45	01	24	04	84524000	098.006	Subventions à des universités ou groupement d'universités dans le cadre du développement des zones d'activités économiques	0	0
								Totaux pour le Titre I.	300	168

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
								Titre II. - Dépenses de capital		
WB		51	01	21	04	85121000	098.024	(Modifié) Subventions aux entreprises publiques dans le cadre du programme SOWAFINAL III, Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (loi de 70, décret du 11 mars 2004 et décret du 2 février 2017) en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	59.075	19.592
WB		51	02	21	04	85121000	098.025	Infrastructures d'accueil industrielles - Cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - Programmation 2014 - 2020 - Entreprises publiques	0	0
WB		61	01	41	04	86141000	098.007	(Modifié) Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - UAP	2.700	3.209
WB		61	05	41	04	86141000	098.009	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	13.800	13.800
WB		61	06	41	04	86141000	098.010	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Marshall 2.vert - Axe IV)	17.102	17.102
WB		61	07	41	04	86141000	098.011	(Modifié) Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - UAP	190	1.200
WB		61	08	41	04	86141000	098.012	(Modifié) Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - UAP	0	0
WB		61	10	41	04	86141000	098.022	Subventions aux unités d'administration publiques dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	0	2.935
WB		63	01	53	04	86353000	098.014	Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - Intercommunales	13.206	9.350
WB	*i*	63	04	53	04	86353000	098.015	Intervention pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et bâtiments industriels, artisanaux et de services ainsi que leurs voies d'accès	0	0
WB		63	05	53	04	86353000	098.016	Expérience pilote-réhabilitation de zones d'activités économiques	50	300
WB		63	06	53	04	86353000	098.017	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - Intercommunales	2.500	4.500
WB		63	07	53	04	86353000	098.018	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Intercommunales	0	0
WB		63	08	22	04	86322000	098.019	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - Communes	0	0
WB		63	09	22	04	86322000	098.020	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Communes	0	0
WB		63	10	12	04	86312000	098.021	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Provinces	0	0
WB		63	11	53	04	86353000	098.023	Subventions aux intercommunales dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	53.993	24.268
WB		63	12	53	04	86353000	098.027	Subventions relatives aux équipements des parcs d'activité économique dans le cadre des inondations	33.000	3.000
								Totaux pour le Titre II.	195.616	99.256
								Totaux pour le programme 18.098.	195.916	99.424
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 18.099 (ex 18.06) **ENTREPRISES - Compétitivité - Innovation - Développement**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
WB		31	01	32	06	83132000	099.024	Financement du dispositif d'indemnisation COVID-19	0	0
WB		31	02	32	06	83132000	099.029	Subvention d'activités pour soutenir le secteur logistique (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique) - Secteur privé	500	500
WB		31	03	32	06	83132000	099.038	Aide financière aux sociétés privées pour la location de containers	0	25
WB		31	04	32	06	83132000	099.039	(Nouveau) Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité dans le cadre de la Formation	0	0
WB		31	05	32	06	83132000	099.040	(Nouveau) Aide aux entreprises dans le cadre de la crise énergétique	175.000	175.000
WB		31	06	32	06	83132000	099.001	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Secteur privé	3.916	3.247
WB		31	10	32	06	83132000	099.004	Subvention aux réseaux d'entreprises (Décret du 18 janvier 2007)	1.176	877
WB		31	12	32	06	83132000	099.005	Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité	2.160	2.160
WB		31	13	32	06	83132000	099.006	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres-villes - Entreprises	3.100	3.383
WB		31	18	32	06	83132000	099.007	Financement du dispositif des aides de premier niveau	13.600	13.600
WB		31	24	22	06	83122000	099.027	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Entreprises publiques	530	680
WB		32	01	00	06	83200000	099.009	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique – PDR 2014-2020	16	406
WB		33	04	00	06	83300000	099.023	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation - ASBL au service des ménages	200	200
WB		34	01	50	06	83450000	099.036	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres villes - Indépendants personnes physiques	6.000	4.081
WB		34	02	50	06	83450000	099.037	Aide financière aux indépendants pour la location de containers	0	25

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
WB	41	01	40	06	84140000	099.013	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – UAP	3.884	2.331
WB	41	03	40	06	84140000	099.025	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – UAP - WBI	0	0
WB	41	04	40	06	84140000	099.026	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – UAP - IWEPS	0	0
WB	41	05	40	06	84140000	099.015	Subvention au CESE pour les frais liés au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce	200	200
WB	43	01	40	06	84340000	099.017	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation – ASBL liées aux pouvoirs locaux	900	400
WB	43	03	59	06	84359000	099.018	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Autres entités liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	43	04	53	06	84353000	099.019	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Intercommunales	2.500	1.080
WB	45	01	24	06	84524000	099.020	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Entités liées à la Communauté française	725	725
							Totaux pour le Titre I.	214.407	208.920
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	51	01	22	06	85122000	099.030	Subventions destinées à soutenir les entreprises impactées par les inondations	0	0
WB	51	06	11	06	85111000	099.035	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif (Investissements) – Entreprises publiques	0	0
WB	53	01	20	06	85320000	099.031	Subventions destinées à soutenir les indépendants impactés par les inondations	0	65
WB	63	01	53	06	86353000	099.022	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif (Investissements) – Intercommunales	852	852
							Totaux pour le Titre II.	852	917
							Totaux pour le programme 18.099.	215.259	209.837
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.100 (ex 18.07)		
							Actions cofinancées dans le cadre des fonds structurels		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	01	11	07	81211000	100.047	Fonds structurels 2014-2020 – Projets Interreg relevant des compétences emploi et formation – Frais de fonctionnement SPW	0	0
WB	12	02	11	07	81211000	100.063	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche -Frais de fonctionnement SPW	0	0
WB	31	01	32	07	83132000	100.001	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions au secteur privé	0	0
WB	31	02	32	07	83132000	100.002	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 – Subventions au secteur privé	0	0
WB	31	03	32	07	83132000	100.003	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure 1.2 – RESINNOVE – FSE – Subventions au secteur privé	0	0
WB	31	04	32	07	83132000	100.004	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Secteur privé	0	0
MO	31	05	32	07	83132000	100.026	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Secteur privé	0	0
WB	31	06	32	07	83132000	100.048	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.3.1 - Subventions au secteur privé	0	0
WB	31	07	22	07	83122000	100.054	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Entreprises publiques	0	0
WB	31	08	22	07	83122000	100.055	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences économie et recherche - Entreprises publiques	0	0
WB	31	09	22	07	83122000	100.056	Fonds structurels 2014-2020 - Mesurre FEDER 1.3.1 - Entreprises publiques	0	0
WB	31	10	32	07	83132000	100.057	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Secteur privé	0	0
WB	31	11	22	07	83122000	100.064	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 - Entreprises publiques	0	0
MO	31	12	22	07	83122000	100.065	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Entreprises publiques	0	0
WB	33	01	00	07	83300000	100.005	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Secteur privé (ASBL)	0	0
MO	33	02	00	07	83300000	100.027	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Asbl	0	0
WB	33	03	00	07	83300000	100.058	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences économie et recherche - Asbl au service des ménages	0	0
WB	33	04	00	07	83300000	100.059	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Asbl au service des ménages	0	0
WB	35	01	20	07	83520000	100.006	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Administration publique étrangère	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
MO	35	02	20	07	83520000	100.028	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Administrations publiques étrangères	0	0
WB	35	03	30	07	83530000	100.053	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Pays membres de l'UE	0	0
WB	41	01	40	07	84140000	100.007	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des UAP	0	0
WB	41	02	40	07	84140000	100.008	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – UAP	0	0
WB	41	03	40	07	84140000	100.009	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – UAP	0	0
MO	41	04	40	07	84140000	100.029	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - IFAPME	0	0
MO	41	05	40	07	84140000	100.030	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Forem	0	0
MO	41	06	40	07	84140000	100.031	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - IWEPS	0	0
WB	41	07	30	07	84130000	100.060	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences économie et recherche - SACA	0	0
WB	41	09	40	07	84140000	100.042	Fonds structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche – UAP - AWEX	0	0
WB	41	11	40	07	84140000	100.044	Fonds structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche – UAP - FOREM	0	0
WB	41	12	40	07	84140000	100.049	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.3.1 - Subventions à des UAP	0	0
WB	43	01	12	07	84312000	100.010	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Provinces	0	0
WB	43	02	12	07	84312000	100.011	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Provinces	0	0
WB	43	03	22	07	84322000	100.012	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des communes	0	0
WB	43	04	22	07	84322000	100.013	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Communes	0	0
WB	43	05	40	07	84340000	100.014	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	43	06	40	07	84340000	100.015	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche –ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	43	07	53	07	84353000	100.016	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des intercommunales - Secteur 13.13	0	0
WB	43	08	53	07	84353000	100.017	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Intercommunales - Secteur 13.13	0	0
MO	43	09	12	07	84312000	100.032	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Provinces	0	0
MO	43	10	53	07	84353000	100.033	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Intercommunales	0	0
WB	43	11	53	07	84353000	100.050	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.3.1 – Subventions à des intercommunales - Secteur 13.13	0	0
WB	43	12	52	07	84352000	100.051	Fonds structurels 2014-2020 – Projets Interreg relevant des compétences emploi et formation - CPAS	0	0
MO	43	13	40	07	84340000	100.066	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	45	01	24	07	84524000	100.018	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des entités liées à la Communauté française	0	0
WB	45	02	24	07	84524000	100.019	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 – Subventions aux universités et organismes assimilés	0	0
WB	45	03	24	07	84524000	100.020	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure 1.2 – RESINNOVE – FSE – Subventions aux universités et organismes assimilés	0	0
WB	45	04	24	07	84524000	100.021	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Entités liées à la Communauté française	0	0
WB	45	05	24	07	84524000	100.022	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Entités liées à la Communauté française	0	0
MO	45	06	24	07	84524000	100.034	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Entités liées à la Communauté française	0	0
							Totaux pour le Titre I.	—	—
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	51	01	22	07	85122000	100.023	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 6.1.1 – Subventions au secteur privé	0	0
MO	52	01	10	07	85210000	100.035	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des Asbl	0	0
WB	52	02	10	07	85210000	100.061	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 6.1.1 - Subventions aux asbl au service des ménages	0	0
WB	61	01	41	07	86141000	100.024	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 6.1.1 – Subventions à des UAP	0	0
MO	61	02	41	07	86141000	100.036	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à l'IFAPME	0	0
MO	61	03	31	07	86131000	100.037	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des SACA	0	0
MO	61	04	41	07	86141000	100.038	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions au FOREM	0	0
WB	61	05	41	07	86141000	100.052	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 6.1.1 – Subventions au FOREM	0	0
WB	63	01	11	07	86311000	100.025	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 6.1.1 – Subventions à des provinces	0	0
MO	63	02	11	07	86311000	100.039	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des Provinces	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
WB		63	03	53	07	86353000	100.045	Fonds structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des intercommunales (infrastructures)	0	0
WB		63	04	41	07	86341000	100.062	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 6.1.1 - Asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB		65	01	24	07	86524000	100.046	Fonds structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des universités (infrastructures)	0	0
								Totaux pour le Titre II.	—	—
								Totaux pour le programme 18.100.	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 18.101 (ex 18.11) **Promotion de l'Emploi**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
MO		31	01	32	11	83132000	101.022	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi - Secteur privé	0	0
MO		31	02	32	11	83132000	101.023	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Secteur privé	267	267
MO	*g*	31	07	32	11	83132000	101.002	Financement SAACE liées à l'entrepreneuriat féminin et à la post-création	150	150
MO		33	01	00	11	83300000	101.003	Subventions d'actions diverses en matières d'emploi - ASBL au service des ménages	1.522	1.491
MO		33	02	00	11	83300000	101.004	Subventions des missions régionales pour l'emploi	2.897	2.850
MO		33	07	00	11	83300000	101.009	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi - Secteur associatif	60	60
MO		33	09	00	11	83300000	101.010	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Secteur associatif	4.177	4.117
MO		33	12	00	11	83300000	101.012	Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur associatif	200	200
MO		33	13	00	11	83300000	101.013	Cofinancement wallon à l'axe LEADER du programme wallon de développement rural	0	66
MO		33	15	00	11	83300000	101.036	Subvention pour encourager les incitants aux expériences de vie formatrice	0	0
MO		35	01	40	11	83540000	101.014	Contribution de la Région wallonne au programme LEED de l'O.C.D.E.	23	23
MO		35	02	40	11	83540000	101.033	Subventions aux institutions internationales autres que l'Union Européenne	0	0
MO		35	03	30	11	83530000	101.034	Subventions aux entreprises publiques étrangères ne faisant pas partie du secteur 13	0	0
MO		41	01	40	11	84140000	101.015	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - UAP	0	0
MO		41	33	40	11	84140000	101.017	Subventions à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'emploi	36	36
MO		43	04	59	11	84359000	101.025	(Modifié) Subventions aux agences de développement local	3.983	3.948
MO		43	05	40	11	84340000	101.026	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi – ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
MO		43	06	53	11	84353000	101.027	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Intercommunales	0	0
MO		43	07	59	11	84359000	101.028	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Autres entités liées aux pouvoirs locaux	0	0
MO		43	08	12	11	84312000	101.029	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Provinces	0	0
MO		43	09	52	11	84352000	101.030	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - CPAS	0	0
MO		43	10	40	11	84340000	101.031	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Asbl liées aux pouvoirs locaux	267	267
MO	*g*	43	40	40	11	84340000	101.020	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances – ASBL liées aux pouvoirs locaux	21	21
MO		45	01	26	11	84526000	101.021	Dotation à la Communauté germanophone	43.502	43.502
MO		45	02	24	11	84524000	101.032	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Entités liées à la Communauté française	0	0
								Totaux pour le Titre I.	57.105	56.998
								Totaux pour le programme 18.101.	57.105	56.998
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 18.102 (ex 18.12) **Forem**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
MO		41	04	40	12	84140000	102.001	Plan d'accompagnement à l'emploi	60.074	60.074
MO		41	08	40	12	84140000	102.002	Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C.	127.968	127.968
MO		41	09	40	12	84140000	102.003	Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme	0	0
MO		41	11	40	12	84140000	102.004	Cellules de reconversion collective	7.129	7.129
MO		41	12	40	12	84140000	102.005	Maisons de l'emploi	8.976	8.976
MO		41	13	40	12	84140000	102.006	Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi	3.893	3.893
MO		41	16	40	12	84140000	102.024	Recours à des tiers dans l'accompagnement des publics les plus fragilisés rencontrant des problèmatiques multiples de type psycho-médico-social	3.300	3.300
MO		41	23	40	12	84140000	102.010	Subvention pour l'Allocation Activation	106.220	106.220

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
MO	41	24	40	12	84140000	102.011	Subvention pour Primes et Compléments	1.107	1.107
MO	41	25	40	12	84140000	102.012	Subvention pour le Congé Education payé	34.130	34.130
MO	41	26	40	12	84140000	102.013	Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi	12.555	12.555
MO	41	27	40	12	84140000	102.014	Subvention pour Outplacement	92	92
MO	41	28	40	12	84140000	102.015	Subvention pour le Fonds de l'expérience professionnelle	899	899
MO	41	29	40	12	84140000	102.016	Subvention pour Dispenses pour formation et études	383	383
MO	41	30	40	12	84140000	102.017	Frais de fonctionnement liés aux transferts des compétences	8.703	8.703
MO	41	31	40	12	84140000	102.025	Subvention complémentaire pour les bénéficiaires de la mesure Impulsion	6.361	6.361
MO	41	42	40	12	84140000	102.020	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Emploi	175	175
MO	41	43	40	12	84140000	102.026	Subvention au Forem pour le projet coup de boost	0	0
MO	41	44	40	12	84140000	102.027	PRW - Subventions des guichets uniques à destination des demandeurs d'emploi	0	0
							Totaux pour le Titre I.	381.965	381.965
							Titre II. - Dépenses de capital		
MO	61	01	41	12	86141000	102.021	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	6.363	6.363
MO	61	03	41	12	86141000	102.028	Subvention pour remettre en état les infrastructures - PRW	0	0
							Totaux pour le Titre II.	6.363	6.363
							Totaux pour le programme 18.102.	388.328	388.328
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.103 (ex 18.13) **Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	41	01	40	13	84140000	103.001	Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur non marchand	4.047	4.047
MO	41	05	40	13	84140000	103.003	Mesures SESAM	99.171	99.171
MO	41	06	40	13	84140000	103.004	Dispositif APE	1.312.427	1.312.427
							Totaux pour le Titre I.	1.415.645	1.415.645
							Totaux pour le programme 18.103.	1.415.645	1.415.645
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.104 (ex 18.15) **Economie sociale**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	12	04	11	15	81211000	104.039	PRW - Dépenses liées à l'opérationnalisation de la réforme des accès	0	0
MO	31	01	32	15	83132000	104.004	Subvention d'entreprises d'insertion	15.013	13.695
MO	31	02	32	15	83132000	104.005	Subventions pour les actions pilotes et la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et la promotions des nouveaux modèles économiques, collaboratifs, coopératifs et créatifs (entreprises privées)	4.143	4.619
MO	31	03	32	15	83132000	104.006	Subvention IDESS (SFS)	795	795
MO	31	05	32	15	83132000	104.028	Subventions aux structures d'économie sociales actives dans le recyclage des déchets - Secteur privé	147	147
MO	31	14	32	15	83132000	104.010	Subventions IDESS - Subventions complémentaires APE aux SFS	100	100
MO	31	21	32	15	83132000	104.011	Subvention à des Sociétés à finalité sociale immobilières dans le secteur de l'économie sociale	390	390
MO	31	22	32	15	83132000	104.040	Actions relatives à l'introduction de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics en faveur des entreprises d'économie sociale	0	19
MO	31	23	32	15	83132000	104.041	Financement de l'asbl chargée d'assurer la représentation des entreprises d'économie sociale	225	225
MO	32	02	00	15	83200000	104.014	Soutien aux projets de micro-crédits en ce compris les micro-crédits coopératifs et leur accompagnement	645	345
MO	33	01	00	15	83300000	104.015	Subvention à l'asbl Réseau de lutte contre la pauvreté en Wallonie	0	0
MO	33	02	00	15	83300000	104.029	Subvention des agences conseil - Asbl	900	560
MO	33	03	00	15	83300000	104.030	Subventions IDESS (asbl)	2.190	2.190
MO	33	04	00	15	83300000	104.016	Promotion des nouveaux modèles économiques collaboratifs, coopératifs et créatifs – ASBL au service des ménages	2.328	2.038
MO	33	05	00	15	83300000	104.017	Subventions aux structures d'Economie Sociale actives dans le recyclage des déchets	200	200
MO	33	09	00	15	83300000	104.031	(Modifié) Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale - Programmation 2021-2027 - Asbl	3.109	1.036
MO	33	10	00	15	83300000	104.042	PRW - Subvention pour l'animation du réseau d'entreprises d'économie sociale	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	A.B. n° ord.	A.B. 3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
MO	41	01	40	15	84140000	104.020	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques – UAP	0	0
MO	41	02	40	15	84140000	104.021	Subvention pour frais de fonctionnement de W.Alter	618	618
MO	41	06	40	15	84140000	104.043	PRW - Subvention pour l'incubateur d'économie sociale	0	0
MO	43	01	59	15	84359000	104.032	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Associations de CPAS	0	0
MO	43	02	40	15	84340000	104.033	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0
MO	43	03	52	15	84352000	104.034	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - CPAS	0	0
MO	43	04	52	15	84352000	104.025	Subventions IDESS (CPAS)	1.699	1.699
MO	43	05	59	15	84359000	104.035	Subventions IDESS (association de CPAS)	72	72
MO	45	01	50	15	84550000	104.038	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - unités interrégionales	0	0
							Totaux pour le Titre I.	32.574	28.748
							Titre II. - Dépenses de capital		
MO	61	01	41	15	86141000	104.026	Intervention en faveur de W.Alter dans le cadre de la mission déléguée "Fonds d'économie sociale et durable"	15	15
MO	61	02	41	15	86141000	104.037	Fonds de garantie locative en économie sociale	250	250
MO	85	01	61	15	88561000	104.027	Mission déléguée à W.Alter pour la mesure BRASERO	1.000	1.000
							Totaux pour le Titre II.	1.265	1.265
							Totaux pour le programme 18.104.	33.839	30.013
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.105 (ex 18.16)		
							Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	41	30	40	16	84140000	105.001	Subvention pour le Contrôle de la disponibilité des chômeurs	23.904	23.904
							Totaux pour le Titre I.	23.904	23.904
							Totaux pour le programme 18.105.	23.904	23.904
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.106 (ex 18.17)		
							Titres services - FOREM		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	41	01	40	17	84140000	106.001	Subvention pour les Titres Services	556.333	556.333
MO	41	02	40	17	84140000	106.002	Subvention pour le fonds de formation Titres Services	2.726	2.726
							Totaux pour le Titre I.	559.059	559.059
							Totaux pour le programme 18.106.	559.059	559.059
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.107 (ex 18.18)		
							Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	41	01	40	18	84140000	107.001	Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS	197.066	197.066
							Totaux pour le Titre I.	197.066	197.066
							Totaux pour le programme 18.107.	197.066	197.066
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.108 (ex 18.19)		
							Emplois de proximité		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	43	06	22	19	84322000	108.013	Interruption de carrière - Communes	19.529	19.529

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
MO	43	07	12	19	84312000	108.014	Interruption de carrière - Provinces	1.059	1.059
MO	45	03	40	19	84540000	108.010	Interruption de carrière (Région)	2.545	2.545
							Totaux pour le Titre I.	23.133	23.133
							Totaux pour le programme 18.108.	23.133	23.133
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.109 (ex 18.21)		
							Formation professionnelle		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	12	01	11	21	81211000	109.001	Plateforme Wallangues	1.528	1.528
MO	31	01	32	21	83132000	109.025	Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Secteur privé	1.232	1.242
MO	31	02	32	21	83132000	109.044	Subventions secteur privé - PRW	0	0
MO	31	03	32	21	83132000	109.042	Subvention pour l'Interfédération des CISP	1.259	1.257
DI	33	02	00	21	83300000	109.037	Subvention dans le cadre de formations à l'outil informatique en faveur des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)	0	0
MO	33	12	00	21	83300000	109.004	Subventions octroyées au secteur privé dans le cadre des nouveaux accords du non-marchand	1.746	1.710
MO	33	13	00	21	83300000	109.005	Subventions en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - ASBL au service des ménages	231	424
MO	33	32	00	21	83300000	109.010	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - ASBL au service des ménages	950	950
MO	33	33	00	21	83300000	109.011	Cofinancement pour les projets LEADER	0	44
MO	34	21	41	21	83441000	109.016	Indemnités de promotion sociale	5	5
MO	41	02	40	21	84140000	109.031	Subventions en vue de permettre la formation - UAP	0	0
MO	41	03	40	21	84140000	109.035	Subventions en vue de permettre la formation - UAP - FOREM	0	0
MO	41	04	40	21	84140000	109.036	Subventions en vue de permettre la formation - UAP - IFAPME	0	0
MO	41	16	40	21	84140000	109.018	Subvention au CESE	901	901
MO	43	01	22	21	84322000	109.020	Subventions octroyées aux administrations communales dans le cadre des nouveaux accords du non-marchand	58	58
MO	43	02	52	21	84352000	109.021	Subventions octroyées aux CPAS dans le cadre des accords du non-marchand	64	64
MO	43	03	22	21	84322000	109.026	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - Communes	38	38
MO	43	04	52	21	84352000	109.027	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - CPAS	15	15
MO	43	06	52	21	84352000	109.047	(Nouveau) Subvention aux CPAS en vue de soutenir la formation de leurs bénéficiaires	1.340	1.340
DI	43	05	52	21	84352000	109.038	Subvention dans le cadre de formations à l'outil informatique en faveur des centres publics d'action sociale	0	0
MO	45	01	24	21	84524000	109.028	Subventions en vue de permettre la formation aux entités liées à la Fédération Wallonie-Bruxelles	12	12
MO	45	02	50	21	84550000	109.029	Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Unités interrégionales	25	50
MO	45	03	35	21	84535000	109.032	Subventions en vue de permettre la formation - Entités liées à la Région de Bruxelles-Capitale	0	0
MO	45	04	11	21	84511000	109.043	Subvention en vue de permettre la formation - Entités liées à la COCOF	0	0
MO	45	05	50	21	84550000	109.045	Subvention à Worldskills Belgium	0	0
							Totaux pour le Titre I.	9.404	9.638
							Titre II. - Dépenses de capital		
DI	52	01	10	21	85210000	109.039	Subsides d'équipement en faveur des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)	0	0
MO	61	01	41	21	86141000	109.033	Subventions en vue de permettre des investissements dans la formation - UAP - FOREM	0	0
MO	61	03	41	21	86141000	109.023	Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation (secteur public)	0	0
DI	63	01	52	21	86352000	109.040	Subsides d'équipement en faveur des centres publics d'action sociale	0	0
MO	65	01	35	21	86535000	109.034	Subventions en vue de permettre des investissements dans la formation - Entités liées à la Région de Bruxelles-Capitale	0	0
							Totaux pour le Titre II.	0	0
							Totaux pour le programme 18.109.	9.404	9.638
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.110 (ex 18.22)		
							Forem - Formation		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	41	01	40	22	84140000	110.001	Subvention de fonctionnement au Forem	121.782	121.782
WB	41	02	40	22	84140000	110.002	Subvention de fonctionnement au Forem pour les centres de compétence	35.814	35.814
WB	41	03	40	22	84140000	110.023	Subvention pour les pôles de compétitivités	0	0
MO	41	04	40	22	84140000	110.003	Financement du chèque formation	8.624	8.624
MO	41	05	40	22	84140000	110.004	Subvention pour le projet "Maison des Langues"	300	300

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
MO	41	06	40	22	84140000	110.005	Crédit adaptation	4.740	4.740
MO	41	07	40	22	84140000	110.006	Métiers en pénurie	3.500	3.500
MO	41	08	40	22	84140000	110.007	Subvention en vue de promouvoir les métiers du secteur non marchand	1.250	1.250
WB	41	10	40	22	84140000	110.008	Subvention pour le fonctionnement des centres de compétence	42.771	42.771
MO	41	11	40	22	84140000	110.009	Articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle	1.408	1.408
MO	41	12	40	22	84140000	110.024	Wallonie Compétences d'avenir	511	511
MO	41	13	40	22	84140000	110.010	Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	900	900
MO	41	14	40	22	84140000	110.011	Subventions dédicacées aux projets de la convention de partenariat Région wallonne, Forem et CPAS	0	0
MO	41	15	40	22	84140000	110.012	Subventions aux CISP	107.364	107.364
MO	41	22	40	22	84140000	110.013	Subvention en vue de promouvoir l'autocréation d'activités - Airbag	6.811	6.811
MO	41	39	40	22	84140000	110.020	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Formation	1.790	1.790
							Totaux pour le Titre I.	337.565	337.565
							Titre II. - Dépenses de capital		
MO	61	01	41	22	86141000	110.021	Investissements et équipements des centres de formation du Forem en lien avec le climat, l'énergie, l'environnement et le numérique (PWT)	0	0
WB	61	02	41	22	86141000	110.022	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de compétence	1.617	1.617
							Totaux pour le Titre II.	1.617	1.617
							Totaux pour le programme 18.110.	339.182	339.182
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.111 (ex 18.23) **Formation agricole**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	33	06	00	23	83300000	111.001	Subventions aux centres agréés de formation professionnelle agricole pour l'organisation des cours et autres activités en rapport - ASBL	0	1.200
							Totaux pour le Titre I.	0	1.200
							Totaux pour le programme 18.111.	0	1.200
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.112 (ex 18.24) **IFAPME**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	41	01	40	24	84140000	112.001	Politique de soutien aux indépendants - Artisan d'Art	0	0
WB	41	05	40	24	84140000	112.002	Subventions de fonctionnement à l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises	19.258	19.258
WB	41	06	40	24	84140000	112.003	Subventions pour la formation des indépendants (IFAPME)	36.419	36.419
WB	41	07	40	24	84140000	112.004	Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	2.059	2.059
WB	41	20	40	24	84140000	112.005	Subvention diverse à l'IFAPME	750	750
WB	41	21	40	24	84140000	112.006	Personnel et fonctionnement (Bonus)	454	454
WB	41	22	40	24	84140000	112.007	Personnel et fonctionnement (Contrat d'apprentissage industriel)	354	354
WB	41	23	40	24	84140000	112.020	Subvention Formaform	444	444
WB	41	47	40	24	84140000	112.016	Formation - Digitalisation des métiers	1.250	1.250
							Totaux pour le Titre I.	60.988	60.988
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	61	02	41	24	86141000	112.019	Subvention à l'IFAPME pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	3.140	3.140
							Totaux pour le Titre II.	3.140	3.140
							Totaux pour le programme 18.112.	64.128	64.128
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.113 (ex 18.25) **Politiques croisées dans le cadre de la formation**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
MO	32	01	00	25	83200000	113.016	Incitants à la formation en alternance - Entreprises	1.400	1.400
MO	33	02	00	25	83300000	113.004	Orientation professionnelle	1.500	1.500
MO	33	03	00	25	83300000	113.017	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - Asbl	1.556	1.512
MO	33	12	00	25	83300000	113.006	Subvention aux actions d'alphabétisation	1.160	1.160

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
MO	33	14	00	25	83300000	113.007	Incitants à la formation en alternance - ASBL	0	0
MO	34	01	50	25	83450000	113.018	Incitants à la formation en alternance - Apprenants	1.400	1.400
MO	34	02	41	25	83441000	113.034	Incitants à la formation en alternance - Apprenants	0	0
MO	41	01	40	25	84140000	113.019	Incitants à la formation en alternance - IFAPME	3.700	3.700
MO	41	05	40	25	84140000	113.027	Dotation à Formaform	1.287	1.287
MO	43	03	12	25	84312000	113.020	Incitants à la formation en alternance - Provinces	0	0
MO	43	04	22	25	84322000	113.021	Incitants à la formation en alternance - Communes	0	0
MO	43	05	52	25	84352000	113.022	Incitants à la formation en alternance - CPAS	0	0
MO	45	01	50	25	84550000	113.011	Dotation à l'Office Francophone de la Formation en Alternance	567	567
MO	45	02	24	25	84524000	113.012	Contribution au Service francophone des Métiers et des Qualifications	299	299
MO	45	03	50	25	84550000	113.023	Validation des compétences	225	225
MO	45	04	24	25	84524000	113.013	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur	567	564
MO	45	05	24	25	84524000	113.024	Incitants à la formation en alternance - Entités liées à la Communauté française	4.500	4.500
MO	45	08	50	25	84550000	113.035	(Nouveau) Promotion des métiers – Unités interrégionales	620	496
MO	45	24	24	25	84524000	113.014	Subvention à l'AEF - Europe (mission CFC)	177	177
							Totaux pour le Titre I.	18.958	18.787
							Titre II. - Dépenses de capital		
MO	52	02	10	25	85210000	113.026	Subvention aux structures collectives d'enseignement supérieur - capital	71	115
MO	63	01	21	25	86321000	113.025	Subvention en capital dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur »	0	0
MO	65	01	24	25	86524000	113.028	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - Capital - Entités liées à la Communauté française	43	43
							Totaux pour le Titre II.	114	158
							Totaux pour le programme 18.113.	19.072	18.945
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.114 (ex 18.31)		
							RECHERCHE - Soutien, promotion, diffusion et valorisation		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	31	01	32	31	83132000	114.004	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Entreprises	87.070	73.455
WB	31	02	32	31	83132000	114.005	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Centres de recherche	17.500	9.000
WB	31	05	32	31	83132000	114.006	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures 2.2.1 et 2.3.2 – FEDER	0	0
WB	31	06	22	31	83122000	114.023	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Entreprises publiques	2.700	2.000
WB	31	07	22	31	83122000	114.024	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures 2.2.1 et 2.3.2 - FEDER - Entreprises publiques	0	0
WB	33	02	00	31	83300000	114.007	Subventions relatives à des activités de diffusion et de promotion de la recherche, de la science, des technologies nouvelles, de l'innovation et du développement technologique – ASBL	1.115	1.115
WB	41	01	40	31	84140000	114.008	(Modifié) Subvention Spark Oh!	3.725	3.725
WB	41	03	40	31	84140000	114.009	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – UAP - CRAW	0	0
WB	43	01	16	31	84316000	114.031	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Enseignement provincial	0	0
WB	43	02	40	31	84340000	114.032	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	45	01	24	31	84524000	114.010	Subventions au FNRS et fonds associés	2.980	2.980
WB	45	02	40	31	84540000	114.025	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Pouvoir fédéral	0	0
WB	45	06	50	31	84550000	114.011	Subventions dans le cadre de l'initiative Welbio et WISD	6.750	4.000
WB	45	07	24	31	84524000	114.012	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Universités et établissements assimilés	51.736	34.318
							Totaux pour le Titre I.	173.576	130.593
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	51	01	12	31	85112000	114.013	Subventions pour infrastructures partagées de recherche collective - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	240
WB	51	03	12	31	85112000	114.014	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 – Secteur privé	2.500	1.500
WB	54	01	21	31	85421000	114.018	Subvention en infrastructures de recherche - Secteur public étranger	0	0
WB	65	01	24	31	86524000	114.015	PWI : infrastructures de recherche pour les universités	0	2.129
WB	65	02	24	31	86524000	114.016	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 – Universités et établissements assimilés	1.500	500
WB	65	03	24	31	86524000	114.030	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 - Universités et établissements assimilés - PRW	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
WB	81	01	80	31	88180000	114.017	Soutenir le développement expérimental dans les entreprises	69.858	64.883
							Totaux pour le Titre II.	73.858	69.252
							Totaux pour le programme 18.114.	247.434	199.845
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.115 (ex 18.32)		
							Numérique		
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	01	03	00	32	80100001	115.001	Dépenses de toute nature relatives à Digital Wallonia	300	2.980
WB	12	02	11	32	81211000	115.002	(Modifié) Etudes et prestations de services dans le cadre des projets Ecoles Numériques et de la stratégie numérique - Digital Wallonia	1.630	1.025
WB	21	01	50	32	82150000	115.003	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (intérêts) - Digital Wallonia	67	67
WB	31	01	32	32	83132000	115.004	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Secteur privé	1.934	1.134
WB	31	02	22	32	83122000	115.035	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Entreprises publiques	0	0
WB	33	01	00	32	83300000	115.005	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – ASBL	1.856	1.200
WB	33	03	00	32	83300000	115.007	Subventions aux projets Ecole Numérique - ASBL au service des ménages	52	120
WB	41	01	40	32	84140000	115.008	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions spécifiques	0	0
WB	41	02	40	32	84140000	115.009	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions de base	6.603	6.603
WB	41	03	40	32	84140000	115.010	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – UAP	4.000	1.538
WB	41	04	40	32	84140000	115.038	(Nouveau) Subventions de toute nature pour le développement des télécommunications dans le secteur public	0	0
WB	43	02	40	32	84340000	115.011	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	43	03	22	32	84322000	115.012	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Communes	686	986
WB	43	04	12	32	84312000	115.013	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Provinces	0	0
WB	43	05	59	32	84359000	115.014	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Autres entités relevant des pouvoirs locaux	0	0
WB	43	06	52	32	84352000	115.015	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – CPAS	0	0
WB	43	07	12	32	84312000	115.016	Subventions aux projets Ecole Numérique - Provinces	25	25
WB	43	08	22	32	84322000	115.017	Subventions aux projets Ecole Numérique - Communes	25	25
WB	43	09	53	32	84353000	115.018	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Intercommunales	1.700	670
WB	45	01	26	32	84526000	115.019	Subvention à la Communauté germanophone dans le cadre de la politique de télécommunication	75	75
WB	45	02	24	32	84524000	115.020	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Entités liées à la Communauté française	2.000	1.200
WB	45	03	24	32	84524000	115.021	Subventions aux projets Ecole Numérique - Entités liées à la Communauté française	25	25
							Totaux pour le Titre I.	20.978	17.673
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	51	01	12	32	85112000	115.022	Déploiement du Très Haut Débit dans les ZAE situés en zones rurales – appel à projets innovants - PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS (PWI)	0	0
WB	51	02	12	32	85112000	115.036	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (investissement) - Secteur privé	0	0
WB	52	02	20	32	85220000	115.023	Subventions en capital aux projets Ecole Numérique - ASBL	281	281
WB	52	10	10	32	85210000	115.024	(Modifié) Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – ASBL au service des ménages	0	0
WB	63	02	21	32	86321000	115.025	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – Communes	0	0
WB	63	03	53	32	86353000	115.026	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – Intercommunales	0	0
WB	63	04	12	32	86312000	115.027	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Provinces	140	140
WB	63	05	22	32	86322000	115.028	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Communes	140	140
WB	63	06	11	32	86311000	115.032	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissement) - Provinces	0	0
WB	63	07	52	32	86352000	115.033	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissement) - CPAS	0	0
WB	65	01	24	32	86524000	115.029	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Entités liées à la Communauté française	200	200
WB	65	02	26	32	86526000	115.034	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissement) - Entités liées à la Communauté germanophone	79	79
WB	74	01	22	32	87422000	115.030	Acquisition de biens meubles durables dans le cadre du programme Digital Wallonia	0	0

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
WB	91	01	70	32	89170000	115.031	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (capital) - Digital Wallonia	8.941	8.941
							Totaux pour le Titre II.	9.781	9.781
							Totaux pour le programme 18.115.	30.759	27.454
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 18.116 (ex 18.50) **Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)**		
WB	01	01	00	50	80100001	116.001	Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)		
							Solde au 1er janvier	102	102
							Recettes de l'année en cours	0	0
							Disponible pour l'année	102	102
							Dépenses à charge du Fonds	0	0
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	102	102
							Totaux pour le programme 18.116.	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	102	102
							Programme 18.118 (ex 18.52) **Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation**		
WB	01	01	00	52	80100001	118.001	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation		
							Solde au 1er janvier	111.152	133.820
							Recettes de l'année en cours	18.997	18.997
							Disponible pour l'année	130.149	152.817
							Dépenses à charge du Fonds	12.000	12.000
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	118.149	140.817
							Titre I. - Dépenses courantes		
WB	12	01	11	52	81211000	118.002	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
WB	31	01	32	52	83132000	118.003	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Autres subventions d'exploitations - secteur privé		
WB	31	02	22	52	83122000	118.010	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transfert de revenus aux entreprises publiques		
WB	33	01	00	52	83300000	118.004	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
WB	45	01	24	52	84524000	118.005	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts de revenus à la Communauté française		
WB	45	02	40	52	84540000	118.006	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - transferts de revenus au Pouvoir fédéral		
							Titre II. - Dépenses de capital		
WB	51	01	12	52	85112000	118.009	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts en capital au secteur privé (investissements)		
WB	74	01	22	52	87422000	118.007	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
							Totaux pour le programme 18.118.	12.000	12.000
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	12.000	12.000
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	118.149	140.817
							Totaux pour la division organique 18.	4.149.642	3.981.002
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	12.000	12.000
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	118.251	140.919

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
								Division organique 19		
								Finances		
								Programme 19.001 (ex 19.01) **Fonctionnel**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO		12	01	11	01	81211000	001.093	(Modifié) Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocat, frais administratifs CAI	740	855
DO		12	02	11	01	81211000	001.104	Dépenses de régularisation	1	1
DO		12	03	11	01	81211000	001.009	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,consultances,...) - WBFIN	9.054	6.539
DO		12	05	11	01	81211000	001.083	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,consultances,...) - Fiscalité	5.500	5.500
								Totaux pour le Titre I.	15.295	12.895
								Titre II. - Dépenses de capital		
DO		74	02	22	01	87422000	001.020	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - WBFIN	928	678
DO		74	03	22	01	87422000	001.084	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Fiscalité	8.413	9.549
								Totaux pour le Titre II.	9.341	10.227
								Totaux pour le programme 19.001.	24.636	23.122
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 19.119 (ex 19.02) **Fiscalité**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO		01	05	00	02	80100001	119.002	Provision mesures d'accompagnement péage kilométrique	0	0
DO		12	02	11	02	81211000	119.004	Frais d'impression	1.525	775
DO		12	03	11	02	81211000	119.005	(Modifié) Expertises, frais de procédure, frais de fonctionnement, honoraires d'avocats, frais bancaires, chèques circulaires et assignations postales	1.790	1.790
DO		12	06	21	02	81221000	119.017	Frais généraux de fonctionnement à l'intérieur du secteur des administrations publiques	58	58
DO		21	01	60	02	82160000	119.009	Autres Intérêts - Intérêts de retard sur autres que sur dettes commerciales	150	150
DO		34	01	41	02	83441000	119.010	Remboursements	1.365	1.365
DO		45	50	50	02	84550000	119.011	(Modifié) Dotation pour le budget de la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP)	58	58
DO		45	51	40	02	84540000	119.016	Contribution de la Région wallonne aux coûts de personnel et de fonctionnement du bureau central de liaison	20	20
								Totaux pour le Titre I.	4.966	4.216
								Titre II. - Dépenses de capital		
DO		72	01	00	02	87200000	119.012	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs dédiés notamment aux amendes sur la taxe du prélèvement kilométrique	140	140
								Totaux pour le Titre II.	140	140
								Totaux pour le programme 19.119.	5.106	4.356
								Dont programme d'investisssement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 19.034 (ex 19.03) **Budget-Comptabilité-Trésorerie**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO		01	01	00	03	80100001	034.001	Frais relatifs à l'expertise financière et budgétaire	2.000	2.000
DO	*nl*	11	01	12	03	81112000	034.003	Indemnités généralement quelconques dues au personnel	601	601

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	L I B E L L E S	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
DO	*nl*	11	02	00	03	81100000	034.004	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité (et de l'Inspection des Finances, ainsi que des cabinets ministériels dissous)	889	889
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
DO	*nl*	11	03	12	03	81112000	034.014	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité et de l'Inspection des Finances, ainsi que des cabinets ministériels dissous	65	65
DO	*nl*	11	04	40	03	81140000	034.015	Achat de chèques repas du Service central de comptabilité et de l'Inspection des Finances	25	25
DO		12	01	11	03	81211000	034.005	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, ainsi que les dépenses des cabinets ministériels dissous	277	151
DO		12	03	11	03	81211000	034.007	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du Comité de monitoring	50	50
DO		12	05	11	03	81211000	034.013	Frais d'analyse et d'expertise dans le cadre des missions du marché TVA	0	0
DO		33	01	00	03	83300000	034.008	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie	0	0
DO		43	01	22	03	84322000	034.009	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - administrations publiques locales	0	0
								Totaux pour le Titre I.	3.907	3.781
								Titre II. - Dépenses de capital		
DO		74	06	22	03	87422000	034.010	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats patrimoniaux des cabinets ministériels dissous	5	5
								Totaux pour le Titre II.	5	5
								Totaux pour le programme 19.034.	3.912	3.786
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 19.035 (ex 19.04) Gestion du Trésor		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO		12	01	11	04	81211000	035.001	(Modifié) Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales et remboursements aux tiers de sommes indûment perçues par le Receveur général	51	51
DO		12	06	11	04	81211000	035.004	(Modifié) Etudes, frais de consultance, frais de révisorat, frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette et frais divers de gestion de la dette	1.831	1.831
DO		45	02	24	04	84524000	035.006	Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	0	0
								Totaux pour le Titre I.	1.882	1.882
								Totaux pour le programme 19.035.	1.882	1.882
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 19.036 (ex 19.05) Dettes et garanties		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO		21	01	10	05	82110000	036.001	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	320.589	320.589
DO		21	02	10	05	82110000	036.002	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	5.000	5.000
DO		21	03	30	05	82130000	036.003	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul définitif)	0	0
DO		21	04	60	05	82160000	036.015	Intérêts dus dans le cadre de la gestion des comptes	0	0
DO		21	05	30	05	82130000	036.004	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	300	300
DO		31	01	11	05	83111000	036.005	Intérêts d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	1	1
DO		41	01	40	05	84140000	036.007	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	21.329	21.329

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés										
DO		45	01	40	05	84540000	036.008	Annuités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de logement social	6.600	6.600
DO		45	02	24	05	84524000	036.006	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	10.300	10.300
DO		45	03	40	05	84540000	036.014	Transfert exceptionnel à destination de l'Etat fédéral	0	0
								Totaux pour le Titre I.	364.119	364.119
								Titre II. - Dépenses de capital		
DO		51	01	21	05	85121000	036.009	Amortissement d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	5	5
DO		81	01	70	05	88170000	036.013	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie - SWAP	60.000	60.000
DO		91	15	10	05	89110000	036.010	Amortissements FADELS	80.000	80.000
DO		91	17	10	05	89110000	036.012	Amortissements d'emprunts de la Région wallonne	782.019	782.019
								Totaux pour le Titre II.	922.024	922.024
								Totaux pour le programme 19.036.	1.286.143	1.286.143
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Programme 19.037 (ex 19.06) **Finance et Comptabilité**		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO	*nl*	11	01	00	06	81100000 *81111000* *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*	037.002	Traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	1.924	1.924
DO	*nl*	11	02	40	06	81140000	037.014	Achat de chèques repas de la Cellule d'informations Financières	18	18
DO	*nl*	11	03	12	06	81112000	037.016	(Modifié) Intervention dans les abonnements de transport en commun du personnel de la CIF	5	5
DO		12	01	11	06	81211000	037.003	Frais de fonctionnement de la Cellule d'informations financières (CIF)	221	221
DO		12	02	11	06	81211000	037.005	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) pour l'Inspection des Finances (IF)	10	10
DO		12	03	50	06	81250000	037.013	Impôts et taxes afférents aux véhicules de la CIF	2	2
DO		12	04	21	06	81221000	037.015	(Modifié) Remboursement du personnel de la CIF détaché d'autres administrations ou organismes publics	218	218
								Totaux pour le Titre I.	2.398	2.398
								Titre II. - Dépenses de capital		
DO		74	01	22	06	87422000	037.004	Achat de biens meubles pour la CIF	117	117
DO		74	02	22	06	87422000	037.006	Achat de biens meubles durables et dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) pour l'Inspection des Finances (IF)	25	25
DO		74	03	10	06	87410000	037.008	Achat de matériel de transport	0	0
								Totaux pour le Titre II.	142	142
								Totaux pour le programme 19.037.	2.540	2.540
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur		Anciens n° AB A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Pr.	Nouveaux n° AB Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	L I B E L L E S	Crédits initiaux Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
								Programme 19.038 (ex 19.07)		
								Gestion de la Cellule fiscale		
								Titre I. - Dépenses courantes		
DO	*nl*	11	01	00	07	81100000	038.001	Indemnités et allocations Cellule fiscale de la Région wallonne	1.046	1.046
						81111000 *81112000* *81120000* *81131000* *81132000* *81140000*				
DO		12	03	11	07	81211000	038.002	Frais de fonctionnement du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie CFFW	13	13
DO		12	04	11	07	81211000	038.003	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	118	118
DO		12	05	11	07	81211000	038.004	Frais de fonctionnement de la Cellule fiscale chargée du suivi et de la mise en place des Accords de la Saint-Polycarpe	255	255
DO		12	06	11	07	81211000	038.005	Etudes, prestations de services, relations publiques relatives à la communication en matière de fiscalité régionale	92	92
DO		12	07	21	07	81221000	038.006	Remboursement de traitements du personnel de la Cellule fiscale	381	381
								Totaux pour le Titre I.	1.905	1.905
								Titre II. - Dépenses de capital		
DO		74	05	22	07	87422000	038.007	Achat de biens meubles durables pour la Cellule fiscale de la Région wallonne	29	29
								Totaux pour le Titre II.	29	29
								Totaux pour le programme 19.038.	1.934	1.934
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
								Totaux pour la division organique 19.	1.326.153	1.323.763
								Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
								Dont programme d'investissement	—	—
								Dont fonds budgétaires	—	—
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés								
							Division organique 34		
							Provisions interdépartementales pour la programmation 2014-2020 des cofinancements européens		
							Programme 34.120 (ex 34.01) **Cofinancements européens 2014 - 2020**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DI	01	01	00	01	80100001	120.001	Cofinancements européens 2014 - 2020	27.133	210.901
							Totaux pour le Titre I.	27.133	210.901
							Totaux pour le programme 34.120.	27.133	210.901
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Totaux pour la division organique 34.	27.133	210.901
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Division organique 36		
							Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens		
							Programme 36.121 (ex 36.01) **Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens**		
							Titre I. - Dépenses courantes		
DI	01	01	00	01	80100001	121.001	Cofinancements européens programmation 2021-2027	685.917	99.568
							Totaux pour le Titre I.	685.917	99.568
							Totaux pour le programme 36.121.	685.917	99.568
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Totaux pour la division organique 36.	685.917	99.568
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Totaux généraux	22.341.929	20.910.993
							Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	1
							Dont programme d'investissement	2.785.585	1.900.059
							Dont fonds budgétaires	471.662	471.612
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	1.223.785	1.382.293

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	*Anciens n° AB*				*Nouveaux n° AB*		*L I B E L L E S*	**Crédits initiaux**	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		*Crédits d'engagement*	*Crédits de liquidation*
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits genrés									
							Vu pour être annexé au projet de décret		

(En milliers EUR)

Ministre ordon-nateur	Adm.	*Article*		*Fonds SAP*	*L I B E L L E S*	*Solde au 1er janvier 2023*	*Recettes de l'année*	*Dépenses de l'année*	*Solde au 31 décembre 2023*
(1)	(2)	(3)	(4)	(4')	(5)	(10)	(11)	(12)	(13)
					PARTIE I. **Opérations alimentées par des recettes courantes.** ***Section 10.***				
DI	SG	60 02 A	01.	3001	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.E.D.E.R. (Programmation 2014-2020)	-573.361	181.930	20.000	-411.431
DI	SG	60 02 A	03.	3002	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.S.E. (Programmation 2014-2020)	-18.980	0	0	-18.980
WB	ARNE	60 02 A	05.	3003	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par l'IFOP	52			52
TE	ARNE	60 02 A	06.	3004	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par LIFE (Programmation 2014-2020)	-1.500	0	1.980	-3.480
HE	MI	60 02 A	07.	3005	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le RTE-T	-22.984	28.400	21.814	-16.398
DI	SG	60 02 A	09.	3007	Fonds destiné à la réalisation de la réserve d'ajustement du Brexit	0	110.000	110.000	0
DI	SG	60 02 A	10.	3008	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.E.D.E.R. (Programmation 2021-2027)	0	23.470	593.000	-569.530
DI	SG	60 02 A	11.	3009	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.S.E. (Programmation 2021-2027)	0	0	0	0
TE	ARNE	60 02 A	12.	3010	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par LIFE (Programmation 2021-2027)	-300	827		527
TE	ARNE	60 02 A	13.	3011	(Nouveau) Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par FEADER (Programmation 2021-2027)	0	877	1.082	-205
					Totaux pour la section 10.	-617.073	345.504	747.876	-1.019.445
					Totaux pour le Titre IV, partie I.	-617.073	345.504	747.876	-1.019.445
					TOTAUX POUR LE TITRE IV.	-617.073	345.504	747.876	-1.019.445

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Agence wallonne de l'air et du climat	
						Programme 01 **Recettes générales**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
TE	01	16	11	01	05300	Vente de services à des tiers	0
TE	01	16	11	02	05300	Redevances perçues dans le cadre des missions de l'Agence	0
TE	01	16	11	03	05300	Produits divers	0
TE	01	46	10	01	05300	Dotation de la Région wallonne en matière d'air	1.334
TE	01	46	10	02	05300	Prélèvement sur le fonds Environnement - partie "chauffagistes"	250
TE	01	46	10	03	05300	Contribution du SPW ou des OIP aux projets Fast-start ou aux projets internationaux en matière de développement durable	0
HE	01	46	10	04	05300	Dotation de la Région wallonne en matière de climat	2.357
HE	01	46	10	05	05300	Participation au financement international des politiques climatiques – Cop21	7.643
HE	01	46	10	06	05300	Prélèvement sur le fonds Kyoto	5.704
TE	01	46	10	07	05300	Cofinancement européen dans le cadre de projets FEDER/Interreg DGO3	0
HE	01	46	10	08	05300	Prélèvement sur le Fonds Bas carbone et résilience	0
HE	01	46	10	09	05300	Dotation PWR climat	0
TE	01	46	10	10	05300	Dotation PWR Air	0
TE	01	46	10	11	05300	Prélèvement sur le fonds Environnement - partie "décret circulation"	1.595
TE	01	46	10	12	05300	Participation au plan Envies	0
TE	01	46	40	01	05300	Cofinancement européen dans le cadre de projets FEDER/Interreg Chef de projet	0
TE	01	46	70	01	05300	Transfert de revenus provenant d'autres unités publiques	0
						TOTAL pour le Titre I	18.883
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
TE	01	77	20	01	05300	Vente de biens d'investissement y compris des biens incorporels	0
HE	01	86	70	01	05300	Vente de biens incorporels	0
HE	01	88	23	01	05300	Remboursement de participations à l'étranger	0
						TOTAL pour le Titre II	0
						TOTAL pour le programme 01	**18.883**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie (PRW)**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
HE	99	46	10	13	05300	Renforcer des outils d'audits nécessaires au monitoring du carbone (PRW-068)	0
HE	99	46	10	14	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires (PRW-317)	900
HE	99	46	10	15	05300	Développer des indicateurs de pilotage de la transition (PRW-066)	0
HE	99	46	10	16	05300	Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO2 (PRW-067)	2.000
TE	99	46	10	17	05300	Mettre en place un suivi régional des stocks de carbone dans les sols (PRW-114)	150
TE	99	46	10	18	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires (PRW-317)	600
HE	99	46	10	19	05300	(Nouveau) Plan Transition Unifs et Hautes écoles et Territoires ruraux (PRW - 065)	2.800
TE	99	46	10	20	05300	(Nouveau) Analyser la mise en place d'un système de rémunération des externalités positives des exploitations (PRW -207)	700
						TOTAL pour le Titre I	7.150
						TOTAL pour le programme 99	**7.150**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**26.033**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**26.033**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**0**
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Agence wallonne de l'air et du climat		
						Programme 01 **Fonctionnel**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
TE	01	11	11	01	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel	695	695
HE	01	11	11	02	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel - Climat	0	0
						TOTAL pour le Titre I	695	695
						TOTAL pour le programme 01	**695**	**695**
						Programme 02 **Politique de l'Air**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
TE	02	12	11	01	05300	Frais de fonctionnement, moyens de communication, véhicules, frais d'entretien, moyens informatiques spécifiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	200	180
TE	02	12	11	02	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de qualité de l'air	1.770	1.612
TE	02	12	11	03	05300	(Nouveau) Etude dans le cadre du PRW - 317 - 114	0	0
TE	02	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique de l'air	0	0
TE	02	35	40	01	05300	(Modifié) Contribution à des organismes internationaux	30	30
TE	02	35	60	01	05300	Exécution du programme Fast Start et interventions dans les projets internationaux en matière de développment durable	0	90
TE	02	41	40	01	05300	Subvention pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	0	0
TE	02	41	40	02	05300	Subvention ad hoc pour des missions de service public de surveillance de la qualité de l'air confiée à l'AwAC et mise en œuvre par l'ISSeP	165	165
TE	02	43	22	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour la protection de l'air	0	0
TE	02	44	30	01	05300	Subventions de formations dans le cadre des missions de l'Agence	12	12
						TOTAL pour le Titre I	2.177	2.089
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Agence wallonne de l'air et du climat		
TE	02	61	41	01	05300	Subvention en matériel pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	0	0
TE	02	72	00	01	05300	Construction de bâtiments - Stations de mesure de la qualité de l'air	162	250
TE	02	74	10	01	05300	Achat de matériel de transport - Air	0	0
TE	02	74	22	01	05300	Achat de biens meubles et achat de biens meubles spécifiques aux réseaux de mesure de la qualité de l'air	100	100
						TOTAL pour le Titre II	262	350
						TOTAL pour le programme 02	**2.439**	**2.439**
						Programme 03 **Politique du Climat**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
HE	03	12	11	01	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de changements climatiques	970	950
HE	03	12	11	02	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC (climat)	0	0
HE	03	12	11	03	05300	(Nouveau) Etudes dans le cadre du PRW (66-317)	0	0
HE	03	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique du climat	39	70
HE	03	33	00	01	05300	Subvention aux ASBL en matière de politique du climat	520	550
HE	03	35	40	01	05300	Contribution à des organismes internationaux	13.300	13.300
HE	03	35	40	02	05300	Contributions à des organismes internationaux dans le cadre de l'utilisation du Fonds Kyoto - CODE 8	0	0
HE	03	35	60	01	05300	Mise en œuvre de projets bilatéraux internationaux en faveur du climat	500	459
HE	03	43	22	02	05300	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection du climat	0	0
HE	03	45	24	01	05300	Subventions à des universités relatives à la recherche en matière de climat	275	275
HE	03	45	24	02	05300	(Nouveau) Subventions à des universités - PRW 65	0	0
						TOTAL pour le Titre I	15.604	15.604
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
HE	03	52	10	01	05300	Subventions aux organismes privés pour investissement en matiére de politique climat	0	0
HE	03	52	10	02	05300	Aides à l'investissement aux entreprises privées	0	0
HE	03	63	21	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour investissements en matière de politique climat	0	0
HE	03	74	22	02	05300	Achat de matériel autre que matériel de transport y compris les licences d'exploitation de logiciels - Climat	50	50
HE	03	74	40	01	05300	Achat de biens incorporels	0	0
HE	03	74	80	01	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC	0	0

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Agence wallonne de l'air et du climat		
HE	03	81	51	01	05300	Participations à des organismes publics en vue de financer des investissements en faveur du climat	0	0
HE	03	81	70	01	05300	Achats de certificats verts (temporisation)	40.000	40.000
HE	03	84	24	01	05300	Participations à l'étranger	0	0
						TOTAL pour le Titre II	40.050	40.050
						TOTAL pour le programme 03	**55.654**	**55.654**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie (PRW)**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
TE	99	12	11	03	05300	Mettre en place un suivi régional des stocks de carbone dans les sols - PRW-114	0	150
TE	99	12	11	04	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires-PRW-317	0	600
HE	99	12	11	05	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires-PRW-317	0	900
HE	99	12	11	06	05300	Développer des indicateurs de pilotage de la transition (PRW - 066)	0	0
TE	99	12	11	07	05300	(Nouveau) Analyser la mise en place d'un système de rémunération des externalités positives des exploitations (PRW 207)	700	700
HE	99	12	11	08	05300	(Nouveau) Plan Transition Unifs et Hautes écoles et Territoires ruraux (PRW - 065)	4.000	2.800
						TOTAL pour le Titre I	4.700	5.150
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
HE	99	51	12	01	05300	Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO2 (PRW - 067)	8.000	2.000
HE	99	74	22	03	05300	Renforcer des outils d'audits nécessaires au monitoring du carbone - PRW-068	0	0
						TOTAL pour le Titre II	8.000	2.000
						TOTAL pour le programme 99	**12.700**	**7.150**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**71.488**	**65.938**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**23.176**	**23.538**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**48.312**	**42.400**

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Agence wallonne du Patrimoine	
						Programme 01 **Recettes générales**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DB	01	16	11	01	08200	Ventes de biens non durables et de services	190
DB	01	16	11	02	08200	Produits résultant de la gestion de biens régionaux confiés à l'AWAP	80
DB	01	16	11	03	08200	Produits résultant de la vente de documents	50
DB	01	16	20	01	08200	Produits résultant de services en faveur d'administrations publiques autres que la Région wallonne	16
DB	01	38	10	02	08200	Produits divers en provenance du privé	40
DB	01	38	10	03	08200	Libéralités reçues dans le cadre du compte de projets	0
DB	01	39	10	01	08200	Interventions des Institutions européennes dans le coût des stages de formation	0
DB	01	46	10	01	08200	Subvention de la Région wallonne	27.870
DB	01	46	10	02	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre des projets cofinancés par l'UE	3.100
DB	01	46	10	03	08200	Produits divers en provenance du secteur public	135
						TOTAL pour le Titre I	31.481
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
DB	01	59	11	01	08200	Interventions des Institutions européennes dans les travaux de rénovation, restauration et réaffectation des bâtiments classés	60
DB	01	61	32	01	08200	Subvention de la Région en matière de travaux de rénovation, restauration et réaffectation des bâtiments classés (part wallonne des projets cofinancés)	90
DB	01	68	11	01	08200	Remboursement de travaux et d'études préfinancés par l'Agence pour compte de pouvoirs subordonnés	0
DB	01	76	32	01	08200	Produits de la vente de biens réhabilités	0
DB	01	76	32	02	08200	Produits de la vente des forges de Mellier	500
DB	01	77	40	01	08200	Produits de la vente d'objets de valeur	0
DB	01	89	34	01	08200	Remboursement des avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0
						TOTAL pour le Titre II	650
						TOTAL pour le programme 01	**32.131**
						Programme 99 **Plan de Relance Wallon**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DB	99	46	10	04	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance (PRW 197)	0
DB	99	46	10	05	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre de la gestion des inondations (PRW 193)	2.000
DB	99	46	10	06	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de relance (PRW 196)	0
						TOTAL pour le Titre I	2.000
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
DB	99	46	10	07	08200	(Nouveau) Subvention de la Région wallonne le cadre du plan de relance - propriétaires privés (PRW -	1.400
DB	99	46	10	08	08200	(Nouveau) Subvention de la Région wallonne dans le cadre du plan de relance - propriétaires publics (PRW - 197)	4.200
DB	99	46	10	09	08200	(Nouveau)Subvention dans le cadre du plan de relance pour les propriétés régionales (PRW - 313)	500
DB	99	46	10	10	08200	(Nouveau) Subvention de la Région dans le cadre du plan de relance - Villers-la-Ville (PRW - 196)	78
						TOTAL pour le Titre II	6.178
						TOTAL pour le programme 99	**8.178**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**40.309**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**33.481**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**6.828**

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Agence wallonne du Patrimoine		
						Programme 01 **Dépenses de fonctionnement**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DB	01	12	11	01	08200	Frais de voyage et d'éloignement	76	76
DB	01	12	11	02	08200	Fournitures et frais divers (location, maintenance…)	163	163
DB	01	12	11	03	08200	Matériel informatique (fonctionnement)	400	400
DB	01	12	11	04	08200	(Modifié) Locaux et bâtiments administratifs et techniques (fonctionnement)	2.290	2.250
DB	01	12	11	05	08200	Matériel roulant (fonctionnement des véhicules)	171	171
DB	01	12	11	06	08200	Frais juridiques et financiers	90	90
DB	01	12	11	07	08200	Autres frais de gestion et de fonctionnement	609	609
DB	01	12	21	40	08200	(Nouveau) Intérêts de la dette commerciale	4	4
DB	01	12	21	60	08200	(Nouveau) Autres intérêts	4	4
						TOTAL pour le Titre I	3.807	3.767
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DB	01	74	22	01	08200	Acquisition de biens meubles durables	350	350
DB	01	74	22	02	08200	Acquisition de matériel divers et licences informatiques	1.210	1.660
						TOTAL pour le Titre II	1.560	2.010
						TOTAL pour le programme 01	**5.367**	**5.777**
						Programme 02 **Dépenses liées aux missions**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DB	02	12	11	08	08200	Dépenses de toute nature afférentes à la maintenance du patrimoine wallon	0	250
DB	02	12	11	09	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie	0	75
DB	02	12	11	11	08200	Dépenses liées à l'exploitation de l'Archéoforum de Liège	199	199
DB	02	12	11	12	08200	Dépenses liées à l'exploitation du CWAB	0	0
DB	02	12	11	13	08200	Dépenses de fonctionnement pour l'archéologie (achats, études, restaurations, objets, fouilles)	3.000	2.335
DB	02	12	11	14	08200	Stages, formations, journées d'étude et activités pédagogiques des Centres de formations aux Métiers du patrimoine : rémunérations et frais des formateurs et conférenciers, fournitures et services	610	610
DB	02	12	11	15	08200	Dépenses liées à l'organisation d'un Master interuniversitaire de spécialisation en Conservation-Restauration du patrimoine culturel immobilier	35	35
DB	02	12	11	17	08200	Organisation des Journées du Patrimoine	450	400
DB	02	12	11	18	08200	Entretien, fonctionnement et certains travaux sur des biens confiés ou gérés par l'AWAP	1.348	1.388
DB	02	12	11	19	08200	Frais d'études, honoraires et géomatique	1.590	990
DB	02	12	11	20	08200	Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine	900	1.000
DB	02	33	00	01	08200	Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement	250	250
DB	02	33	00	02	08200	Subventions liées au programme européen Leader 2014-2020	0	80
DB	02	33	00	03	08200	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0
DB	02	33	00	04	08200	Subventions à des associations pour la gestion de propriétés régionales	1.071	1.110
DB	02	33	00	05	08200	Subventions à des associations pour la réalisation ponctuelle de publications, d'expositions ou de manifestations de toute nature relative à la promotion du patrimoine	90	90
DB	02	33	00	06	08200	Subventions au secteur privé relatives aux journées du Patrimoine	100	100
DB	02	33	00	07	08200	Subventions au secteur privé pour la réalisation de son action en faveur du patrimoine, en ce compris la mise en valeur des objets et sites archéologiques	1.780	1.600

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Agence wallonne du Patrimoine		
DB	02	33	00	08	08200	Allocations, prix et bourses de formation	11	11
DB	02	33	00	09	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie - privé	171	171
DB	02	35	50	01	08200	Coopération internationale dans le cadre des missions de l'AWAP	88	50
DB	02	41	10	01	08200	Rétrocession de recette à la Région wallonne	300	17.300
DB	02	41	40	01	08200	Quote-part dans le financement du programme de transition professionnelle	0	0
DB	02	41	40	02	08200	Dotation au CESE Wallonie pour couvrir les frais de fonctionnement de la CRMSF	280	280
DB	02	43	11	01	08200	Subventions au secteur public relatives aux journées du Patrimoine	50	50
DB	02	43	11	02	08200	Subvention au secteur public pour la valorisation par mise en lumière du Patrimoine exceptionnel de Wallonie	100	100
DB	02	43	11	03	08200	Subventions au secteur public concernant les monuments, sites et fouilles, la promotion et la mise en valeur de sites archéologiques	40	40
DB	02	43	11	04	08200	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaire dans le cadre de la programmation 2014 2020 et suivante (cofinancement) - secteur public	0	0
DB	02	43	11	05	08200	Subventions au secteur public pour la réalisation de l'inventaire communal	0	0
DB	02	43	11	07	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie - public	171	171
DB	02	45	24	01	08200	Subventions aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur pour la réalisation de leur action en faveur du patrimoine, en ce compris la mise en valeur d'objets et sites archéologiques	360	200
DB	02	45	26	02	08200	Dotation à la Communauté germanophone	2.572	2.572
DB	02	45	50	03	08200	Subvention aux autres entités fédérées	0	20
						TOTAL pour le Titre I	15.566	31.477
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DB	02	52	10	01	08200	Subvention pour la restauration de monuments classés relevant du secteur privé- Travaux de sauvegarde y compris de fouille	6.800	5.800
DB	02	52	10	02	08200	Subventions pour l'embellissement extérieur des immeubles bâtis, situés dans un ensemble architectural classé, dans un site classé, ou dans une zone de protection, repris pastillés à l'inventaire du patrimoine ou inscrits à l'inventaire communal relevant du secteur privé	0	0
DB	02	52	10	11	08200	Subventions liées aux accords cadres pour la restauration de biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel - secteur privé	1.300	1.500
DB	02	61	41	01	08200	Subvention au Commissariat général au Tourisme pour la valorisation du site de l'Abbaye d'Aulne	1.500	1.500
DB	02	63	11	01	08200	Subventions pour la restauration de monuments classés relevant du secteur public, travaux de sauvegarde, y compris les fouilles	9.500	8.500
DB	02	63	11	02	08200	Subventions liées aux "accords-cadres" pour la restauration de biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel- Secteur public et cultes	8.300	6.550
DB	02	63	11	03	08200	Mise en œuvre des accords de coopérations	0	0
DB	02	63	11	04	08200	Subvention cofinancées par le FEDER, dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	2.100
DB	02	63	11	05	08200	Subventions pour l'embellissement extérieur des immeubles bâtis, situés dans un ensemble architectural classé, dans un site classé, ou dans une zone de protection, repris pastillés à l'inventaire du patrimoine ou inscrits à l'inventaire communal relevant du secteur public	0	0
DB	02	63	21	06	08200	Subventions en investissements en vue de la valorisation des collections régionales en matière de patrimoine	0	223
DB	02	63	21	07	08200	Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance - propriétaires publics	0	0
DB	02	71	11	01	08200	Acquisition de droits réels immobiliers	0	0
DB	02	72	00	01	08200	Travaux de restauration, rénovation, ou réhabilitation de biens appartenant à la Région wallonne, y compris les études, frais et honoraires s'y rapportant	3.767	2.134
DB	02	72	00	02	08200	Travaux de restauration, rénovation ou réhabilitation d'autres biens, y compris les études, frais et honoraires s'y rapportant	0	0
DB	02	72	00	03	08200	Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance pour les propriétés régionales	0	0
DB	02	74	22	11	08200	Acquisition de matériels en lien avec les opérations d'investissement	220	220
DB	02	74	30	12	08200	Frais notariés	0	0
DB	02	74	50	13	08200	Acquisition d'objets de valeur et œuvres d'art	0	0
DB	02	81	42	01	08200	Participation dans des sociétés ou partenariats	0	0
DB	02	85	34	01	08200	Avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0	0

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Agence wallonne du Patrimoine		
						TOTAL pour le Titre II	31.387	28.527
						TOTAL pour le programme 02	**46.953**	**60.004**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie (PRW)**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DB	99	01	00	01	08200	Appel à projets pour les biens à haute valeur patrimoniale - PRW 193	0	0
DB	99	12	11	24	08200	Dépenses mises en œuvres dans le cadre des inondations PRW - 313	1.650	1.650
						TOTAL pour le Titre I	1.650	1.650
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DB	99	52	10	03	08200	Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance - propriétaires privés (PRW - 197)	3.500	1.400
DB	99	63	21	07	08200	Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance - propriétaires publics (PRW - 197)	10.500	4.200
DB	99	72	00	03	08200	Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance pour les propriétés régionales (PRW - 313)	500	500
DB	99	72	00	04	08200	Investissements dans le cadre du plan de relance - Villers-la-Ville (PRW - 196)	20	78
						TOTAL pour le Titre II	14.520	6.178
						TOTAL pour le programme 99	**16.170**	**7.828**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**68.490**	**73.609**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**21.023**	**36.894**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**47.467**	**36.715**

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Organisme payeur de Wallonie	
						Programme 01	
						Titre I RECETTES COURANTES	
WB	01	38	10	01	04210	Recettes – Soct*	90
WB	01	38	40	01	04210	Recettes – ASBL	10
WB	01	38	50	01	04210	Recettes – Pers	390
WB	01	46	30	01	04210	(Modifié)Dotation fonctionnement OPW Agriculture	12.868
WB/TE	01	46	30	02	04210	(Modifié) Dotation Fonctionnement Missions Agriculture	30.178
WB	01	46	30	03	04210	(Modifié) Dotation Fonctionnement Missions Environnement	4.350
WB	01	46	30	04	04210	(Modifié) Corrections Financières	1.500
WB	01	48	22	01	04210	Recettes – Communes	10
						TOTAL pour le Titre I	49.396
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
WB	01	66	31	01	04210	(Modifié) Dotation Investissements OPW Agriculture	148
WB	01	66	31	02	04210	(Modifié) Dotation Investissements Missions Agriculture	30.861
						TOTAL pour le Titre II	31.009
						TOTAL pour le programme 01	**80.405**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**80.405**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**49.396**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**31.009**
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux C.E.	Crédits initiaux C.L.
						Organisme payeur de Wallonie		
						Programme 01 **Gestion**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
WB	01	12	11	03	04210	(Modifié) Fonctionnement & support critique - RW	2.822	2.771
WB	01	12	11	06	04210	(Modifié) Fonctionnement – Externes IT – RW	9.918	10.042
WB	01	21	10	01	04210	(Modifié) Frais financiers - RW	0	0
WB	01	21	40	01	04210	Intérêts de retard factures commerciales – RW	10	10
WB	01	21	60	01	04210	Intérêts moratoires dans le cadre de condamnations – RW	5	5
TE	01	31	32	01	04210	(Modifié) Natura 2000 – RW (Soct)	558	558
WB	01	31	32	06	04210	Aides au démarrage – 100% RW (Soct)	400	400
WB	01	31	32	07	04210	(Modifié) Agroenvironnement – RW (Soct)	2.253	2.253
WB	01	31	32	09	04210	(Modifié) Agriculture Bio – RW (Soct)	1.973	1.973
WB	01	31	32	17	04210	(Modifié) Aides exceptionnelles – RW (Soct)	70	70
WB	01	31	32	18	04210	Créances irrécouvrables RW (Soct)	15	15
WB	01	31	32	24	04210	(Modifié) Aides aux écoles – RW (Soct)	740	740
WB	01	31	32	25	04211	(Nouveau) Conditionnalité - Remboursement pénalités - RW (Soct)	12	12
WB	01	32	00	01	04210	Exécution de garantie pour emprunt agricole – 100% RW (Bq)	301	301
WB	01	32	00	02	04210	(Modifié) Frais de justice et indemnisations judiciaires - RW (Soct)	25	25
WB	01	33	00	03	04210	(Modifié) Apicole – RW (ASBL)	212	212
WB	01	34	41	01	04210	(Modifié) Frais de justice et indemnisations judiciaires – RW (Pers)	15	15
WB	01	34	50	03	04210	(Modifié) Agriculture Bio – RW (Pers)	12.121	12.121
WB	01	34	50	04	04210	(Modifié) Agroenvironnement – RW (Pers)	11.832	11.832
TE	01	34	50	07	04210	(Modifié) Natura 2000 – RW (Pers)	3.792	3.792
WB	01	34	50	17	04210	(Modifié) Aides exceptionnelles – RW (Pers)	140	140
WB	01	34	50	18	04210	Créances irrécouvrables RW (Pers)	3	3
WB	01	34	50	25	04210	Conditionnalité – Remboursement Pénalités – RW (Pers)	88	88
WB	01	35	10	01	04210	Corrections financières comptables et de conformité – UE	1.500	1.500
WB	01	35	10	02	04210	Créances irrécouvrables UE	18	18
WB	01	41	10	01	04210	Remboursements à la trésorerie SPW	500	500
						TOTAL pour le Titre I	49.323	49.396
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
WB	01	51	12	01	04210	(Modifié) Aides aux investissements – RW (Soct)	3.000	4.076
WB	01	51	12	04	04210	(Modifié) Zones défavorisées soumises à contraintes naturelles – RW (Soct)	321	321
WB	01	53	10	01	04210	(Modifié) Aides aux investissements – RW (Pers)	11.000	21.439
WB	01	53	10	04	04210	(Modifié) Zones défavorisées soumises à contraintes naturelles – RW (Pers)	5.025	5.025
WB	01	74	22	01	04210	(Modifié) Investissement - RW (Inv)	148	148
						TOTAL pour le Titre II	19.494	31.009
						TOTAL pour le programme 01	**68.817**	**80.405**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**68.817**	**80.405**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**49.323**	**49.396**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**19.494**	**31.009**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Wallonie-Bruxelles International	
						Programme 01 **Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire de WBI**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DI	01	16	11	01	01130	Récupérations	2.783
DI	01	16	11	02	01130	Recettes exceptionnelles	0
DI	01	16	11	03	01130	BIJ - Dons et legs	0
DI	01	16	11	04	01130	BIJ - Divers - Activités exceptionnelles	0
DI	01	16	11	05	01130	BIJ - Récupérations diverses	160
DI	01	16	20	01	01130	Recettes fonctionnelles	145
DI	01	26	10	01	01130	Intérêts sur placements	15
DI	01	26	10	02	01130	BIJ -Intérêts sur placement	0
						TOTAL pour le Titre I	3.103
						TOTAL pour le programme 01	**3.103**
						Programme 02 **Produits de la vente d'objets patrimoniaux**	
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
DI	02	77	20	01	01130	Produits de la vente de biens mobiliers	0
						TOTAL pour le Titre II	0
						TOTAL pour le programme 02	**0**
						Programme 03 **Intervention du secteur public**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DI	03	46	10	01	01130	Dotation de la RW	29.941
DI	03	46	10	02	01130	BIJ - Recettes relatives aux programmes européens et internationaux	0
DI	03	46	10	04	01130	Moyens transférés de la DO 32 du SPW	0
DI	03	46	40	03	01130	Divers	469
DI	03	49	11	01	01130	Contribution de la COCOF	252
DI	03	49	24	01	01130	Dotation de la CF	46.003
DI	03	49	24	02	01130	BIJ - Recettes relatives aux programmes européens et internationaux	5.768
DI	03	49	24	03	01130	BIJ - Moyens financiers du MCF	65
DI	03	49	24	04	01130	Plan de relance culture	970
DI	03	49	24	05	01130	(Nouveau) Centre culturel de Montréal	1.200
						TOTAL pour le Titre I	84.668
						TOTAL pour le programme 03	**84.668**
						Programme 04 **Recettes pour ordre**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DI	04	16	20	01	01130	Divers	2.300
						TOTAL pour le Titre I	2.300
						TOTAL pour le programme 04	**2.300**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Wallonie-Bruxelles International	
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie (PRW)**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DI	99	46	10	01	01130	Renforcer le rayonnement de la Wallonie en accentuant la notoriété de la destination Wallonie, en Belgique et à l'étranger : Mise en évidence d'écosystèmes événements-patrimoine, comme facteurs d'attractivité pour la Wallonie - Interventions régionales (Projet PRW 191)	3.100
DI	99	46	10	02	01130	Renforcer le rayonnement de la Wallonie en accentuant la notoriété de la destination Wallonie, en Belgique et à l'étranger : campagnes d'information multicanale polarisée sur des atouts touristiques contribuant au rayonnement de la Wallonie - Interventions régionales (Projet PRW 192)	400
DI	99	46	10	03	01130	Renforcer le rayonnement de la Wallonie en accentuant la notoriété de la destination Wallonie, en Belgique et à l'étranger : campagnes d'information multicanale polarisée sur des événements et curiosités contribuant au rayonnement de la Wallonie - Interventions régionales (Projet PRW 193)	150
						TOTAL pour le Titre I	3.650
						TOTAL pour le programme 99	**3.650**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**93.721**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**93.721**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**0**
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Wallonie-Bruxelles International		
						Programme 01 **Montants à payer aux personnes attachées à l'organisme**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	01	11	11	01	01130	Rémunération du personnel, y compris les charges sociales	19.398	19.398
DI	01	11	11	03	01130	Indemnités couvrant des charges réelles	760	760
DI	01	11	11	06	01130	BIJ - Frais de personnel	72	72
DI	01	11	12	04	01130	Indemnités - Heures supplémentaires	12	12
DI	01	11	20	01	01130	Provision pension (part patronale)	2.106	2.106
DI	01	11	20	05	01130	Assurance complémentaire. Intervention patronale - carr ext.	140	140
DI	01	11	40	02	01130	Service social	140	140
DI	01	12	11	01	01130	Frais de bureau	420	420
DI	01	12	11	02	01130	Gestion du contentieux	20	20
DI	01	12	11	03	01130	Autres prestations et travaux par tiers	1.164	1.152
DI	01	12	11	04	01130	BIJ - Frais de fonctionnement	158	158
DI	01	12	11	07	01130	Formation professionnelle	75	75
DI	01	12	11	08	01130	Honoraires forfaitaires	0	0
DI	01	12	12	01	01130	Locaux et matériel	1.562	1.562
DI	01	21	10	01	01130	Charges financières	735	735
DI	01	21	10	02	01130	BIJ - Charges financières	8	8
						TOTAL pour le Titre I	26.770	26.758
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	01	71	12	01	01130	Acquisitions immobilières nouvelles	0	0
DI	01	74	22	01	01130	Aménagement de bâtiments	80	80
DI	01	74	22	02	01130	BIJ - Aménagement de bâtiments	20	20
DI	01	74	22	03	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles	174	929
DI	01	74	22	04	01130	BIJ - Acquisition mobilier et matériel	0	0
DI	01	91	10	01	01130	Amortissement d'emprunts	1.564	1.564
						TOTAL pour le Titre II	1.838	2.593
						TOTAL pour le programme 01	**28.608**	**29.351**
						Programme 02 **Visibilité Wallonie-Bruxelles**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	02	12	11	01	01130	Visibilité internationale WB	534	594
DI	02	12	11	02	01130	Visibilité internationale WB - subventions	0	0
						TOTAL pour le Titre I	534	594
						TOTAL pour le programme 02	**534**	**594**
						Programme 03 **Programme d'évènements exceptionnels**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	03	11	11	01	01130	(Nouveau) Personnel dévolu à la présidence belge	813	813
DI	03	12	11	01	01130	Evénements exceptionnels - CF	2.095	1.608
DI	03	12	11	02	01130	Evénements exceptionnels - RW	3.194	1.772
						TOTAL pour le Titre I	6.102	4.193
						TOTAL pour le programme 03	**6.102**	**4.193**
						Programme 04		

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Wallonie-Bruxelles International		
						(Modifié) Représentation de la Communauté française à l'étranger et de la Région wallonne à l'étranger		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	04	11	11	01	01130	Rémunérations du personnel engagé dans le cadre d'actions à l'étranger	7.757	7.757
DI	04	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature concernant les représentations Wallonie-Bruxelles à l'étranger	5.466	5.466
DI	04	12	11	02	01130	(Nouveau) Centres culturels Fédération Wallonie-Bruxelles	2.200	2.200
						TOTAL pour le Titre I	15.423	15.423
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	04	84	22	01	01130	Aménagements de bâtiments	80	80
DI	04	84	22	02	01130	Acquisitions immobilières nouvelles	0	0
DI	04	84	22	03	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles	85	85
						TOTAL pour le Titre II	165	165
						TOTAL pour le programme 04	**15.588**	**15.588**
						Programme 05 **Secteur multilatéral**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	05	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF	331	331
DI	05	12	11	02	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW	157	157
DI	05	33	00	01	01130	Subventions de projets dans le domaine multilatéral CF	1.216	1.198
DI	05	33	00	02	01130	Subventions de projets dans le domaine multilatéral RW	1.520	1.553
DI	05	33	00	03	01130	Actions cofinancées par l'Union européenne (DO 32) - RW	0	0
DI	05	35	40	01	01130	Cotisations à divers organismes multilatéraux CF	4.341	4.341
DI	05	35	40	02	01130	Cotisations à divers organismes multilatéraux RW	171	171
						TOTAL pour le Titre I	7.736	7.751
						TOTAL pour le programme 05	**7.736**	**7.751**
						Programme 06 **Secteur bilatéral**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	06	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine bilatéral - CF	1.324	1.320
DI	06	12	11	02	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine bilatéral - RW	465	475
DI	06	33	00	01	01130	Subventions de projets dans le domaine bilatéral - CF	3.060	2.755
DI	06	33	00	02	01130	Subventions de projets dans le domaine bilatéral - RW	2.050	1.852
						TOTAL pour le Titre I	6.899	6.402
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	06	52	10	01	01130	Subventions patrimoniales dans le domaine bilatéral - CF	120	119
DI	06	52	10	02	01130	Subventions patrimoniales dans le domaine bilatéral - RW	131	131
						TOTAL pour le Titre II	251	250
						TOTAL pour le programme 06	**7.150**	**6.652**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Wallonie-Bruxelles International		
						Programme 07 **Politiques sectorielles**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	07	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles CF	4.000	3.800
DI	07	12	11	02	01130	Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles RW	666	666
DI	07	12	11	03	01130	Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles Cocof	101	101
DI	07	33	00	01	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - CF	8.200	7.889
DI	07	33	00	02	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - RW	1.173	1.125
DI	07	33	00	03	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - Cocof	3.258	3.064
DI	07	33	00	04	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - RW	151	151
						TOTAL pour le Titre I	17.549	16.796
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	07	52	10	01	01130	Subventions patrimoniales dans les politiques sectorielles - CF	0	0
DI	07	52	10	02	01130	Subventions patrimoniales dans les politiques sectorielles - RW	0	0
DI	07	74	22	01	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles - CF	0	0
DI	07	74	22	02	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles - RW	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0
						TOTAL pour le programme 07	**17.549**	**16.796**
						Programme 08 **Dépenses particulières**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	08	01	00	01	01130	Ristournes et non-valeurs	0	0
DI	08	01	00	02	01130	BIJ - Divers - Activités exceptionnelles	0	0
						TOTAL pour le Titre I	0	0
						TOTAL pour le programme 08	**0**	**0**
						Programme 09 **Activités du BIJ**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	09	12	11	01	01130	Activités Centre de Ressource SALTO	0	0
DI	09	12	11	02	01130	Programmes internationaux WBI - RW	39	39
DI	09	12	11	03	01130	Activités EURODESK	0	0
DI	09	12	11	04	01130	Activités Programme Européen - Chapitre 2 - Jeunesse	300	300
DI	09	12	11	05	01130	Programmes internationaux WBI - CF	126	126
DI	09	12	11	06	01130	Activités Corps de Solidarité Européen CES	85	100
DI	09	33	00	01	01130	Activités du programme Jeunesse en Action	0	0
DI	09	33	00	02	01130	Contribution MCF dans les activités (Bel'J)	20	20
DI	09	33	00	03	01130	Programmes internationaux WBI - CF	754	754
DI	09	33	00	04	01130	Programmes internationaux WBI - RW	519	507
DI	09	33	00	05	01130	Programmes internationaux WBI - COCOF	0	0
DI	09	33	00	06	01130	Programmes découlant des dons et legs	0	0
DI	09	33	00	07	01130	Activités Centre de Ressource SALTO	0	0
DI	09	33	00	08	01130	Activités Programme Européen - Chapitre 2 - Jeunesse	3.385	3.000
DI	09	33	00	09	01130	Corps de Solidarité Européen	1.287	2.000

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Wallonie-Bruxelles International		
						TOTAL pour le Titre I	6.515	6.846
						TOTAL pour le programme 09	**6.515**	**6.846**
						Programme 10 **Dépenses pour ordre**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	10	12	11	01	01130	Divers	2.300	2.300
						TOTAL pour le Titre I	2.300	2.300
						TOTAL pour le programme 10	**2.300**	**2.300**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie (PRW)**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	99	11	11	01	01130	Renforcer le rayonnement de la Wallonie en accentuant la notoriété de la destination Wallonie, en Belgique et à l'étranger : Mise en évidence d'écosystèmes événements-patrimoine, comme facteurs d'attractivité pour la Wallonie (Projet PRW 191)	200	200
DI	99	12	11	01	01130	Renforcer le rayonnement de la Wallonie en accentuant la notoriété de la destination Wallonie, en Belgique et à l'étranger : Mise en évidence d'écosystèmes événements-patrimoine, comme facteurs d'attractivité pour la Wallonie (Projet PRW 191)	650	650
DI	99	12	11	02	01130	Renforcer le rayonnement de la Wallonie en accentuant la notoriété de la destination Wallonie, en Belgique et à l'étranger : campagnes d'information multicanale polarisée sur des atouts touristiques contribuant au rayonnement de la Wallonie (Projet PRW 192)	400	400
DI	99	12	11	03	01130	Renforcer le rayonnement de la Wallonie en accentuant la notoriété de la destination Wallonie, en Belgique et à l'étranger : campagnes d'information multicanale polarisée sur des événements et curiosités contribuant au rayonnement de la Wallonie (Projet PRW 193)	150	150
DI	99	33	00	01	01130	Renforcer le rayonnement de la Wallonie en accentuant la notoriété de la destination Wallonie, en Belgique et à l'étranger : mise en évidence d'écosystèmes événements-patrimoine, comme facteurs d'attractivité pur la Wallonie (Projet PRW 191)	2.250	2.250
						TOTAL pour le Titre I	3.650	3.650
						TOTAL pour le programme 99	**3.650**	**3.650**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**95.732**	**93.721**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**93.478**	**90.713**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**2.254**	**3.008**

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	PR	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Centre régional d'aide aux communes	
						Programme 01 **Recettes générales**	
						Titre I - RECETTES COURANTES	
CC	06	00	06	01	01821	Recettes exceptionnelles	4
CC	08	10	01	01	01821	Résultat exercice antérieur : Excédent subvention - Frais de fonctionnement	0
CC	11	40	04	01	01821	Récupération frais administratifs comptes de tiers : Frais généraux d'administration	185
CC	11	40	05	01	01821	Participation du personnel dans les titres-repas	15
CC	16	20	03	01	01821	Produits de droits, redevances, produits et profits divers (CRF)	540
CC	46	10	03	01	01821	Produits et subventions diverses	0
CC	46	10	06	01	01821	Prise en charge d'un quantum frais du Centre par le débit du compte CRAC	0
						Totaux pour le Titre I	744
						TOTAL pour le programme 01	**744**
						Programme 02 **Vente objets patrimoniaux**	
						Titre II - RECETTES DE CAPITAL	
CC	08	30	04	02	01821	Récupération de garanties déposées	0
CC	77	10	03	02	01821	Véhicules automobiles	15
CC	77	20	01	02	01821	Mobilier	0
CC	77	20	02	02	01821	Matériel	0
						Total pour le Titre II	15
						TOTAL pour le programme 02	**15**
						Programme 03 **Recette financières patrimoniales**	
						Titre I - RECETTES COURANTES	
CC	08	10	03	03	01821	Reprise de provisions	0
						Total pour le Titre I	0
						Titre II - RECETTES DE CAPITAL	0
CC	76	32	01	03	01821	Produits divers du patrimoine immobilier	0
CC	86	70	02	03	01821	Réalisations de placements	0
						Total pour le Titre II	0
						TOTAL pour le programme 03	**0**
						Programme 04 **Intervention de la Région**	
						Titre I - RECETTES COURANTES	
CC	46	10	01	04	01821	Subventions au Centre pour frais de fonctionnement du Centre	5.250
CC	46	10	02	04	01821	Subventions au Centre pour frais de fonctionnement du CRF	1.220
						Total pour le Titre I	6.470
						Titre II - RECETTES DE CAPITAL	
CC	66	41	01	04	01821	Subventions au Centre pour frais d'établissement du Centre	31
CC	66	41	02	04	01821	Subventions au Centre pour frais d'établissement du CRF	31
						Total pour le Titre II	62
						TOTAL pour le programme 04	**6.532**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**7.291**
						TOTAL TITRE I - RECETTES COURANTES	**7.214**
						TOTAL TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**77**

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*L I B E L L E S*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Centre régional d'aide aux communes		
						Programme 01 **Général**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
						Dépenses de personnel		
CC	01	11	11	01	01821	Rémunération du personnel statutaire du Centre	1.185	1.185
CC	01	11	11	02	01821	Rémunération du personnel contractuel du Centre	1.920	1.920
CC	01	11	11	03	01821	Rémunération du personnel contractuel du CRF	720	720
CC	01	11	11	57	01821	Rémunération du personnel statutaire du CRF	177	177
CC	01	11	12	04	01821	Autres éléments de rémunération personnel statutaire du Centre	140	140
CC	01	11	12	05	01821	Autres éléments de rémunération contractuel du Centre	215	215
CC	01	11	12	06	01821	Autres éléments de rémunération contractuel du CRF	80	80
CC	01	11	12	15	01821	Indemnités et abonnements déplacement domicile lieu de travail Centre	32	32
CC	01	11	12	16	01821	Indemnités et abonnements déplacement domicile lieu de travail CRF	7	7
CC	01	11	12	58	01821	Autres éléments de rémunération personnel statutaire du CRF	22	22
CC	01	11	12	60	01821	Frais propres à l'employeur Centre	24	24
CC	01	11	12	61	01821	Frais propres à l'employeur CRF	8	8
CC	01	11	20	07	01821	Charges sociales part patronale statutaire du Centre	835	835
CC	01	11	20	08	01821	Charges sociales part patronale contractuel du Centre	630	630
CC	01	11	20	09	01821	Charges sociales part patronale contractuel CRF	233	233
CC	01	11	20	59	01821	Charges sociales part patronale statutaire du CRF	135	135
CC	01	11	40	11	01821	Titre-repas Centre	63	63
CC	01	11	40	12	01821	Titre-repas CRF	20	20
CC	01	11	40	13	01821	Service social Centre	22	22
CC	01	11	40	14	01821	Service social CRF	7	7
CC	01	11	40	17	01821	Indemnités vêtements de travail Centre	4	4
CC	01	12	11	20	01821	Formation professionnelle Centre	7	7
CC	01	12	11	21	01821	Formation professionnelle CRF	8	8
CC	01	12	11	22	01821	Honoraires forfait. Med-trav Centre	7	7
CC	01	12	11	23	01821	Honoraires forfait. Med-trav CRF	2	2
CC	01	12	11	24	01821	Cotisations secrétariat social Centre	17	17
CC	01	12	11	25	01821	Cotisations secrétariat social CRF	5	5
CC	01	12	11	27	01821	Retributions autres que celles du personnel CRF	13	13
CC	01	12	11	28	01821	Représentations Centre	4	4
CC	01	12	11	29	01821	Représentations CRF	3	3
CC	01	12	11	30	01821	Déplacements Centre	7	7
CC	01	12	11	31	01821	Déplacements CRF	10	10
						Locaux et matériel		
CC	01	12	11	32	01821	Bâtiment: entretien, maintenance, charges et divers	110	110
CC	01	12	11	33	01821	Location de matériel et de mobilier	35	35
CC	01	12	11	34	01821	Entretien et réparation du matériel, du mobilier	25	25
CC	01	12	11	35	01821	Entretien et réparation du matériel roulant	10	10
CC	01	12	11	36	01821	Assurances	25	25
CC	01	12	11	38	01821	Combustibles pour véhicules automoteurs	26	26
CC	01	12	11	39	01821	Divers	1	1
CC	01	12	50	37	01821	Impôts, taxes communales et provinciales, taxes circulatoires	1	1

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	*L I B E L L E S*	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			*C.E.*	*C.L.*
						Centre régional d'aide aux communes		
						Frais de bureau généralement quelconques Centre et CRF		
CC	01	12	11	40	01821	Fournitures de bureau	7	7
CC	01	12	11	41	01821	Affranchissement du courrier	3	3
CC	01	12	11	42	01821	Téléphone et télégraphie	15	15
CC	01	12	11	43	01821	Documentation (journaux, périodiques et ouvrages juridiques)	4	4
CC	01	12	11	44	01821	Licences informatiques	4	4
CC	01	12	11	45	01821	Petit matériel de bureau	5	5
CC	01	12	11	46	01821	Divers	1	1
CC	01	12	11	47	01821	Frais généralement quelconques de publications, propagande et publicité Centre	4	4
CC	01	12	11	48	01821	Frais généralement quelconques de publications, propagande et publicité CRF	25	25
CC	01	12	11	49	01821	Réunions et colloques Centre	23	23
CC	01	12	11	50	01821	Réunions et colloques CRF	95	95
CC	01	12	11	51	01821	Mission de consultance Centre	35	35
CC	01	12	11	52	01821	Mission de consultance CRF	14	14
CC	01	12	11	53	01821	Honoraires - Formateurs externes CRF	110	110
CC	01	12	11	54	01821	Prestations techniques CRF	60	60
CC	01	21	10	55	01821	Charges financières	1	1
CC	01	21	10	56	01821	Intérêts sur emprunts	0	0
						TOTAL pour le Titre I	7.201	7.201
						TOTAL pour le programme 01	**7.201**	**7.201**
						Programme 02 **Dépenses en capital**		
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
CC	02	74	10	05	01821	Véhicules automobiles	40	40
CC	02	74	22	01	01821	Mobilier Centre	4	4
CC	02	74	22	02	01821	Mobilier CRF	5	5
CC	02	74	22	03	01821	Matériel divers et technique Centre	10	10
CC	02	74	22	04	01821	Matériel divers et technique CRF	6	6
CC	02	74	22	06	01821	Matériel informatique Centre	15	15
CC	02	74	22	07	01821	Matériel informatique CRF	10	10
						TOTAL pour le Titre II	90	90
						TOTAL pour le programme 02	**90**	**90**
						Programme 03 **Affectation du boni**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
CC	03	41	10	01	01821	Versement à la Région	0	0
						TOTAL pour le Titre I	0	0
						TOTAL pour le programme 03	**0**	**0**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**7.291**	**7.291**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**7.201**	**7.201**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**90**	**90**

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Institut Scientifique de Service Public	
						Programme 01 **Recettes générales**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
TE	01	08	20	01	05600	Fonds Moerman (exonérations des exercices antérieurs)	0
TE	01	16	11	01	05600	Vente de biens non durables et de services	2.567
TE	01	16	11	02	05600	Test véhicules ISC	270
TE	01	16	20	01	05600	Vente de biens non durables et de services - secteur public	470
TE	01	39	10	01	05600	UE – Interventions	285
TE	01	46	10	01	05600	Subventions SPW ARNE	2.171
TE	01	46	10	02	05600	Subvention générale SPW ARNE	21.411
TE	01	46	10	03	05600	Subventions SPW MI	1.280
TE	01	46	10	04	05600	Subventions SPW TLPE	493
TE	01	46	10	05	05600	Subventions SPW IAS (projet européen)	0
TE	01	46	10	06	05600	Subventions SPW EER	18
TE	01	46	10	07	05600	Subventions Fluxys (Fonds RW)	0
TE	01	46	10	08	05600	Subvention SPW ARNE (projet européen)	153
TE	01	46	10	09	05600	Subvention Secrétariat général	0
TE	01	46	10	10	05600	SPW ARNE - Environnement Santé	1.000
TE	01	46	10	11	05600	Subventions SPW ARNE - Litige assurance-groupe	0
TE	01	46	10	12	05600	Subvention - Surcoût issu de l'attribution des postes d'encadrement	2.876
TE	01	46	10	13	05600	Subvention - Surcoût issu du statut de fonction qualifiée	379
TE	01	46	10	14	05600	Subvention pour le Plan Bien-être	9
TE	01	46	10	15	05600	(Nouveau) Subvention - Surcoût issu de la statutarisation	1.164
TE	01	46	40	01	05600	Subventions AwAC	163
TE	01	46	40	02	05600	Subvention Aviq	0
TE	01	47	80	01	05600	Fonds Moerman (exonérations de l'exercice)	2.615
TE	01	49	40	01	05600	Subventions Fédéral	50
						TOTAL pour le Titre I	37.374
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
TE	01	66	11	01	05600	Subvention en capital SPW ARNE	3.331
TE	01	66	11	04	05600	Subvention en capital Subvention générale SPW ARNE	1.499
TE	01	66	42	01	05600	Remboursement Emprunt CRAC capital et intérêts - UREBA efficience énergétique	30
						TOTAL pour le Titre II	4.860
						TOTAL pour le programme 01	**42.234**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**42.234**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**37.374**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**4.860**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Institut Scientifique de Service Public		
						Programme 01 **Dépenses courantes**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
TE	01	11	11	01	05600	Rémunérations	16.800	16.800
TE	01	11	11	02	05600	Frais de personnel - Environnement Santé	159	159
TE	01	11	11	03	05600	Surcoût issu de l'obtention du grade d'attaché qualifié	379	379
TE	01	11	11	04	05600	Surcoût issu de l'attribution des postes d'encadrement	2.876	2.876
TE	01	11	12	01	05600	Rémunérations correspondant aux charges du passé	300	300
TE	01	11	12	02	05600	Indemnités déplacements domicile-lieu de travail	90	90
TE	01	11	12	03	05600	Litige Assurance-groupe	0	0
TE	01	11	20	01	05600	Cotisations sociales	7.906	7.906
TE	01	11	20	02	05600	Cotisations patronales - indexation des salaires	0	0
TE	01	11	20	03	05600	Surcoût issu de la statutarisation	1.164	1.164
TE	01	11	40	01	05600	Service social, titres-repas, vêtements de travail	491	491
TE	01	12	11	01	05600	Frais de fonctionnement	5.687	5.687
TE	01	12	11	03	05600	Collaboration de tiers et sous-traitance	1.415	1.415
TE	01	12	11	04	05600	Collaboration de tiers et sous-traitance - Environnement Santé	500	500
TE	01	12	11	06	05600	Tests véhicules ISC	210	210
TE	01	12	11	07	05600	Plan Bien-être	9	9
TE	01	41	10	01	05600	Remboursement à la Région wallonne	0	0
						TOTAL pour le Titre I	37.986	37.986
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
TE	01	61	12	01	05600	Remboursement à la Région wallonne	7.100	7.100
TE	01	72	00	01	05600	Immeubles (infrastructures et SIPP)	3.112	4.312
TE	01	74	10	01	05600	Acquisition de véhicules	95	95
TE	01	74	22	01	05600	Acquisition de mobilier et matériel	2.172	2.172
TE	01	74	22	02	05600	Remboursement en capital emprunt CRAC - UREBA efficience énergétique	30	30
TE	01	74	40	01	05600	Investissements immatériels	0	0
						TOTAL pour le Titre II	12.509	13.709
						TOTAL pour le programme 01	**50.495**	**51.695**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**50.495**	**51.695**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**37.986**	**37.986**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**12.509**	**13.709**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Centre wallon de Recherches agronomiques	
						Programme 01 **Recettes générales**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
WB	01	11	11	01	04820	Intervention dans les rémunérations	35
WB	01	11	40	01	04820	Récupération ATN	97
WB	01	16	11	01	04820	Recettes de prestations	5.800
WB	01	16	11	02	04820	Conventions de recherche	4.050
WB	01	38	60	01	04820	Réduction précompte professionnel Loi Moerman	2.530
WB	01	46	10	01	04820	Subvention de fonctionnement du CRA-W	24.400
WB	01	46	10	02	04820	Subvention de la Région conventions de recherche	1.800
WB	01	46	10	03	04820	Subvention de la Région dans le cadre du plan de relance de la Wallonie	0
TE	01	46	10	04	04820	Subvention de la Région dans le cadre du plan de relance de la Wallonie	0
TE	01	46	10	05	04820	Subvention LTB et génétique forestière	761
WB	01	46	40	01	04820	Subvention personnel APE	500
						TOTAL pour le Titre I	39.973
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
WB	01	66	11	01	04820	Subvention d'investissement	1.455
WB	01	88	17	01	04820	Subvention UE	1.300
						TOTAL pour le Titre II	2.755
						TOTAL pour le programme 01	**42.728**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie (PRW)**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
TE	99	46	10	01	04820	Subvention de la région - (PRW - 115)	524
TE	99	46	10	02	04820	Subvention de la région - (PRW - 117)	150
WB	99	46	10	03	04820	Subvention de la région - (PRW - 142)	887
WB	99	46	10	04	04820	Subvention de la région - (PRW - 161)	73
WB	99	46	10	05	04820	Subvention de la région - (PRW - 204)	786
TE	99	46	10	06	04820	Subvention de la région - (PRW - 206)	600
TE	99	46	10	07	04820	Subvention de la région - (PRW - 208)	124
TE	99	46	10	08	04820	(Nouveau) Subvention de la région - (PRW - 108)	400
TE	99	46	10	09	04820	(Nouveau) Subvention de la région - (PRW - 114)	150
TE	99	46	10	10	04820	(Nouveau) Subvention de la région - (PRW - 118)	350
WB	99	46	10	11	04820	(Nouveau) Subvention de la région - (PRW - 211)	1.250
						TOTAL pour le Titre I	5.294
						TOTAL pour le programme 99	**5.294**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**48.022**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**45.267**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**2.755**
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Centre wallon de Recherches agronomiques		
						Programme 01 **Fonctionnement**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
WB	01	11	11	01	04820	Rémunérations brutes du personnel	20.613	20.613
WB	01	11	12	01	04820	Autres éléments de la rémunération	2.664	2.664
WB	01	11	20	01	04820	Cotisations sociales et assurances patronales	8.472	8.472
WB	01	11	31	01	04820	Allocations directes : allocations familiales, indemnités, service social	241	241
WB	01	11	40	01	04820	Autres avantages (nature)	595	595
WB	01	12	11	03	04820	Ferme expérimentale et plateforme laboratoire multiservice	0	99
WB	01	12	11	04	04820	(Nouveau) Bâtiments, énergie, fournitures, services et travaux généraux	2.600	2.600
WB	01	45	40	01	04820	Remboursements divers fédéral (TVA)	1	1
						TOTAL pour le Titre I	35.186	35.285
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
WB	01	71	12	01	04820	Acquisition de terrains	0	0
WB	01	72	00	01	04820	Ferme expérimentale et plateforme laboratoire multiservice	0	0
WB	00	72	00	04	04820	(Nouveau) Bâtiments et installations	1.000	700
WB	01	74	10	01	04820	Acquisition matériel roulant	125	65
WB	01	74	22	01	04820	Ferme expérimentale et plateforme laboratoire multiservice	0	0
WB	01	74	40	01	04820	Acquisition brevets, licences	14	14
						TOTAL pour le Titre II	1.139	779
						TOTAL pour le programme 01	**36.325**	**36.064**
						Programme 02 **Missions**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
WB	02	12	11	01	04820	Dépenses de fonctionnement général sur conventions	840	840
WB	02	12	11	02	04820	Dépenses de fonctionnement général sur Loi Moerman	10	10
WB	02	12	11	09	04820	(Nouveau) Dépenses de fonctionnement scientifique	2.800	2.591
						TOTAL pour le Titre I	3.650	3.441
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
WB	02	74	22	01	04820	Acquisition matériel informatique, équipements scientifiques et techniques	2.000	1.681
WB	02	74	22	02	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques CO (conventions)	200	200
WB	02	74	22	03	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques LM (loi Moerman)	300	300

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Centre wallon de Recherches agronomiques		
WB	02	84	17	01	04820	Dépenses conventions UE préfinancement	1.300	1.300
						TOTAL pour le Titre II	3.800	3.481
						TOTAL pour le programme 02	**7.450**	**6.922**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie (PRW)**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
TE	99	11	11	01	04820	Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 115)	311	311
TE	99	11	11	02	04820	Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 117)	107	107
WB	99	11	11	03	04820	Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 142)	425	425
WB	99	11	11	04	04820	Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 161)	49	49
WB	99	11	11	05	04820	Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 204)	589	589
TE	99	11	11	06	04820	Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 206)	402	402
TE	99	11	11	07	04820	Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 208)	81	81
TE	99	11	11	08	04820	(Nouveau) Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 108)	287	287
TE	99	11	11	09	04820	(Nouveau) Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 114)	107	107
TE	99	11	11	10	04820	(Nouveau) Rémunérations brutes du personnel- (PRW - 118)	251	251
TE	99	11	12	01	04820	Autres éléments de la rémunération- (PRW - 115)	17	17
TE	99	11	12	02	04820	Autres éléments de la rémunération- (PRW - 117)	4	4
WB	99	11	12	03	04820	Autres éléments de la rémunération- (PRW - 142)	19	19
WB	99	11	12	04	04820	Autres éléments de la rémunération- (PRW - 161)	3	3
WB	99	11	12	05	04820	Autres éléments de la rémunération- (PRW - 204)	29	29
TE	99	11	12	06	04820	Autres éléments de la rémunération- (PRW - 206)	19	19
TE	99	11	12	07	04820	Autres éléments de la rémunération- (PRW - 208)	4	4
TE	99	11	12	08	04820	(Nouveau) Autres éléments de la rémunération- (PRW - 108)	12	12
TE	99	11	12	09	04820	(Nouveau) Autres éléments de la rémunération- (PRW - 114)	4	4
TE	99	11	12	10	04820	(Nouveau) Autres éléments de la rémunération- (PRW - 118)	12	12
TE	99	11	20	01	04820	Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 115)	100	100
TE	99	11	20	02	04820	Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 117)	32	32
WB	99	11	20	03	04820	Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 142)	130	130
WB	99	11	20	04	04820	Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 161)	18	18
WB	99	11	20	05	04820	Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 204)	192	192
TE	99	11	20	06	04820	Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 206)	124	124
TE	99	11	20	07	04820	Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 208)	25	25
TE	99	11	20	08	04820	(Nouveau) Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 108)	85	85
TE	99	11	20	09	04820	(Nouveau) Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 114)	32	32
TE	99	11	20	10	04820	(Nouveau) Cotisations sociales et assurances patronales- (PRW - 118)	76	76
TE	99	11	31	01	04820	Allocations directes : service social et indemintés- (PRW - 115)	4	4
TE	99	11	31	02	04820	Allocations directes : service social et indemintés- (PRW - 117)	1	1
WB	99	11	31	03	04820	Allocations directes : service social et indemintés- (PRW - 142)	5	5
WB	99	11	31	04	04820	Allocations directes : service social et indemintés- (PRW - 161)	1	1
WB	99	11	31	05	04820	Allocations directes : service social et indemintés- (PRW - 204)	4	4
TE	99	11	31	06	04820	Allocations directes : service social et indemintés- (PRW - 206)	3	3

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Centre wallon de Recherches agronomiques		
TE	99	11	31	07	04820	Allocations directes : service social et indemintés- (PRW - 208)	1	1
TE	99	11	31	08	04820	(Nouveau) Allocations directes : service social et indemnités- (PRW - 108)	4	4
TE	99	11	31	09	04820	(Nouveau) Allocations directes : service social et indemnités- (PRW - 114)	1	1
TE	99	11	31	10	04820	(Nouveau) Allocations directes : service social et indemnités- (PRW - 118)	2	2
TE	99	11	40	01	04820	Autres avantages (nature)- (PRW - 115)	11	11
TE	99	11	40	02	04820	Autres avantages (nature)- (PRW - 117)	4	4
WB	99	11	40	03	04820	Autres avantages (nature)- (PRW - 142)	13	13
WB	99	11	40	04	04820	Autres avantages (nature)- (PRW - 161)	2	2
WB	99	11	40	05	04820	Autres avantages (nature)- (PRW - 204)	19	19
TE	99	11	40	06	04820	Autres avantages (nature)- (PRW - 206)	12	12
TE	99	11	40	07	04820	Autres avantages (nature)- (PRW - 208)	2	2
TE	99	11	40	08	04820	(Nouveau) Autres avantages (nature)- (PRW - 108)	12	12
TE	99	11	40	09	04820	(Nouveau) Autres avantages (nature)- (PRW - 114)	4	4
TE	99	11	40	10	04820	(Nouveau) Autres avantages (nature)- (PRW - 118)	8	8
TE	99	12	11	01	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 115)	1	1
TE	99	12	11	02	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 117)	1	1
WB	99	12	11	03	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 142)	176	176
WB	99	12	11	04	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 161)	1	1
WB	99	12	11	05	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 204)	286	286
TE	99	12	11	06	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 206)	34	34
TE	99	12	11	07	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 208)	11	11
WB	99	12	11	08	04820	Etudes architecturales du pôle unique de laboratoire (PUL) - (PRW - 211)	1.500	250
TE	99	12	11	09	04820	(Nouveau) Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 108)	1	1
TE	99	12	11	10	04820	(Nouveau) Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 114)	1	1
TE	99	12	11	11	04820	(Nouveau) Dépenses de fonctionnement sur conventions- (PRW - 118)	1	1
						TOTAL pour le Titre I	5.672	4.422
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
WB	99	72	00	01	04820	(Nouveau) Acquisition ferme expérimentale (PRW - 211)	2.700	500
WB	99	74	10	01	04820	Acquisition matériel roulant- (PRW - 142)	32	32
WB	99	74	22	01	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques - (PRW - 142)	20	20
WB	99	74	22	02	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques - (PRW - 204)	46	46
TE	99	74	22	03	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques - (PRW - 206)	6	6
WB	99	74	22	04	04820	Acquisition équipements ferme expérimentale - (PRW - 211)	800	500
TE	99	74	22	05	04820	(Nouveau) Acquisition équipements scientifiques et techniques - (PRW - 115)	80	80
						TOTAL pour le Titre II	3.684	1.184
						TOTAL pour le programme 99	**9.356**	**5.606**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**53.131**	**48.592**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**44.508**	**43.148**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**8.623**	**5.444**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique	
						Programme 01 **Recettes générales**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DI	01	16	11	01	01320	Recettes diverses et ventes de biens non amortissables	0
DI	01	16	20	01	01320	Produits résultant de conventions / prestations et de la vente de documents	0
DI	01	38	60	01	01320	Exonération précompte professionnel pour le personnel scientifique	694
DI	01	39	10	01	01320	Interventions des Institutions européennes dans le financement des études	14
DI	01	39	10	02	01320	Subside PSICOCAP - Part FEDER	37
DI	01	46	10	01	01320	Dotation de fonctionnement à l'IWEPS	7.308
DI	01	46	10	02	01320	Subsides à l'IWEPS pour missions spécifiques complémentaires au programme de recherche	56
HE	01	46	10	05	01320	Subvention à l'IWEPS pour le financement du programme de travail de l'Observatoire de la Mobilité	160
MO	01	46	10	06	01320	Subvention à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'Emploi	0
MO	01	46	10	07	01320	Subvention à l'IWEPS pour l'Observatoire interrégional de l'Emploi	36
CC	01	46	10	13	01320	Subside indicateurs pouvoirs locaux (ISADF gouvernance locale)	63
WB	01	46	10	16	01320	Subventions Observatoire Développement Territorial ODT	121
DI	01	46	10	17	01320	Subside Psicocap	30
MO	01	46	10	20	01320	Subvention à l'IWEPS pour enquête violences basées sur le genre en RW	38
MO	01	46	40	01	01320	Convention de collaboration AVIQ/IWEPS	139
MO	01	49	24	18	01320	(Modifié) Accord de coopération RW-FWB Synergie Statistique	157
						TOTAL pour le Titre I	8.853
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
DI	01	77	10	01	01320	Ventes de matériel de transport	0
DI	01	77	20	01	01320	Ventes d'autre matériel	0
						TOTAL pour le Titre II	0
						TOTAL pour le programme 01	**8.853**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
HE	99	46	10	01	01320	(Nouveau) Développer des indicateurs de pilotage de la transition, en renforcement des rôles complémentaires de l'AWAC et de l'IWEPS sur les indicateurs climatiques, et des actions de monitoring des objectifs de la Wallonie pour une « Société Bas-Carbone » - Renforcement du suivi des mesures du PACE via la mise en place d'un monitoring annuel - Interventions régionales (Projet PRW 066)	0
MO	99	46	10	02	01320	(Nouveau) Mettre en place un observatoire du sans-abrisme - Interventions régionales (Projet PRW 232)	0
DI	99	46	10	03	01320	(Nouveau) Mettre en place la gouvernance du PRW (pilotage, communication, évaluation) - Interventions régionales (Projet PRW 305)	0
						TOTAL pour le Titre I	0

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique	
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
HE	99	66	11	01	01320	(Nouveau) Développer des indicateurs de pilotage de la transition, et des actions de monitoring des objectifs de la Wallonie pour une « Société Bas-Carbone » - Renforcement du suivi des mesures du PACE via la mise en place d'un monitoring annuel - Interventions régionales (Projet PRW 066)	0
MO	99	66	11	02	01320	(Nouveau) Mettre en place un observatoire du sans-abrisme - Interventions régionales (Projet	0
DI	99	66	11	03	01320	(Nouveau) Mettre en place la gouvernance du PRW (pilotage, communication, évaluation) - Interventions régionales (Projet PRW 305)	0
						TOTAL pour le Titre II	0
						Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS	
DI	99	96	10	01	04510	(Nouveau) Produits des emprunts émis	0
DI	99	96	31	01	04510	(Nouveau) Avance régionale	0
						TOTAL pour le Titre III	0
						TOTAL pour le programme 99	**0**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**8.853**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**8.853**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**0**
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique		
						Programme 01 **Budget de Fonctionnement**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	01	11	11	01	01320	Rémunérations selon barème	4.572	4.572
DI	01	11	12	01	01320	Autres éléments de la rémunération (PV AFA, AF/AR)	539	539
DI	01	11	12	02	01320	Déplacement domicile lieu de travail	40	40
DI	01	11	20	01	01320	Cotisations et assurances patronales (ONSS)	1.149	1.149
DI	01	11	33	01	01320	Cotisations pensions secteur public	776	776
DI	01	11	40	01	01320	Autres avantages (Chèques-repas)	80	80
DI	01	11	40	02	01320	Service social	24	24
DI	01	11	40	03	01320	Bien-être au travail	2	2
DI	01	12	11	01	01320	Autres frais liés au personnel (missions)	42	42
DI	01	12	11	02	01320	Frais de formation des membres de l'IWEPS	50	50
DI	01	12	11	03	01320	Frais de participation à des colloques, séminaires, etc.	8	8
DI	01	12	11	04	01320	Frais d'organisation de réunions, colloques, séminaires, etc.	46	46
DI	01	12	11	06	01320	Défraiement de tiers lors des procédures d'engagement de personnel	11	11
DI	01	12	11	07	01320	Fournitures et frais divers	30	30
DI	01	12	11	08	01320	Location / maintenance de matériel divers dont technique	15	15
DI	01	12	11	09	01320	Charges des locaux et bâtiments administratifs	130	130
DI	01	12	11	10	01320	Frais divers de fonctionnement (juridiques / financiers / assurances / autres)	91	91
DI	01	12	11	11	01320	Communication et diffusion	47	47
DI	01	12	11	12	01320	Véhicule de fonction : entretien, réparation, carburant et assurance	15	15
DI	01	12	11	13	01320	Fonctionnement informatique (petit matériel et accès)	46	46
DI	01	12	11	14	01320	(Modifié) Licences informatiques Génériques-Spécialisées-Bases de données	135	135
DI	01	12	11	16	01320	Livres et revues de bibliothèque	20	20
DI	01	12	12	01	01320	Loyer	329	329
DI	01	41	10	01	01320	Transfert de revenus au pouvoir institutionnel	2.000	2.000
DI	01	41	10	02	01320	Remboursement du trop perçu sur subsides	0	0
						TOTAL pour le Titre I	10.197	10.197
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	01	74	10	01	01320	Achat de biens meubles durables non spécifiques - véhicule de fonction	0	0
DI	01	74	22	01	01320	Données	0	0
DI	01	74	22	02	01320	Centrale et postes téléphoniques	0	0
DI	01	74	22	03	01320	Réseau et serveurs informatiques	2	2
DI	01	74	22	04	01320	Ordinateurs	35	35
DI	01	74	22	05	01320	Acquisition matériel divers, copieurs, imprimantes	9	9
DI	01	74	22	06	01320	Mobilier	2	2
DI	01	74	22	09	01320	Logiciels et licences	0	0
DI	01	74	22	10	01320	(Nouveau) Aménagement immeuble	12	12
						TOTAL pour le Titre II	60	60
						TOTAL pour le programme 01	**10.257**	**10.257**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique		
						Programme 02 **Dépenses liées aux missions décrétales**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	02	12	11	21	01320	Conventions de recherche	123	135
DI	02	12	11	22	01320	Enquêtes	34	56
MO	02	12	11	23	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de l'Emploi	108	36
HE	02	12	11	24	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Mobilité	160	160
MO	02	12	11	25	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation	0	0
DB	02	12	11	27	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Santé	0	0
DI	02	12	11	28	01320	Bourses doctorats IPRA	168	128
DI	02	12	11	29	01320	Inter-fédéralisation	6	6
						TOTAL pour le Titre I	599	521
						TOTAL pour le programme 02	**599**	**521**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
HE	99	12	01	01	01320	Développer des indicateurs de pilotage de la transition et des actions de monitoring des objectifs de la Wallonie pour une « Société Bas-Carbone » - Renforcement du suivi des mesures du PACE via la mise en place d'un monitoring annuel - Dépenses courantes (Projet PRW 066)	0	0
MO	99	12	11	02	01320	Mettre en place un observatoire du sans-abrisme - Dépenses courantes (Projet PRW 232)	0	0
DI	99	12	11	03	01320	Mettre en place la gouvernance du PRW (pilotage, communication, évaluation) - Dépenses courantes (Projet PRW 305)	0	0
						TOTAL pour le Titre I	0	0
						TOTAL pour le programme 99	**0**	**0**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**10.856**	**10.778**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**10.796**	**10.718**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**60**	**60**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Commissariat général au Tourisme	
						Programme 01 **Recettes générales**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DB	01	08	10	01	04730	Opérations internes diverses - Mobilisation des réserves de trésorerie	7.500
DB	01	11	11	11	04730	Remboursement des traitements du personnel détaché	107
DB	01	11	40	10	04730	Participation du personnel dans les titres repas	33
DB	01	12	12	30	04730	Produits de la location de bâtiment	150
DB	01	16	11	03	04730	Produits de la vente de bois	10
DB	01	16	12	01	04730	Ventes de biens non durables et services au CGT	5
DB	01	16	12	02	04730	Produits résultants de convention/prestations	5
DB	01	36	30	01	04730	Produits résultant de la récupération de TVA	0
DB	01	38	10	02	04730	Produits des amendes administratives	5
DB	01	38	30	01	04730	Produits divers en provenance du privé	46
DB	01	46	10	11	04730	Subvention de la Région wallonne (fonctionnement)	39.910
DB	01	46	10	12	04730	Subvention de la Région wallonne (Dossiers Europe)	4.861
DB	01	46	10	13	04730	Subvention de la Région wallonne (Aide à l'emploi)	0
DB	01	46	10	15	04730	Subvention de la Région wallonne - Subsides FEDER/CGT - projets propres	200
DB	01	46	10	17	04730	(Modifié) Subvention de la Région wallonne dans le cadre du soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre de la crise COVID-19	0
						TOTAL pour le Titre I	52.832
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
DB	01	52	10	20	04730	Remboursement de subvention (secteur privé)	650
DB	01	63	21	30	04730	Remboursement de subvention (secteur public)	200
DB	01	66	41	02	04730	Subvention de l'AWAP pour la valorisation du site de l'Abbaye d'Aulne	1.500
DB	01	68	53	01	04730	Redevance de l'Intercommunale Bataille de Waterloo	416
DB	01	76	32	01	04730	Valorisation du patrimoine du CGT	0
DB	01	77	20	01	04730	Produits de la vente d'autres actifs immobilisés	0
						TOTAL pour le Titre II	2.766
						TOTAL pour le programme 01	**55.598**
						Programme 97 **Inondations**	
						TITRE I. - RECETTES COURANTES	
DB	97	46	10	20	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre des INONDATIONS (reconversion des campings)	1.762
						TOTAL pour le Titre I.	1.762
						TOTAL pour le programme 97	**1.762**

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Commissariat général au Tourisme	
						Programme 98 **Plan National pour la Relance et la Résilience (PNRR)**	
						TITRE I. - RECETTES COURANTES	
DB	98	46	10	19	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PNRR - 178B)	906
						TOTAL pour le Titre I.	906
						TOTAL pour le programme 98	**906**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie (PRW)**	
						TITRE I. - RECETTES COURANTES	
DB	99	46	10	18	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 178A**)	**500**
DB	99	46	10	21	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 179**)	**800**
DB	99	46	10	22	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 180**)	**221**
DB	99	46	10	23	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 182**)	**100**
DB	99	46	10	24	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 183**)	**125**
DB	99	46	10	25	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 184 A**)	**3.400**
DB	99	46	10	26	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 184 B**)	**1.200**
DB	99	46	10	27	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 185**)	**350**
DB	99	46	10	28	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 186**)	**2.000**
DB	99	46	10	29	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 187**)	**900**
DB	99	46	10	30	04730	(Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 188**)	**200**
DB	99	46	10	31	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 194**)	**100**
DB	99	46	10	32	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 195**)	**0**
DB	99	46	10	33	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (**PRW - 196**)	**1.680**
						TOTAL pour le Titre I.	11.576
						TOTAL pour le programme 99	**11.576**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**69.842**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**67.076**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**2.766**
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*LIBELLES*	Crédits initiaux C.E.	Crédits initiaux C.L.
						Commissariat général au Tourisme		
						Programme 01 **Dépenses de fonctionnement**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DB	01	11	11	01	04730	Rémunérations : traitements bruts imposables	6.200	6.200
DB	01	11	12	02	04730	Autres éléments de la rémunération	677	677
DB	01	11	20	03	04730	ONSS, cotisations et assurances patronales	3.520	3.520
DB	01	11	40	05	04730	Autres avantages	282	282
DB	01	12	11	10	04730	Autres frais liés au personnel (secrétariat social, formations, assurances, SSA...	185	185
DB	01	12	11	11	04730	Frais de voyage et de déplacements	110	110
DB	01	12	11	12	04730	Fournitures et frais divers	108	102
DB	01	12	11	14	04730	Location/maintenance de matériel divers dont technique	15	15
DB	01	12	11	18	04730	Matériel roulant (fonctionnement, carburants, …)	30	30
DB	01	12	11	19	04730	Frais de déménagement	5	5
DB	01	12	11	20	04730	Matériel informatique et téléphonie voice IP (fonctionnement)	150	150
DB	01	12	11	21	04730	Cafétéria - fonctionnement	20	20
DB	01	12	11	25	04730	Missions d'assistance et de développement informatique et numérique du CGT	0	200
DB	01	12	12	15	04730	Locaux et bâtiments administratifs (location)	790	790
DB	01	12	12	16	04730	Locaux et bâtiments administratifs (fonctionnement, entretien, gardiennage...)	700	700
DB	01	41	10	06	04730	Pénalités dans le cadre de procédures d'apurement de conformité (Dossiers Européens)	0	0
						TOTAL pour le Titre I	12.792	12.986
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DB	01	74	10	02	04730	Acquisition de matériel roulant	0	0
DB	01	74	10	03	04730	(Nouveau) Plateforme digitale	1.500	0
DB	01	74	22	04	04730	Matériel et travaux informatique et télécoms	150	150
DB	01	74	22	05	04730	Mobilier (acquisition)	20	20
DB	01	74	22	07	04730	Travaux d'aménagement bâtiment administratif	15	15
DB	01	74	22	08	04730	Divers	51	51
						TOTAL pour le Titre II	1.736	236
						TOTAL pour le programme 01	**14.528**	**13.222**
						Programme 02 **Dépenses liées aux missions**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DB	02	01	00	02	04730	(Modifié) Dépenses de toute nature dans le cadre d'une situation de crise reconnue par le GW	0	0
DB	02	12	11	01	04730	Entretien des bâtiments y compris les impôts grevant les bâtiments	200	200
DB	02	12	11	02	04730	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et honoraires d'avocats	400	450

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	*LIBELLES*	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.
						Commissariat général au Tourisme		
DB	02	12	11	04	04730	Actions spécifiques relatives à la mise en œuvre de la démarche Wallonie Destination Qualité (études, sous-traitances, documentation, relations publiques...)	165	188
DB	02	12	11	05	04730	Actions spécifiques menées par la Direction de la Stratégie (études, sous-traitances, documentation, relations publiques, fonctionnement, acquisition de matériel ou de logiciels informatiques spécifiques au collationnement, à l'analyse et à la diffusion de données relatives à la politique touristique de la Wallonie)	560	510
DB	02	12	11	07	04730	Etudes, relations publiques, documentation, participations à des séminaires et colloques, frais de réunions, fourniture de biens et de services liés à la gestion informatique des informations touristiques	630	640
DB	02	12	11	08	04730	Etudes et fournitures relatives aux hébergements touristiques, attractions touristiques, itinéraires touristiques balisés et organismes touristiques	0	37
DB	02	12	11	22	04730	Etudes, actions de dynamisation, démarche "qualité", bases de données, en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER, période de Programmation 2014-2020	0	54
DB	02	12	11	23	04730	Mission de veille et d'observation dans le cadre de projets cofinancés (Transition 2014-2020)	0	57
DB	02	12	11	24	04730	Marketing digital dans le cadre de projets cofinancés (Interreg V - Grande région 2014-2020)	0	0
DB	02	31	~~00~~ 31	01	04730	(Modifié) Soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre d'une situation de crise reconnue par le GW (entreprises privées et indépendantes)	0	0
DB	02	33	00	01	04730	Subventions en matière de promotion, animation et de valorisation touristique	3.500	3.500
DB	02	33	00	02	04730	Subvention de fonctionnement à l'Organisme agrée en charge de la gestion du label « endroit de camp »	176	176
DB	02	33	00	03	04730	(Modifié)- PWI - Axe2 - Access-I- accompagnement et certification des 91 bâtiments	0	30
DB	02	33	00	04	04730	Subvention de fonctionnement aux organismes touristiques	3.468	3.468
DB	02	33	00	06	04730	Subventions de fonctionnement accordées aux associations et organismes chargés de la gestion des infrastructures touristiques	958	967
DB	02	33	00	08	04730	(Modifié) Soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre d'une situation de crise reconnue par le GW (ASBL privées)	1.500	1.500
DB	02	33	00	11	04730	Subvention pour le soutien à la professionnalisation du secteur touristique, la dynamisation de ses réseaux professionnels et la mise en œuvre de stratégies concertées ASBL	1.930	1.960
DB	02	33	00	12	04731	Subventions en faveur d'actions touristiques aux ASBL - FEDER 2021-2027	3.300	330
DB	02	33	00	13	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux asbl - FEDER 2014-2020	0	139
DB	02	33	00	14	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux asbl - FEADER 2014-2020	0	821
DB	02	33	00	15	04730	Subventions dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté	0	0
DB	02	33	00	16	04730	(Nouveau) Subventions en faveur d'actions touristiques aux ASBL - FEADER 2021-2027	1.660	249
DB	02	33	00	17	04730	(Nouveau) Subventions dans le cadre de l'entretien des voies de chemins de fer exploitées à des fins touristiques sans produits phytopharmaceutiques (ASBL)	100	100
DB	02	41	10	15	04730	Valorisation du patrimoine du CGT - Retour vers la Région wallonne	0	18.000
DB	02	41	20	02	04730	Subvention en faveur de projets touristiques d'intérêt régional	0	0
DB	02	41	40	07	04730	Subvention au Centre d'Ingénerie Touristique en Wallonie (CITW+)	150	150
DB	02	41	40	10	04730	Subvention de fonctionnement à Immowal	0	0
DB	02	41	40	11	04730	Subvention au CESW	20	20

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*LIBELLES*	Crédits initiaux C.E.	Crédits initiaux C.L.
						Commissariat général au Tourisme		
DB	02	41	60	04	04730	(Modifié) Soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre d'une situation de crise reconnue par le GW (ASBL publiques régionales)	0	0
DB	02	41	60	05	04730	Subvention de fonctionnement et de valorisation touristique à l'A.S.B.L. « Les Lacs de l'eau d'Heure »	2.360	2.363
DB	02	43	40	01	04730	(Modifié) Soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre d'une situation de crise reconnue par le GW (ASBL communales, interprovinciales, provinciales)	0	0
DB	02	43	40	06	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER 2014-2020	0	339
DB	02	43	40	07	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEADER 2014-2020	0	0
DB	02	43	40	09	04730	Subvention de promotion touristique aux pouvoirs subordonnés	50	50
DB	02	43	40	11	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER 2021-2027	1.000	100
DB	02	43	53	10	04730	Rémunération de l'Intercommunale Bataille de Waterloo	188	188
DB	02	43	53	10	04730	Subvention pour le soutien à la professionnalisation du secteur touristique, la dynamisation de ses réseaux professionnels et la mise en œuvre de stratégies concertées - Pouvoirs subordonnés	0	37
DB	02	45	24	02	04730	Subvention à l'Office de la Naissance et de l'Enfance	225	225
DB	02	45	24	03	04730	Subventions aux écoles et universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles	0	0
DB	02	45	26	01	04730	Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB)	85	85
						TOTAL pour le Titre I	22.625	36.933
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DB	02	01	00	01	04730	Dépenses de toute nature	0	0
DB	02	51	12	01	04730	Hébergements touristiques	0	58
DB	02	51	12	05	04730	Subventions aux hébergements touristiques	3.800	3.800
DB	02	51	12	06	04730	Subventions en matière de Villages de vacances et terrains de caravanage	200	200
DB	02	51	12	08	04730	Subventions en faveur des endroits de camps	500	150
DB	02	52	10	01	04730	Subvention pour l'acquisition de matériel pour les Maisons du Tourisme	0	0
DB	02	52	10	02	04730	Tourisme social	0	200
DB	02	52	10	03	04730	Attractions touristiques	0	50
DB	02	52	10	04	04730	Subventions pour l'achat de bâtiments et pour travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures destinées à la promotion du tourisme social	500	500
DB	02	52	10	05	04730	Subventions aux ASBL en matière d'équipements touristiques	650	650
DB	02	52	10	06	04730	Subventions en matière d'attractions touristiques	650	550
DB	02	52	10	07	04730	Subventions en faveur de projets de développement des massifs forestiers et des resorts touristiques - ASBL	0	300
DB	02	52	10	08	04730	Equipements touristiques - ASBL	0	200
DB	02	52	10	09	04730	Créances irrécouvrables - années antérieures	250	250
DB	02	52	10	11	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2014-2020	0	44
DB	02	52	10	12	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	0	101
DB	02	52	10	13	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2021-2027	800	80
DB	02	52	10	14	04730	(Nouveau) Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2021-2027	0	0
DB	02	63	21	01	04730	Subventions aux pouvoirs subordonnés en matière d'équipements touristiques	2.000	3.500

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*LIBELLES*	Crédits initiaux C.E.	Crédits initiaux C.L.
						Commissariat général au Tourisme		
DB	02	63	21	02	04730	Equipements touristiques - Pouvoirs subordonnés	0	150
DB	02	63	21	04	04730	Equipement des sites d'accueil en matière de tourisme fluvial	0	0
DB	02	63	21	05	04730	Primes dans le cadre du plan d'action habitat permanent dans les équipements touristiques	10	10
DB	02	63	21	06	04730	Equipement de sites d'accueil pour motorhomes et campings-cars	0	100
DB	02	63	21	11	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2014-2020	0	3.025
DB	02	63	21	12	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	0	700
DB	02	63	21	13	04730	Subventions en faveur de projets de développement des massifs forestiers et des resorts touristiques	0	750
DB	02	63	21	14	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2021-2027	7.500	750
DB	02	63	21	15	04730	(Nouveau) Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2021-2027	0	0
DB	02	63	42	07	04730	Financement de travaux d'intérêts publics à l'ASBL Les Lacs de l'Eau d'Heure	585	776
DB	02	72	00	01	04730	Achat de terrains et de bâtiments – construction, aménagement et premier équipement d'infrastructures touristiques régionales	2.500	2.638
DB	02	72	00	02	04730	Infrastructures touristiques régionales	1.700	1.400
DB	02	72	00	04	04730	Travaux de rénovation et acquisition de mobilier destiné aux infrastructures touristiques régionales	150	150
						TOTAL pour le Titre II	21.795	21.082
						TOTAL pour le programme 02	**44.420**	**58.015**
						Programme 97 **Inondations**		
						Titre II. - Dépenses de capital		
DB	97	51	12	02	04730	Inondations - Reconversion des campings	**0**	**1.762**
						Totaux pour le Titre II.	0	1.762
						Totaux pour le programme 97	**0**	**1.762**
						Programme 98 **Plan National pour la Relance et la Résilience (PNRR)**		
						Titre I. - Dépenses courantes		
DB	98	12	11	26	04730	(Nouveau) PNRR – Digitalisation big data - (PRW 178 B3)	298	298
DB	98	12	11	27	04730	(Nouveau) PNRR - TVA - Digitalisation big data - (PRW 178 B3)	63	63
						Totaux pour le Titre I.	361	361

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct	*LIBELLES*	Crédits initiaux C.E.	Crédits initiaux C.L.
						Commissariat général au Tourisme		
						Titre II. - Dépenses de capital		
DB	98	74	22	09	04730	(Nouveau) PNRR – Digitalisation base de données – (PRW 178 B1)	450	450
DB	98	74	22	10	04730	(Nouveau) PNRR - TVA - Digitalisation base de données – (PRW 178 B1)	95	95
						Totaux pour le Titre II.	545	545
						Totaux pour le programme 98	**906**	**906**
						Programme 99 **Plan de Relance de la Wallonie (PRW)**		
						Titre I. - Dépenses courantes		
DB	99	11	11	06	04730	(Nouveau) PRW PERSONNEL Motor-homes – (PRW 184B)	60	60
DB	99	11	11	07	04730	(Nouveau) PRW PERSONNEL VTT – (PRW 187)	60	60
DB	99	11	11	08	04730	(Nouveau) PRW PERSONNEL Sites naturels – (PRW 196)	60	60
DB	99	12	11	28	04730	(Nouveau) PRW – Chèque numérique – (PRW 179)	0	800
DB	99	12	11	29	04730	(Nouveau) PRW – Mise en œuvre stratégie digitale – (PRW 183)	0	125
DB	99	12	11	30	04730	(Nouveau) PRW – Marque 2 parcs nationaux – (PRW 194)	0	100
DB	99	41	60	12	04730	(Nouveau) PRW – LLEH promo – (PRW 185)	300	350
						Totaux pour le Titre I.	480	1.555
						Titre II. - Dépenses de capital		
DB	99	01	00	05	04730	(Modifié) Dépenses de toute nature dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie - (PRW 188 et PRW 195) (nature SEC pas connue à ce jour)	675	200
DB	99	52	10	14	04730	(Nouveau) PRW – Infra grands sites (ASBL) – (PRW 196)	0	0
DB	99	63	21	15	04730	(Nouveau) PRW – Appel à projets fluvial/fluvestre – (PRW 184 A)	5.000	3.400
DB	99	63	21	16	04730	(Nouveau) PRW – Appel à projets motor-homes – (PRW 184 B)	0	1.140
DB	99	63	21	17	04730	(Nouveau) PRW – Appel à projets VTT – (PRW 187)	0	840
DB	99	63	21	18	04730	(Nouveau) PRW – Infra grands sites (Pouv. Sub.) – (PRW 196)	1.600	1.620
DB	99	63	42	19	04730	(Nouveau) PRW – LLEH invest. – (PRW 186)	3.000	2.000
DB	99	74	22	11	04730	(Nouveau) PRW – Base de données – (PRW 178 A)	1.000	500
DB	99	74	22	12	04730	(Nouveau) PRW – Outil de gestion des flux – (PRW 180)	300	221
DB	99	74	22	13	04730	(Nouveau) PRW – Plate-forme CGT – (PRW 182)	300	100
						Totaux pour le Titre II.	11.875	10.021
						Totaux pour le programme 99	**12.355**	**11.576**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**72.209**	**85.481**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**36.258**	**51.835**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**35.951**	**33.646**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*Compte budgétaire*	*Domaine fonctionnel*	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
								Fonds wallon des calamités naturelles	
								Programme 01 **Fonds wallon des Calamités publiques**	
								Titre I RECETTES COURANTES	
DI	01	46	10	01	01600	94610000	B01.001	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités publiques	3.500
								TOTAL pour le Titre I	3.500
								Titre II RECETTES EN CAPITAL	
DI	01	66	12	01	01600	96612000	B01.004	Dotation en capital de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités publiques	196.400
DI	01	77	20	01	01600	97720000	B01.002	Recettes en capital	0
								TOTAL pour le Titre II	196.400
								Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS	
DI	01	96	10	01	01600	99610000	B01.003	Produits d'emprunts	0
								TOTAL pour le Titre III	0
								TOTAL pour le programme 01	**199.900**
								Programme 02 **Fonds wallon des Calamités agricoles**	
								Titre I RECETTES COURANTES	
WB	02	46	10	01	01600	94610000	B02.001	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités agricoles	9.300
								TOTAL pour le Titre I	9.300
								Titre II RECETTES EN CAPITAL	
WB	02	77	20	01	01600	97720000	B02.002	Recettes en capital	0
								TOTAL pour le Titre II	0
								Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS	
WB	02	96	10	01	01600	99610000	B02.003	Produits d'emprunts	0
								TOTAL pour le Titre III	0
								TOTAL pour le programme 02	**9.300**
								TOTAL GENERAL DES RECETTES	**209.200**
								Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**12.800**
								Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**196.400**
								Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*Compte budgétaire*	*Domaine fonctionnel*	*LIBELLES*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
								Fonds wallon des calamités naturelles		
								Programme 01 **Programme fonctionnel**		
								Titre I DEPENSES COURANTES		
WB	01	12	11	01	01600	81211000	A01.001	Fonctionnement général	0	0
								TOTAL pour le Titre I	0	0
								Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
WB	01	74	22	01	01600	87422000	A01.002	Dépenses de toutes natures	0	0
								TOTAL pour le Titre II	0	0
								TOTAL pour le programme 01	**0**	**0**
								Programme 02 **Fonds wallon des Calamités publiques**		
								Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	02	03	10	01	01600	80310000	A02.001	Mises en réserve	0	0
DI	02	12	11	01	01600	81211000	A02.002	Frais évaluations d'experts et d'avocats	2.000	2.000
DI	02	32	00	01	01600	83200000	A02.006	Interventions en faveur des sociétés	500	500
DI	02	34	41	01	01600	83441000	A02.003	Interventions en faveur des ménages et des indépendants	500	500
DI	02	43	22	01	01600	84322000	A02.004	Interventions en faveur des communes	500	500
								TOTAL pour le Titre I	3.500	3.500
								Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	02	51	22	01	01600	85122000	A02.007	Interventions en capital en faveur des sociétés	132.400	132.400
DI	02	53	20	01	01600	85320000	A02.008	Interventions en capital en faveur des ménages et des indépendants	62.800	62.800
DI	02	63	22	01	01600	86322000	A02.009	Interventions en capital en faveur des communes	101.200	101.200
DI	02	74	22	01	01600	87422000	A02.005	Dépenses de toutes natures	0	0
								TOTAL pour le Titre II	296.400	296.400
								TOTAL pour le programme 02	**299.900**	**299.900**
								Programme 03 **Fonds wallon des Calamités agricoles**		
								Titre I DEPENSES COURANTES		
WB	03	03	10	01	01600	80310000	A03.001	Mises en réserve	0	0
WB	03	34	41	01	01600	83441000	A03.002	Intervention en faveur du secteur autre que public	9.300	9.300
WB	03	43	22	01	01600	84322000	A03.003	Intervention en faveur du secteur public	0	0
								TOTAL pour le Titre I	9.300	9.300
								Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
WB	03	74	22	01	01600	87422000	A03.004	Dépenses de toutes natures	0	0
								TOTAL pour le Titre II	0	0
								TOTAL pour le programme 03	**9.300**	**9.300**
								TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**309.200**	**309.200**
								Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**12.800**	**12.800**
								Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**296.400**	**296.400**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Fonds bas carbone et résilience	
						Programme 01 **RECETTES GENERALES**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
HE	01	46	10	01	05300	Dotation de la Région wallonne - CLIMAT, ÉNERGIE & MOBILITÉ	13.500
TE	01	46	10	02	05300	Dotation de la Région wallonne - ENVIRONNEMENT, NATURE & ALIMENTATION DURABLE	3.500
TE	01	46	70	01	05300	Transfert de revenus prevenant d'autres unités publiques	0
						TOTAL pour le Titre I	17.000
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
HE	01	77	20	01	05300	Vente de biens d'investissement y compris des biens incorporels	0
HE	01	77	30	01	05300	Vente de biens incorporels	0
HE	01	88	23	01	05300	(Nouveau) Remboursement de participation à l'étranger	
						TOTAL pour le Titre II	0
						TOTAL pour le programme 01	**17.000**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**17.000**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**17.000**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**0**
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*L I B E L L E S*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Fonds bas carbone et résilience		
						Programme 01 **FONCTIONNEL**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
TE	01	11	11	01	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel - environnement	0	0
HE	01	11	11	02	05300	Remboursement des rémunérations et allocation de personnel - climat et énergie	0	0
						TOTAL pour le Titre I	0	0
						TOTAL pour le programme 01	**0**	**0**
						Programme 02 **CLIMAT, ÉNERGIE & MOBILITÉ**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
HE	02	12	11	01	05300	Frais de fonctionnement (études et marchés)	0	0
						TOTAL pour le Titre I	0	0
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
HE	02	51	12	01	05300	(Modifié) Soutien a des projets hydrogène et des carburants alternatifs	5.500	5.500
HE	02	51	12	02	05300	Communautés d'énergie renouvelables	4.000	4.000
HE	02	63	21	01	05300	Subventions aux communes dans le cadre des PAED	4.000	4.000
HE	02	63	21	02	05300	Bornes de chargement de véhicules électriques: soutien au secteur public	0	0
						TOTAL pour le Titre II	13.500	13.500
						TOTAL pour le programme 02	**13.500**	**13.500**
						Programme 03 **ENVIRONNEMENT, NATURE & ALIMENTATION DURABLE**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
TE	03	01	01	01	05300	(Modifié) Soutien aux entreprises dans le secteur "Espaces verts/Nature" & dans la filière bois et pépinières	1.950	1.950
TE	03	01	01	02	05300	(Modifié) Soutien au secteur de l'alimentation durable	1.000	1.000
TE	03	12	11	01	05300	Frais de fonctionnement (études et marchés)	550	550
TE	03	31	22	01	05300	Subventions au secteur public	0	0
TE	03	33	00	01	05300	Subventions aux secteurs autres que publics (ASBL)	0	0
TE	03	34	41	01	05300	Subventions et indemnités aux particuliers (prestations en espèces)	0	0
TE	03	34	42	01	05300	Subventions et indemnités aux particuliers (prestations en nature)	0	0
TE	03	43	12	01	05300	Subventions aux pourvoirs publics subordonnés (Provinces)	0	0
TE	03	43	22	01	05300	Subventions aux communes	0	0
						TOTAL pour le Titre I	3.500	3.500

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*L I B E L L E S*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Fonds bas carbone et résilience		
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
TE	03	51	12	01	05300	Relance par et pour la stratégie biodiversité	0	0
TE	03	51	12	02	05300	Relocalisation du secteur de l'alimentation	0	0
TE	03	52	10	01	05300	Aide à l'investissement aux ASBL	0	0
TE	03	73	40	01	05300	Investissements immatériels et travaux d'amménagement	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0
						TOTAL pour le programme 03	**3.500**	**3.500**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**17.000**	**17.000**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**3.500**	**3.500**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**13.500**	**13.500**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Fonds post Covid-19 de sortie de la pauvreté	
						Programme 01 **INTERVENTIONS REGIONALES**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DI	01	46	10	01	10700	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds pour sortir de la pauvreté	5.000
						TOTAL pour le Titre I	5.000
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
DI	01	77	20	01	10700	Recettes diverses en capital	0
						TOTAL pour le Titre II	0
						Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS	
DI	01	96	10	01	10700	Produits d'emprunts	0
						TOTAL pour le Titre III	0
						TOTAL pour le programme 01	**5.000**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**5.000**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**5.000**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**0**
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*L I B E L L E S*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Fonds post Covid-19 de sortie de la pauvreté		
						Programme 01 **Programme fonctionnel**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	01	12	11	01	10700	Fonctionnement général	0	0
						TOTAL pour le Titre I	0	0
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	01	74	22	01	10700	Dépenses en capital de toutes natures	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0
						TOTAL pour le programme 01	**0**	**0**
						Programme 02 **Programme opérationnel**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	02	01	00	01	10700	Dépenses de toutes natures (non ventilées)	5.000	5.000
DI	02	03	10	01	10700	Mise en réserve	0	0
DI	02	12	11	01	10700	Frais évaluations d'experts et d'avocats	0	0
DI	02	34	41	01	10700	Interventions en faveur du secteur autre que public	0	0
DI	02	43	22	01	10700	Interventions en faveur du secteur public	0	0
						TOTAL pour le Titre I	5.000	5.000
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	02	74	22	01	10700	Dépenses en capital de toutes natures	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0
						TOTAL pour le programme 02	**5.000**	**5.000**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**5.000**	**5.000**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**5.000**	**5.000**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**0**	**0**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2023

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*DESIGNATION DES PRODUITS*	Budget initial
						Fonds post Covid-19 de rayonnement de la Wallonie	
						Programme 01 **INTERVENTIONS REGIONALES**	
						Titre I RECETTES COURANTES	
DI	01	46	10	01	04900	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds pour le rayonnement de la Wallonie	3.000
						TOTAL pour le Titre I	3.000
						Titre II RECETTES EN CAPITAL	
DI	01	77	20	01	04900	Recettes diverses en capital	0
						TOTAL pour le Titre II	0
						Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS	
DI	01	96	10	01	04900	Produits d'emprunts	0
						TOTAL pour le Titre III	0
						TOTAL pour le programme 01	**3.000**
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	**3.000**
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	**3.000**
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	**0**
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	**0**

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2023

Min. ord.	PR	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 sec	A.B. n° ord.	Code fct.	*L I B E L L E S*	Crédits initiaux *C.E.*	Crédits initiaux *C.L.*
						Fonds post Covid-19 de rayonnement de la Wallonie		
						Programme 01 **Programme FONCTIONNEL**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	01	12	11	01	04900	Fonctionnement général	0	0
						TOTAL pour le Titre I	0	0
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	01	74	22	01	04900	Dépenses en capital de toutes natures	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0
						TOTAL pour le programme 01	**0**	**0**
						Programme 02 **Programme OPERATIONNEL**		
						Titre I DEPENSES COURANTES		
DI	02	01	00	01	04900	Dépenses de toutes natures (non ventilées)	3.000	3.000
DI	02	03	10	01	04900	Mise en réserve	0	0
DI	02	12	11	01	04900	Frais évaluations d'experts et d'avocats	0	0
DI	02	34	41	01	04900	Interventions en faveur du secteur autre que public	0	0
DI	02	43	22	01	04900	Interventions en faveur du secteur public	0	0
						TOTAL pour le Titre I	3.000	3.000
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL		
DI	02	74	22	01	04900	Dépenses en capital de toutes natures	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0
						TOTAL pour le programme 02	**3.000**	**3.000**
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	**3.000**	**3.000**
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	**3.000**	**3.000**
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	**0**	**0**